

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	30 (1984)
<b>Artikel:</b>	Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) : du néolithique à l'époque romaine
<b>Autor:</b>	Kaenel, Gilbert / Curdy, Philippe / Zwahlen, Hanspeter
<b>Kapitel:</b>	III: Le corpus archéologique : documents et résultats des fouilles de 1972 et 1979
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835614">https://doi.org/10.5169/seals-835614</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III. Le corpus archéologique: documents et résultats des fouilles de 1972 et 1979

#### 1. Le site et la séquence stratigraphique

##### Topographie et géologie

Les trois collines de St-Tiphon émergent de la plaine du Rhône en amont du lac Léman, une douzaine de kilomètres au sud de l'embouchure du Rhône dans le lac (couverture, fig. 4 ss). Elles s'étendent à l'est du cours actuel du fleuve et sont séparées des plus proches versants des Alpes vaudoises, limite orientale de la plaine alluviale, par environ un kilomètre. Au sud, après le défilé de St-Maurice/VS, ancien verrou glaciaire, se trouve la ville de Martigny/VS, à environ 20 km, qui contrôle l'arrivée du col du Grand-St-Bernard (à une cinquantaine de kilomètres de St-Tiphon).

Des calcaires triasiques (appelés communément «marbre de St-Tiphon») forment l'ossature de ces collines qui se rattachent à la nappe des Préalpes médianes rigides.

Les trois collines sont séparées par deux étroits vallons.

*Charpigny*, la plus grande et la plus méridionale, forme un triangle à base orientée au nord; son point culminant (alt. 508 m) domine la plaine d'une centaine de mètres; ses pentes au nord sont douces; au sud par contre, elle se termine par un éperon abrupt.

*St-Tiphon, Le Lessus*<sup>9</sup> (alt. max. 474 m), au nord de Charpigny, est composé d'une série de replats et ensellures qui rejoignent la plaine par des pentes abruptes ou des falaises (fig. 4 ss).

La butte de *Baysaz*<sup>10</sup>, à l'est de St-Tiphon, est séparée du Lessus par une profonde coupre.

Avant l'endiguement du Rhône, ces trois collines devaient former un îlot très remarqué au-dessus des marécages de la plaine; il n'est donc pas étonnant d'y trouver des témoignages d'une occupation dense, diversifiée et renouvelée dès la préhistoire.

##### Stratigraphie générale (fig. 12-15, tab. 1-4).

La définition des horizons, couches et niveaux stratigraphiques est basée sur l'observation des coupes

de 1972 et 1979 et de la coupe «Bouvier-Gallay 1959»; cette dernière a l'avantage de présenter l'ensemble de la séquence sédimentaire de par sa position centrale dans l'ensellure supérieure du Lessus<sup>11</sup>; on note en revanche une absence de certaines couches sur la plupart des coupes relevées en 1972 et 1979, de par leur situation excentrique sur l'ensellure.

L'ensemble stratigraphique de «St-Tiphon, Le Lessus» se répartit en horizons-couches-niveaux, selon la relation suivante:

- *horizon*: définition basée en premier lieu sur des critères de coloration grossière (de granulométrie grossière pour les loess et la moraine);
- *couche*: définition basée sur des critères de coloration et de granulométrie;
- *niveau*: présence de lentilles charbonneuses (et de mobilier archéologique).

	Horizon	Couche	Niveau
Etage des terres noires	(Humus) Terres noires Terres brunes	0 0-1 1 2 3	1a 1b 3a
Etage des terres rouges	Terres rouges	3-4 4	4a
Etage des loess	Loess	5	5a
	Moraine	6	

Chaque couche, sous-couche ou niveau est caractérisé par :

- a) sa texture
- b) son épaisseur
- c) la définition et l'attribution chronologique proposées par O.-J. Bocksberger (1959; 1960/61; 1964): *couches A, B, C, D, E* (fig. 15); nous verrons plus loin, lors de la description de chaque coupe, les précisions à apporter à ce sujet.

## Humus

### Couche 0

- a) humus actuel
- b) épaisseur variable
- c) partie supérieure de la couche E (E6 dans le journal de fouilles de O.-J. Bocksberger).

*Remarque:* la c. 0 est absente de la plupart des coupes relevées en 1972 et 1979; en effet, en 1972, après le creusement des tranchées de sondage A à E, les surfaces ont été décapées à la pelle mécanique (voir plus haut); les coupes de 1972 et 1979 (à l'exception de coupes des tranchées B, C, D, E/1972, présentées sur le schéma de l'ensellure, (fig. 14), sont donc tronquées; leur sommet correspond en fait à la base de ce décapage; les altitudes du sommet de l'humus ont pu être reconstituées sur les coupes e et d (tab. 2).

## Terres noires

### Couche 0-1

- a) base du décapage à la pelle mécanique de 1972; transition entre l'humus et la c. 1
- b) 20-30 cm
- c) couche E (partie supérieure).

### Couche 1

- a) terre caillouteuse, noire, assez aérée
- b) 20-40 cm
- c) couche E (partie inférieure). Matériel gallo-romain et La Tène finale; «les vestiges de la Tène C[sic] se trouvent toujours mélangés à ceux de l'époque romaine dans la couche [E]» (Bocksberger 1960/61, 207).

Dans les coupes a, c, d (tab. 1, 2), un lit de cailloutis sépare la c. 1 en deux sous-couches de texture plus ou moins identique:

- |           |                                 |
|-----------|---------------------------------|
| couche 1a | terre brun-noir, assez aérée,   |
| couche 1b | terre brun-noir, plus compacte. |

Le niveau de cailloutis entre 1a et 1b a été observé en 1972, 1979 et, peut-être aussi en 1959-1960: «une assise de pierres coupe la couche [E] en son milieu» (Bocksberger 1959, 167).

## Terres brunes

### Couche 2

- a) terre caillouteuse brun-jaune, virant au grisâtre, légèrement limoneuse
- b) 20-40 cm
- c) couche D2 («partie supérieure [de la couche D] à peu près stérile» Bocksberger 1960/61, 207).

### Couche 3

- a) terre caillouteuse brune assez dense (limoneuse-loessique); on observe une gradation continue de la coloration vers le bas, où elle devient brun rougeâtre
- b) jusqu'à 50 cm (dans la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- c) couche C: «ressemble à la terre rouge sous-jacente, mais ces cailloux de plus en plus nombreux s'y mêlent et sa teinte se fait plus foncée» (Bocksberger 1960/61, 207). Vestiges du Bronze ancien au Bronze moyen dans sa partie supérieure.

### Niveau 3a

- a) dans la partie supérieure de la c. 3, des traces charbonneuses sont visibles sur les coupes e (m<sup>2</sup> D) et f (tab. 2, 3)
- b) 5-10 cm
- c) couche D1: la limite supérieure de la c. C est nettement marquée par une accumulation de charbons (chantier 1959/1960). Vestiges du Bronze final.

*Remarque:* la corrélation niveau 3a – c. D1 est faible; le niveau 3a n'est visible que dans deux profils en 1972 et 1979 (lentilles charbonneuses recoupées par des fosses).

## Terres rouges

### Couche 3-4

- a) couche de transition entre la c. 3 et la c. 4
- b) mal définie (80 cm dans la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- c) couche B4: mais «l'existence d'une couche B4 me semble douteuse, j'admettrais plus facilement une subdivision de la C» (Bocksberger, Journal de fouilles, 9.4.1960).

Couche stérile.

### Couche 4

- a) terre rouge, compacte, grasse, loessique, peu caillouteuse
- b) épaisseur variable (40 cm dans la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- c) couche B3: terre rouge. Quelques tessonns atypiques à pâte néolithique, trouvés en 1959/1960<sup>12</sup> (Sauter et Bocksberger, 1959, 1007; Bocksberger 1960/61, 206).

## Loess

### Couche 5

- a) Loess homogène (quelques cailloux), dépôts dans des dépressions à la surface de la moraine, de couleur brun-jaune, virant au brun, verdâtre en profondeur
- b) très variable (jusqu'à 80 cm sur la coupe h, tab. 3)
- c) couche B1. Stérile.

### Niveau 5a

- a) la partie supérieure de la c. 5 est parfois altérée en rouge; on y trouve des lentilles de charbons de bois (coupe h, g, tab. 3, 2 et coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- b) quelques cm
- c) couche B2. Stérile.

## Moraine

### Couche 6

- a) moraine (dépôts du glacier rhodanien, Dryas I ou antérieurs<sup>13</sup>; cailloutis à gros blocs, avec poches sableuses
- b) épaisseur non définie (plus de 10 m par endroits)
- c) couche A: moraine de fond (A. Jayet, communication à O.-J. Bocksberger).

L'ensemble des sédiments quaternaires repose sur la *roche-mère* (calcaire triasique, dit «marbre de St-Trophime»).

## Description des coupes relevées en 1972 et 1979 (tab. 1-4)

Les structures présentes dans ces profils seront décrites plus loin (analyse spatiale, p. 41 ss).

## Relation couche/structure - mobilier archéologique

Dans les projections de mobilier, l'ensemble des tessons de céramique est sérié selon des classes typologiques définies par des critères intrinsèques d'ordre «physique» avant tout (texture, couleur de la pâte, dégraissant, etc.) de forme et décor en outre, dans certains cas. La définition de ces classes descriptives est établie plus bas (p. 69 et note 32).

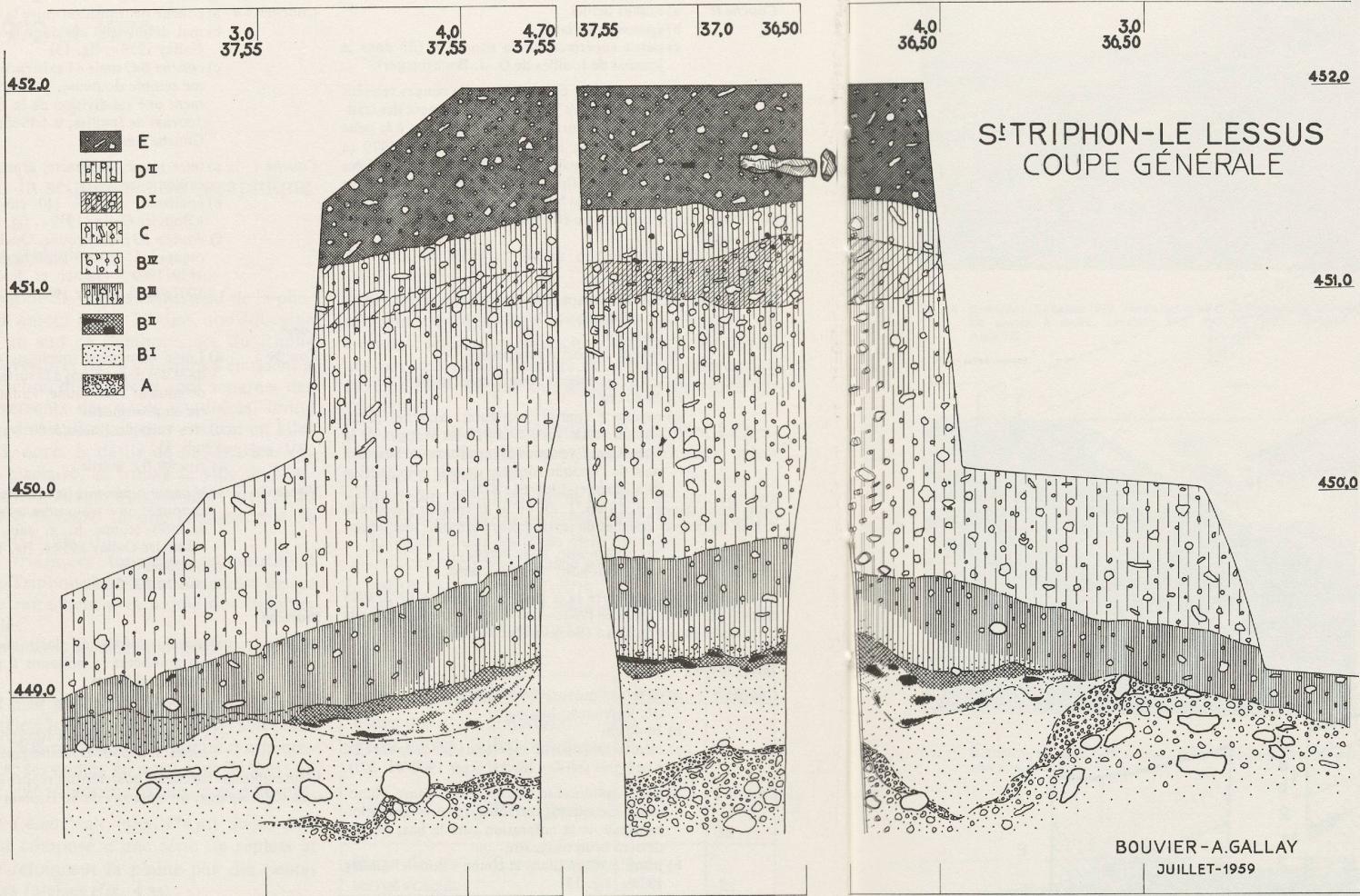


Fig. 13 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier 1959/1960. Coupe «Bouvier-Gallay 1959» (localisation, voir fig. 12). Ech. 1:25.

#### Coupe a (tab. 1; fig. 16, 17)

Cette coupe réunit les stratigraphies nord des caissons P4, P1 et P10/1979.

La moraine, c. 6, plonge d'ouest en est ; la c. 3 puis la c. 5 apparaissent vers l'est. Notons l'absence de la c. 4. Le petit cailloutis (entre la c. 1a et la c. 1b) est visible sur l'ensemble de la coupe et semble être recoupé par l'anomalie A 16 (m<sup>2</sup> 47).

Seuls les m<sup>2</sup> 43-44 (absence d'anomalies) ont pu être utilisés pour une projection de matériel en couche. Aucun objet n'a été découvert dans le m<sup>2</sup> 40. La projection d'une bande de 1 m sur

ce profil (tab. 1)<sup>14</sup> ne permet pas de distinguer chronologiquement les niveaux 1a et 1b. On observe seulement une décroissance du mobilier «gallo-romain» de la c. 1a à la c. 1b, ainsi qu'une assez grande densité de matériel «préhistorique» très érodé : la base de la c. 1 comprend principalement du matériel «La Tène finale» ; la partie supérieure de la c. 2 ne contient presque que des ossements et la c. 3 est stérile à cet endroit.

Au m<sup>2</sup> 45, 1a c. 3 contient quelques tessons «préhistoriques» ; la proximité d'anomalies importantes (A3 puis A16 et A4) ne permet plus de préciser les relations mobilier-couche archéologique à l'est du m<sup>2</sup> 45.

#### Coupe b (tab. 1)

Cette coupe est du caisson P4/1979 montre bien le pendage de la c. 6 qui plonge vers le nord-ouest. La c. 1 repose directement sur la moraine.

Absence de mobilier archéologique.

#### Coupe c (tab. 1, fig. 18)

Ces deux coupes, sud et ouest, limitent le caisson P1/1979, aux nombreuses anomalies (voir plus bas ; fig. 45). Seule la zone aval a pu être utilisée pour une projection du mobilier (voir coupe a + proj. des m<sup>2</sup> 43-44, tab. 1). Ailleurs, l'absence des c. 2 à c. 5 et les perturbations dues aux anomalies interdisent toute projection.

#### Coupe d (tab. 2)

Cet alignement de coupes ouest, par l'aval de la tranchée D/1972 et par les caissons P10 et P14/1979, définit le pendage de la c. 6 qui plonge vers le nord. Les c. 2, c. 3 et c. 4 viennent se terminer en sifflet aux m<sup>2</sup> B et C. Le sondage P14/1979 est stérile (m<sup>2</sup> A et B). Le mode de prélèvement (en vrac ou par complexe) ne permet pas d'utiliser le mobilier de la tranchée D/1972 ; pour le reste (m<sup>2</sup> D-C) on se référera à la projection sur la coupe a (tab. 1).

Aucune distinction chronologique entre la c. 1a, 1b et 2 ne peut être définie sur la base du mobilier archéologique représenté.

#### Coupe e (tab. 2)

Ces coupes sont passées par les caissons fouillés en 1972 immédiatement à l'est de la tranchée D, et par le centre du caisson P10/1979. Ce dernier montre l'ensemble des couches définies plus haut, c. 1 à c. 6. Les niveaux 3a et 4a y sont représentés (la fouille des caissons en 1972 s'est malheureusement interrompue avant de pouvoir atteindre ces niveaux). La densité des anomalies aux m<sup>2</sup> C et D nous empêche d'avoir une vision claire de la chronologie des couches et de certifier l'attribution des 2 tessons (1 panse, pâte néolithique, et 1 bord de tasse type «Roseaux», pl. 2/18) à la c. 3.

#### Coupe f (tab. 3)

Cette coupe est du sondage P10/1979 montre la même séquence que le profil e, avec des perturbations dues à une succession d'anomalies. En dehors de celles-ci, la projection (non présentée) n'a rien apporté de différent ou de nouveau sur les niveaux 3a et 4a (stériles).

En 1972 toutefois, un tesson de bord à mamelon, néolithique (pl. 2/4), a été prélevé dans le profil est du caisson D-E/48-49, à l'intérieur du niveau 4a, qui contenait en outre quelques os.

#### Coupe g (tab. 2)

Ces coupes sud et ouest du sondage P2/1979 montrent une succession d'anomalies imbriquées les unes dans les autres qui ont causé d'énormes difficultés lors de la fouille. Au nord du sondage (m<sup>2</sup> A) le sommet des loess avait une coloration rougeâtre caractéristique (niveau 5a).

Deux tessons (1 «préhistorique», 1 néolithique) ont été mis au jour dans la c. 3-4 (projection).

Remarquons l'absence des niveaux 3a et 4a qui étaient visibles plus haut (profil f).

#### M<sup>2</sup> 43-44 (symboles : voir p. 71)

	c. 1a	c. 1b	c. 2
R	6	1	0
P	2	3	0
LTF •○●	3	9	2
PREH BF ■▲	8	11	0
Fer	3	0	0

#### Coupe h (tab. 3, fig. 19-21)

Ces coupes limitent les faces est, sud et ouest du caisson P7/1979. A part l'absence des niveaux 3a et 4a, la séquence stratigraphique est complète avec une présence de charbon de bois et plusieurs fragments d'os calcinés dans le niveau 5a<sup>15</sup>.

Le mobilier archéologique est très peu dense en cet endroit et la projection d'une bande de 1 m sur le profil ouest ne présente pas de signification particulière (1 tesson, pâte «préhistorique», dans la c. 3, voir projection).

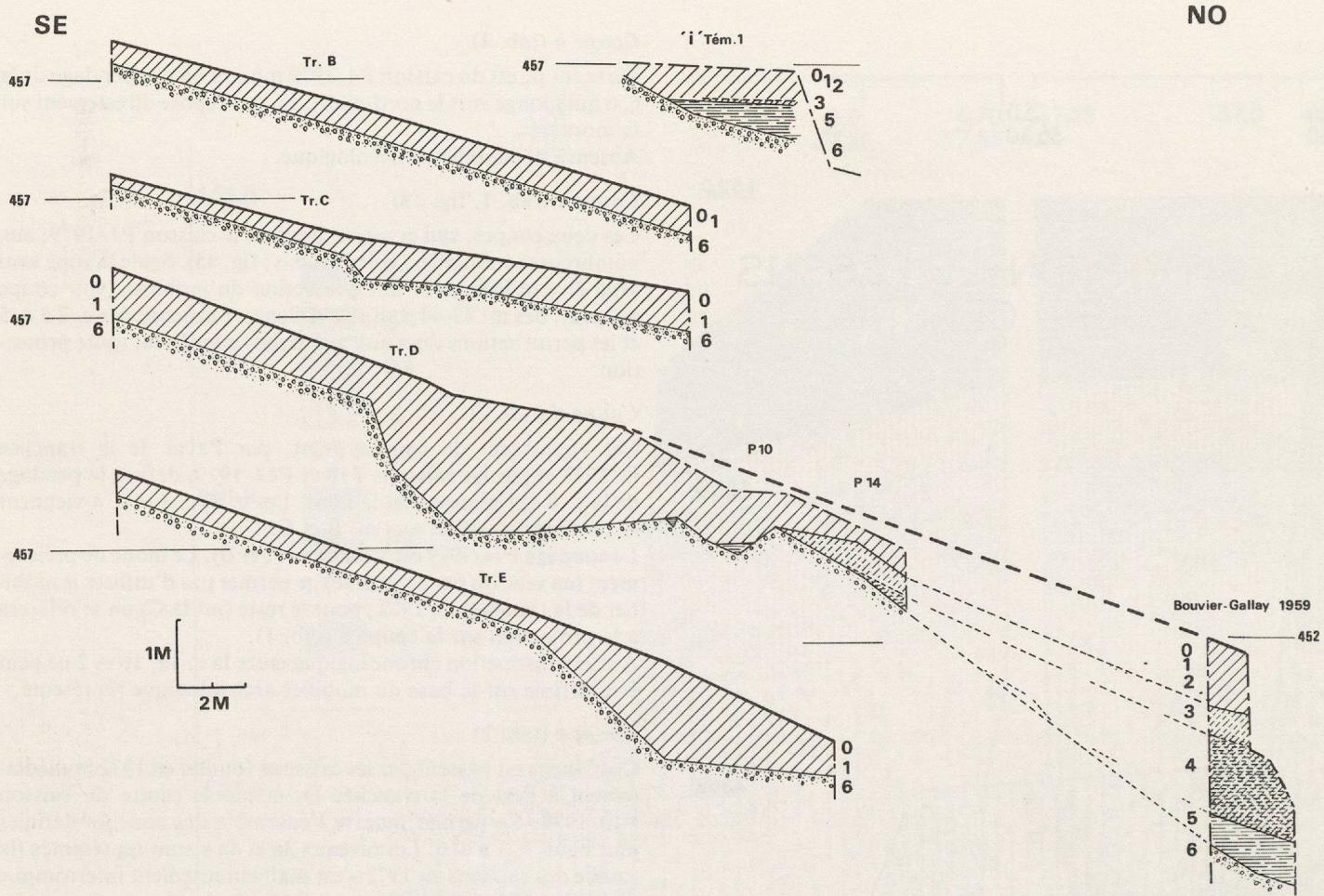


Fig. 14 St-Tiphon, Le Lessus. Coupes schématiques de l'ensellure supérieure du Lessus, reconstituées à partir des relevés des coupes des tranchées B, C, D, E/1972, i/1972, des sondages P10 et P14/1979 et de la coupe « Bouvier-Gallay 1959 » (voir fig. 13). (Localisation, voir fig. 12 ).

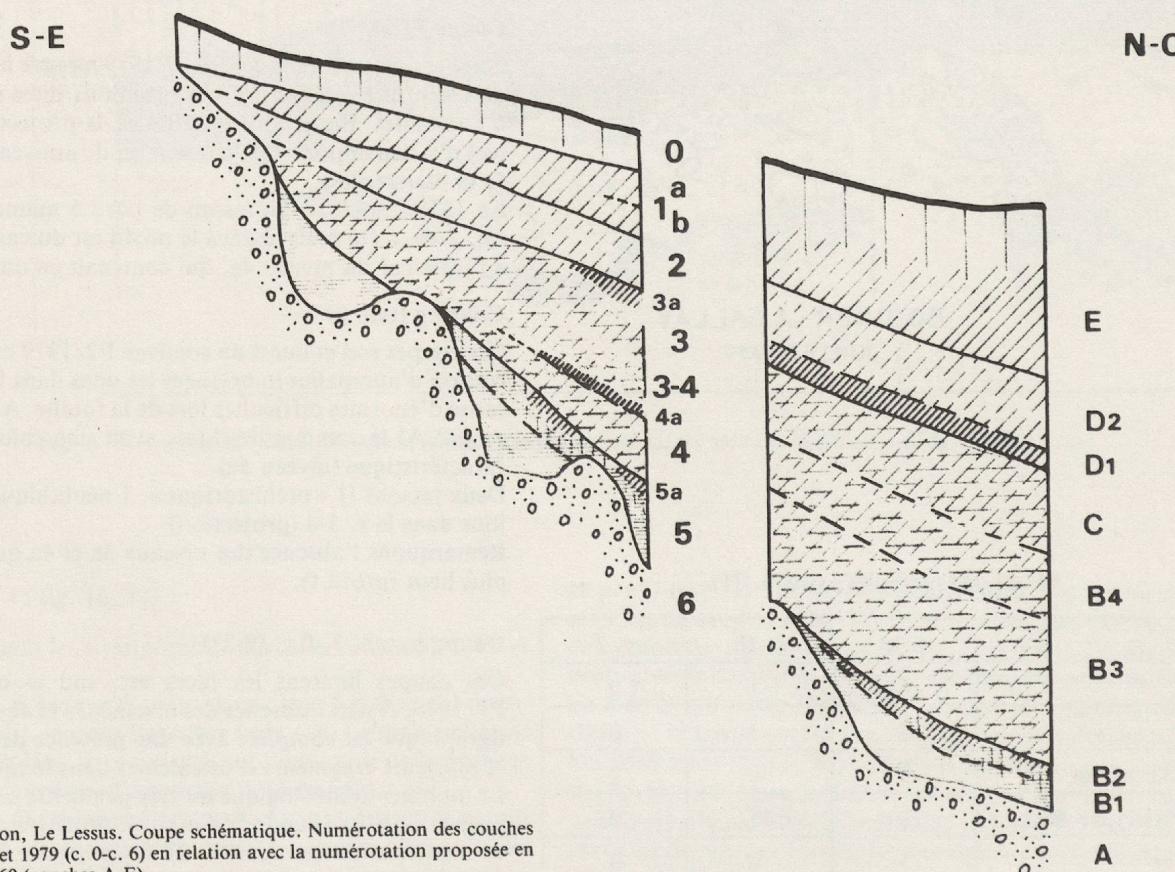


Fig. 15 St-Tiphon, Le Lessus. Coupe schématique. Numérotation des couches de 1972 et 1979 (c. 0-c. 6) en relation avec la numérotation proposée en 1959/1960 (couches A-E).

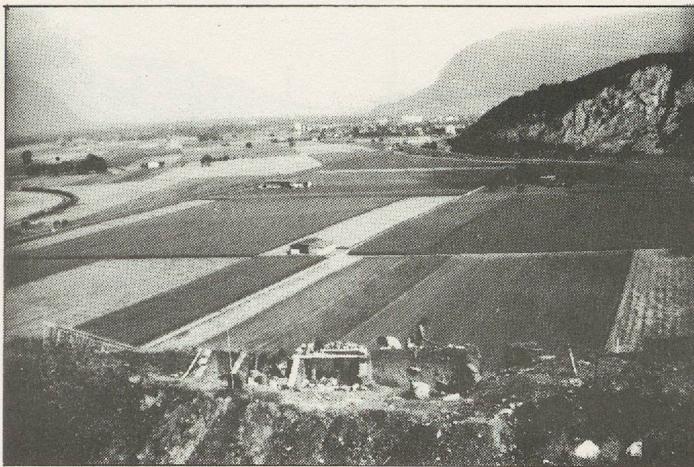


Fig. 16 St-Triphon, Le Lessus 1979. Vue du sud-ouest en direction du lac Léman.  
De gauche à droite, sondages P12, P4, P1, P10. Au fond :  
Aigle VD.

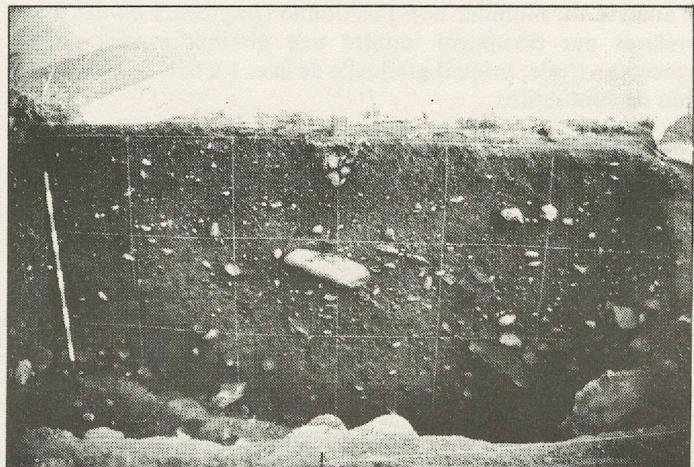


Fig. 17 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe a, au nord du sondage P10 (voir tab. 1).

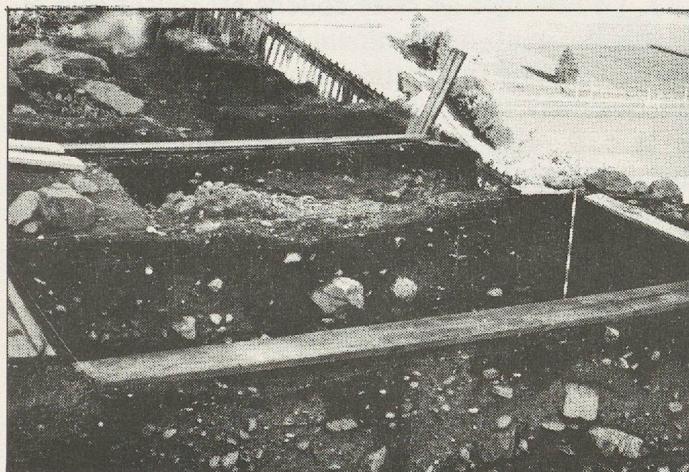


Fig. 18 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupes à l'ouest des sondages P10 (au premier plan) et P1 (voir tab. 1).

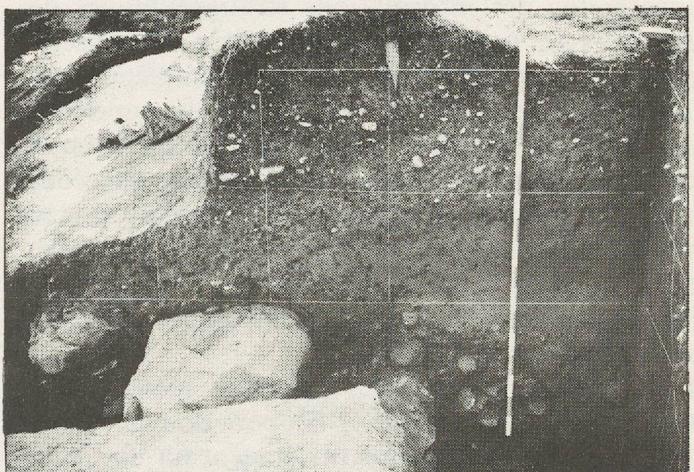


Fig. 19 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe h, à l'est du sondage P7 (voir tab. 3).

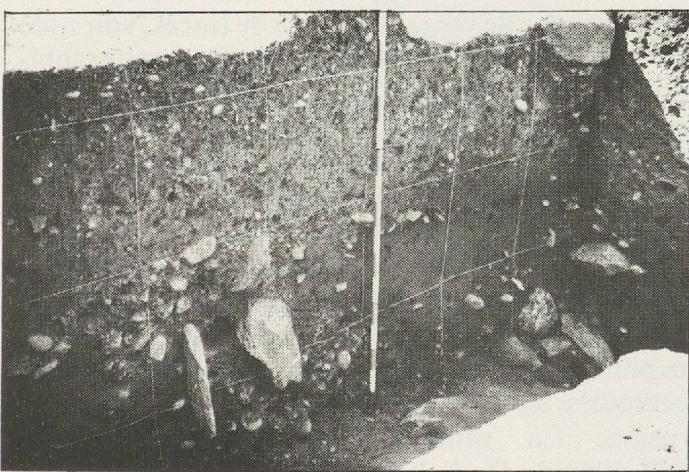


Fig. 20 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe h au sud du sondage P7 (voir tab. 3).

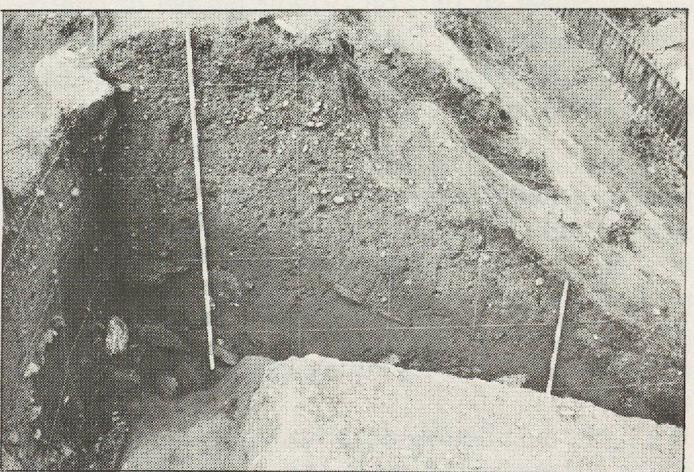


Fig. 21 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe h, à l'ouest du sondage P7 (voir tab. 3).

L'analyse du mobilier non positionné (*fragments minuscules*, prélevés par décapage) montre une diminution des objets «récents» (tuile, brique) graduelle de la c. 1 à la c. 3, sans solution de continuité.

#### Coupe i (tab. 4, fig. 22)

Cette coupe ouest a été relevée sur le témoin 1 du chantier B/1972.

Plusieurs anomalies perturbent les couches sédimentaires aux m<sup>2</sup> E-F; celles-ci sont mieux définies en amont; la c. 4 est absente en cet endroit.

Le mode de prélèvement du mobilier ne permet pas de travailler à l'aide de projections.

#### Coupe j (tabl. 4, voir fig. 44)

Cette coupe est a été relevée sur le témoin 2 du chantier B/1972. Seule la c. 6 est visible et plonge fortement vers le nord. Les autres couches sont absentes ou ont été complètement recoupées par les anomalies (fosses).

Projections irréalisables (voir coupe i).

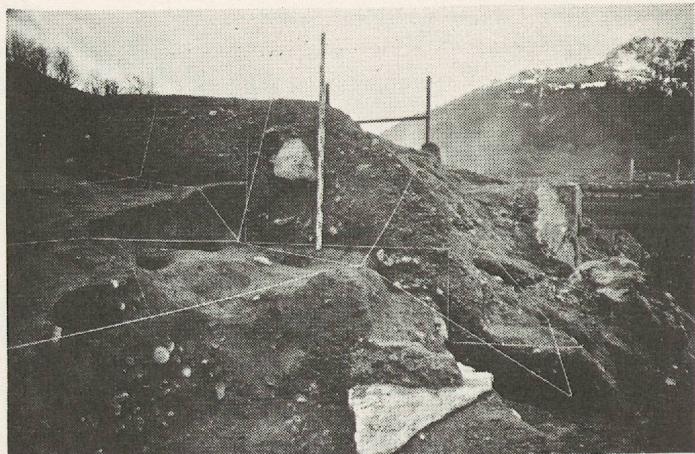


Fig. 22 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Coupe i, à l'est du témoin 1 (voir tab. 4).

## Synthèse

L'ensemble des informations stratigraphiques des chantiers B, C/1972 et 1979 montre une absence presque généralisée de la séquence complète. Toute la zone fouillée (le sommet de l'ensellure supérieure du Lessus, voir fig. 14, 15) est érodée et/ou remaniée par les occupations humaines qui se sont succédées au même endroit (aménagements de terrasses, creusement de fosses, fossés, implantations de tombes, etc.). De plus, le mobilier «préhistorique» présente les caractéristiques d'une érosion importante (tessons émoussés, roulés).

Dans la zone du chantier principal 1959/1960 de O.-J. Bocksberger (voir la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13) les sédiments s'étagent sur une épaisseur beaucoup plus importante avec un mobilier archéologique préhistorique (Bronze ancien ou final) dans un bien meilleur état de conservation; le sol d'occupation correspondant au Bronze final, conservé localement, a été reconnu au cours de ces fouilles<sup>16</sup>. Comme aucune des projections de mobilier effectuées en 1972 ou 1979 ne permet de contredire les définitions chronologiques proposées par O.-J. Bocksberger, nous nous rallions en partie à ses interprétations.

**C. 0 et c. 1.** Ces couches correspondent à des occupations «médiévales» et «modernes» en surface et surtout gallo-romaines (époque augustéenne, fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et romaine tardive, conventionnellement datée du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), non dissociables clairement dans les secteurs fouillés des occupations antérieures de La Tène finale.

Il n'a pas été possible de définir si le niveau de cailloutis qui sépare la c. 1a de la c. 1b correspond à un sol. Il semble plus probable d'y voir l'effet d'un fort ruissellement (tab. 1, 2).

**C. 2.** Le mobilier de cette couche est plutôt rare et hétérogène, mais où dominent les variétés de céramique de La Tène finale (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

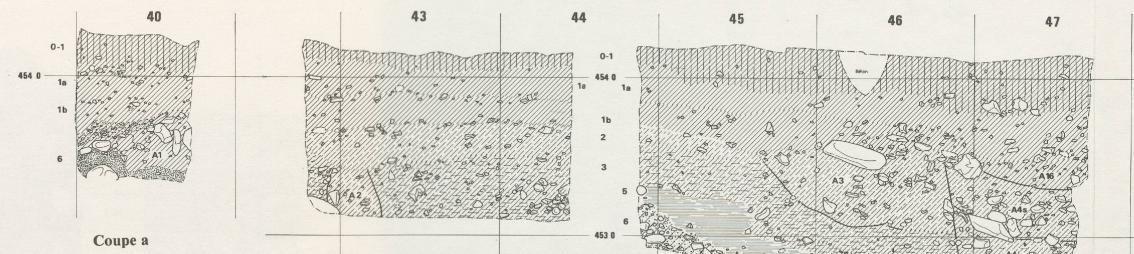
Les quelques m<sup>2</sup> d'un empierrement, à l'intérieur de la c. 2, correspondent vraisemblablement à un niveau d'occupation de la Tène finale, conservé localement (voir plus bas, fig. 32).

**C. 3.** Le niveau charbonneux 3a peut correspondre au niveau D1 (Bronze final) de O.-J. Bocksberger. Malheureusement, aucune liaison stricte n'est possible.

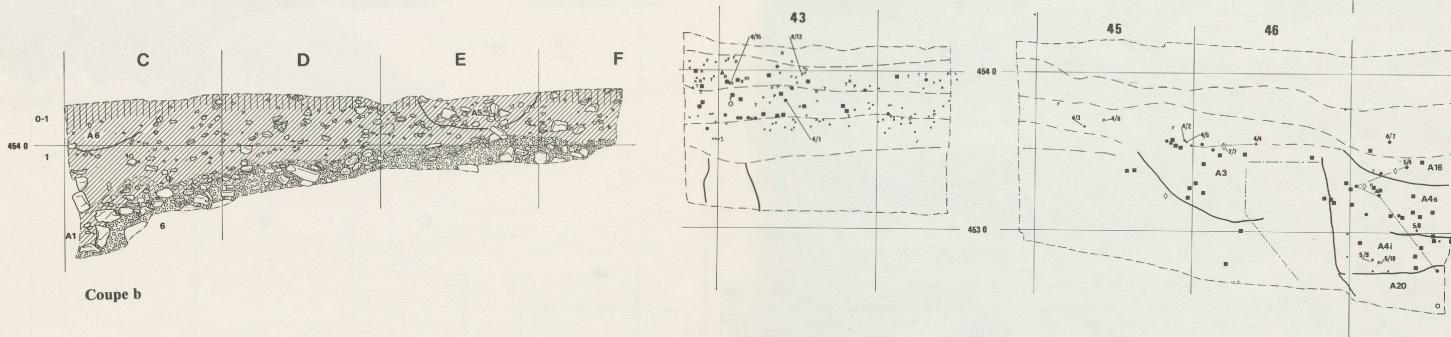
**C. 4.** Nous attribuons le niveau 4a et la partie supérieure de la c. 4 à l'occupation Néolithique moyen (voir plus haut, p. 23) attestée en outre par un certain nombre de tessons en position secondaire dans les couches. Nous admettons cette interprétation sans toutefois pouvoir exclure l'hypothèse d'une occupation Bronze ancien au niveau 4a.

**C. 5.** Le niveau 5a est indatable (absence de mobilier; charbons de bois sous forme de traces, voir note 15). Par analogie et de par sa relation stratigraphique avec le niveau 4a, il peut correspondre soit à un horizon néolithique moyen à la base des terres rouges, soit à un horizon d'occupation antérieur (Néolithique ancien ou Mésolithique)<sup>17</sup>.

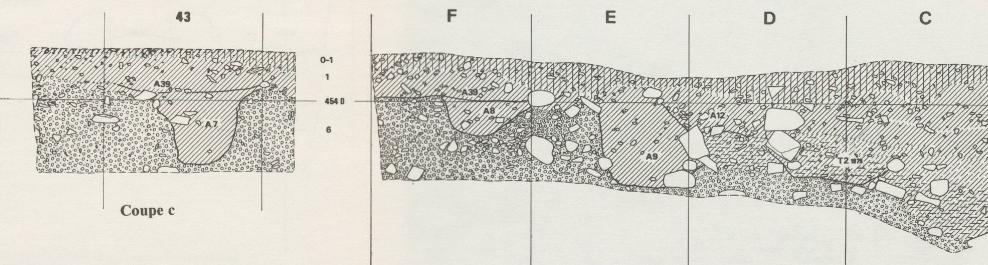
Le schéma de la fig. 15 permet en outre de mettre en évidence l'aspect de l'ensellure supérieure du Lessus; les chantiers de 1972 et 1979 se trouvent à la périphérie méridionale, en amont de cette ensellure, ou plutôt terrasse supérieure, sur laquelle se sont accumulés les sédiments provenant d'une intense érosion. La situation du chantier principal 1959/1960 de O.-J. Bocksberger est mieux centrée par rapport à la topographie de l'ensellure, avec un apport plus important dû à l'érosion.



Coupe a



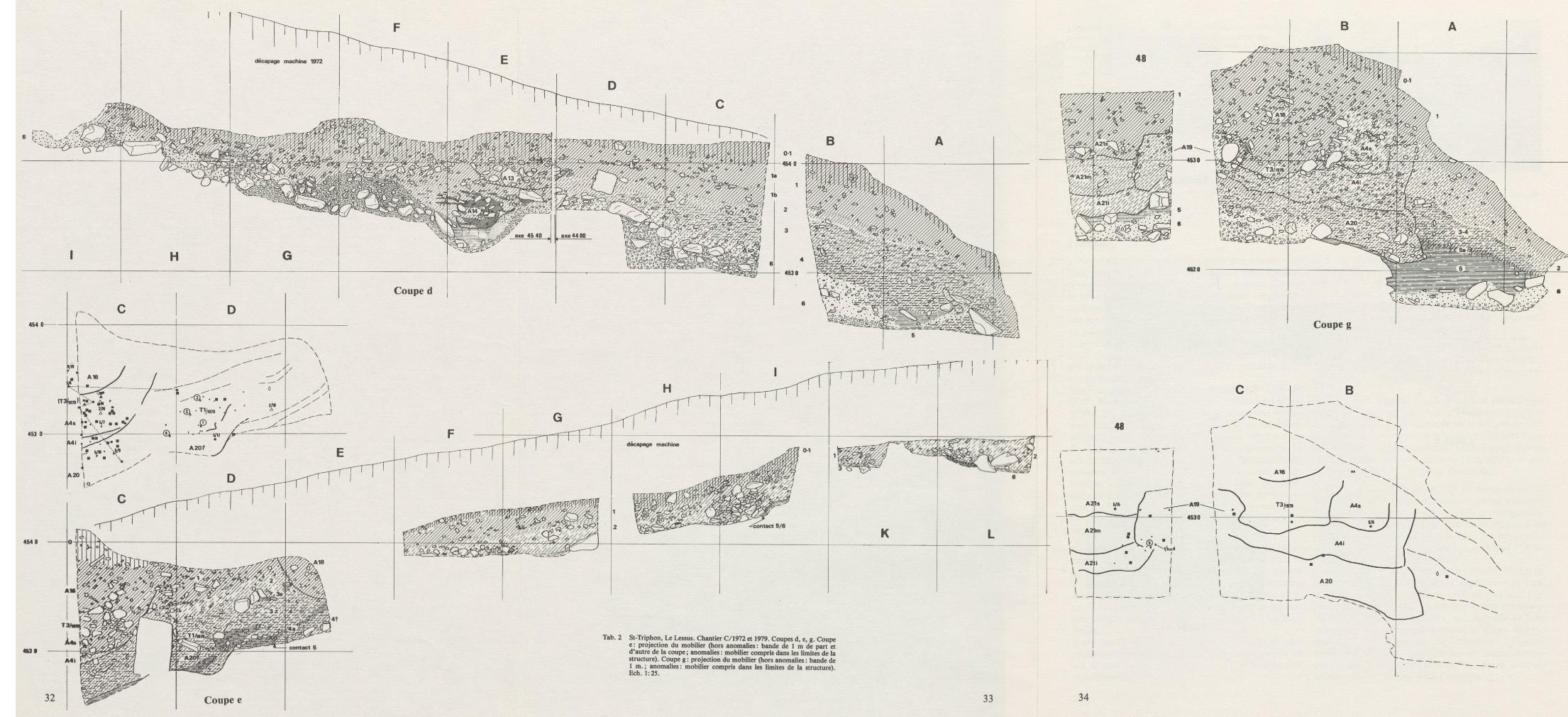
Coupe b



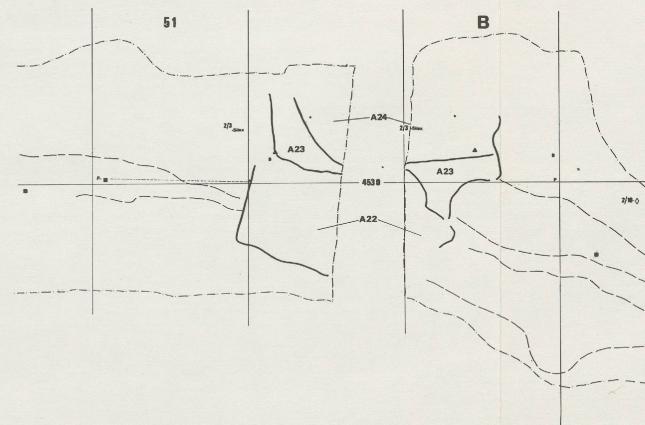
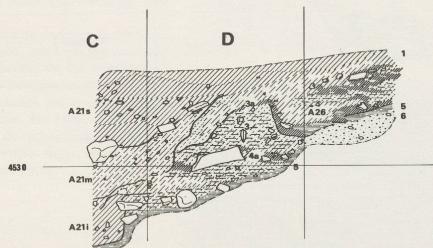
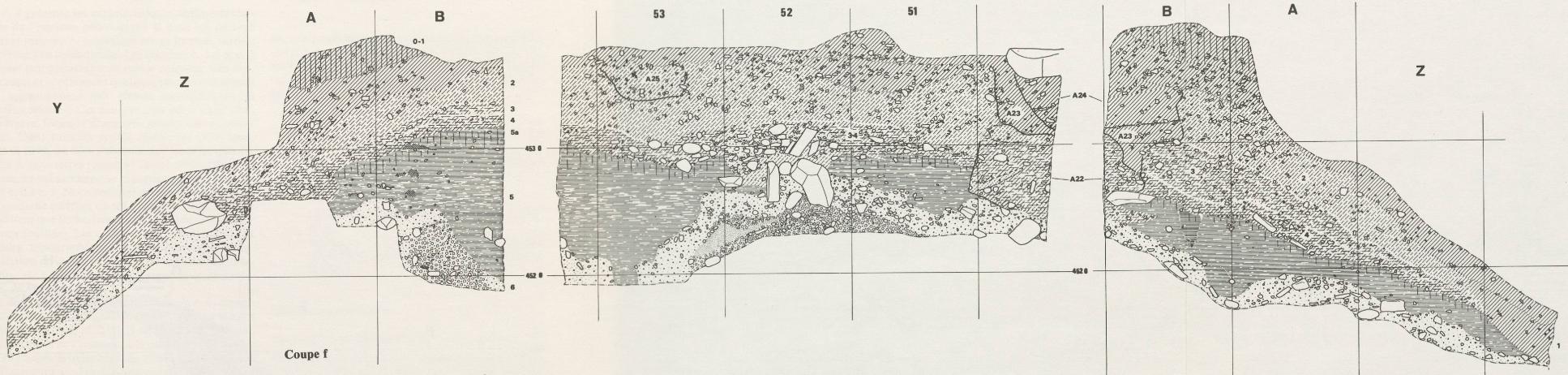
Coupe c

Humus	C. 0	
Terre noire	C. 1	Terres noires
Terre brun-gris	C. 2	Terres brunes
Terre brune	C. 3	Terres rouges
Terre rouge	C. 4	Terres rouges
Couche charbon		
Loess altéré	C. 5a	
Loess pur	C. 5	Loess
Sable et gravier	C. 6	
S. et g. + blocs	C. 6	Moraine
—▲—	Céramique + briques	
T	Brique-tuile	
R	Romain	■ Préhistorique
R1	Romain précoce (I <sup>e</sup> s.)	◊ Néolithique moyen
R4	Romain tardif (IV <sup>e</sup> /V <sup>e</sup> s.)	△ Age du Bronze
P	Protohistorique	▲ Age du Bronze final
•	La Tène finale grise fine	■ Fer
O	La Tène finale peinte	● Bronze
•	La Tène finale indigène	• Os
3/12	= N° 12 de la planche N° 3	

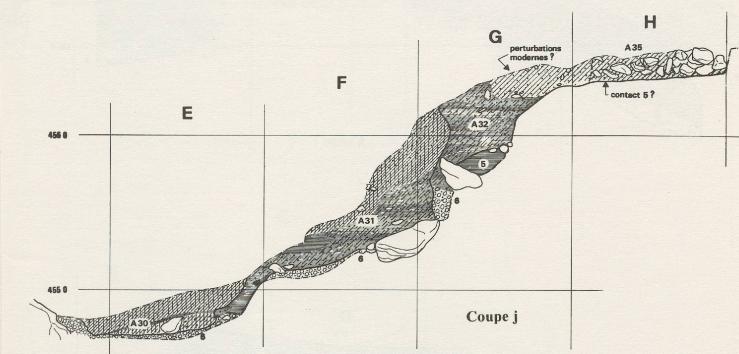
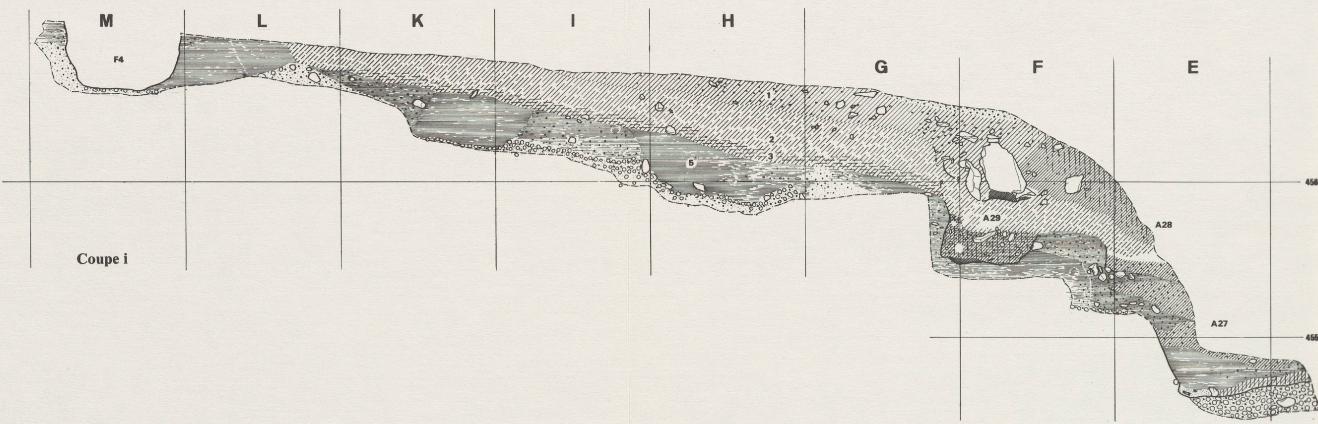
Tab. I St-Triphon, La Tessus 1979, Coupe a, b, c. Coupe a: projection du mobilier (hors anomalies; bande de 1 m); anomalies: mobilier compris dans les limites de la structure. Ech. 1:25.



Tab. 2 St-Trophim, Le Lessus. Chantier C/1972 et 1979. Coupes d, e, g. Coupe e: projection du mobilier (hors anomalies); bande de 1 m de part et d'autre de la coupe; anomalies: mobilier compris dans les limites de la structure). Coupe g: projection du mobilier (hors anomalies); bande de 1 m; anomalies: mobilier compris dans les limites de la structure). Ech. 1:25.



Tab. 3 St-Tiphon, Le Lessus 1979. Coupes f et h. Coupe h : projection du mobilier (bande de 1 m). Ech. 1:25.



Tab. 4 St-Trophime, Le Lessus. Chantier B/1972. Coupes i et j. Ech. 1:25.

## *Remarques d'ordre pédologique<sup>18</sup>*

La c. 4 présente les caractéristiques sédimentologiques de l'horizon pédologique B d'un sol de type «terres rouges»<sup>19</sup>: coloration rouge intense, texture argileuse peu caillouteuse. Les couches c. 3-4 et c. 3 (limites peu précises) sont moins colorées, très caillouteuses et contiennent quelques tessons très érodés qui appartiennent aux classes «néolithique» et «préhistorique». Ces couches sont selon toute vraisemblance formées d'apports amont par ruissellement. Dans tous les profils relevés en 1959/1960, 1972 et 1979, on note l'absence de l'horizon pédologique A des «terres rouges»<sup>20</sup>. Les horizons pédologiques du sol moderne se répartissent dans les couches c. 0 à c. 3. Nous sommes donc en présence d'un sol moderne coiffant un sol fossile tronqué, dont ne subsistent que les horizons inférieurs (du moins dans la zone fouillée). Les causes d'une telle érosion sont d'ordre topographique (pente), climatique (augmentation de la pluviosité) et anthropique (déboisements, etc.), ces trois facteurs étant en étroite relation.

Si le niveau 4a, en partie supérieure de la c. 4, correspond bien à une occupation du Néolithique moyen (bord à mamelon, pl. 2/4), il est donc fort probable que les causes de l'érosion de la partie supérieure des terres rouges proviennent du déboisement intensif de l'ensellure au Néolithique moyen (occupations denses attestées sur de nombreux sites du même type en Valais) associé à la forte augmentation de la pluviosité (dégradation climatique de l'Atlantique récent). Dans ce cas, on peut vraisemblablement mettre en relation le niveau 5a (loess altérés et charbons à la base des terres rouges) avec les premiers horizons néolithiques du Valais (Sion-Planta, voir note 17).

Malheureusement, l'absence de données archéologiques plus précises au Lessus, nous engage à la plus grande prudence. Pour l'heure, un fait s'impose: il est impossible d'utiliser les horizons «terres rouges» comme repères chronologiques précis d'une stratigraphie en Valais (ensellures, etc.) sans prendre en considération les facteurs de remaniement (érosion, etc.) et la position des profils dans leur contexte topographique (sommets de pentes, «thalwegs»).

## 2. Analyse spatiale

De très nombreuses structures ont été reconnues au cours des fouilles de 1972 et 1979; elles ont souvent simplement été individualisées, ou analysées partiellement et selon des méthodes variables (voir plus haut).

Trois types de structures ont été définis:

1. Structures en élévation (murs): M1-M5 (chantiers A, B, C/1972)
2. Structures au sol: deux empierrements (chantier C/1972)
3. Structures en excavation:
  - fosses-foyers: F1-F4 (chantier B/1972)
  - «anomalies»: A1-A39 (chantier B, C/1972; 1979)
  - (– sépultures: chantier C, En la Porte/1972; sondages 1974; chantier 1979: chapitre séparé, à la suite)

### Structures en élévation

**M1:** complexe des murs du chantier A/1972 (fig. 5/9; 23-25).

Plusieurs tronçons de murs ont été dégagés en sondages mécaniques sur ce chantier et n'ont pu être analysés en détail. Sur une assise de soubassement, composée de gros blocs morainiques sans mortier, repose la fondation des murs proprement dite (environ 50 cm de haut), de blocs et mortier de chaux; le mur montant est composé de galets taillés et liés au mortier à la chaux (conservé sur environ 15 cm au maximum, au-dessus du ressaut de fondation). La surface du sol moderne actuel se trouve environ 40 cm au-dessus des murs; l'assise de fondation repose sur le gravier morainique (c. 6).

Ce complexe de murs forme un E dont les branches externes pointent en direction du nord, jusqu'au talus ménagé par les excavations du printemps 1972 après la destruction de toute la partie située au nord (voir fig. 1, 23).

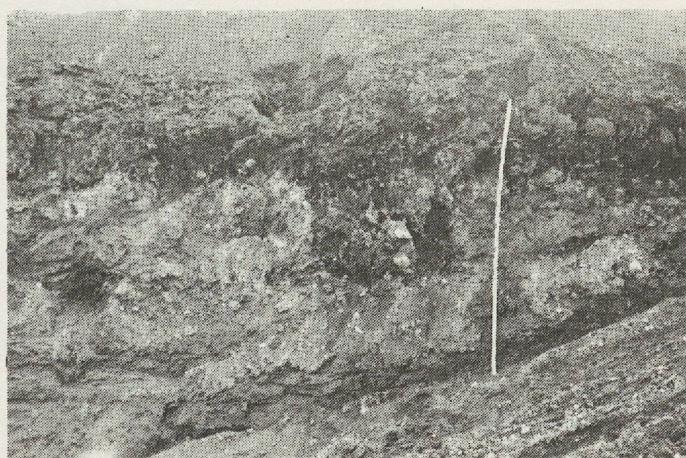


Fig. 23 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier A/1972. Détail d'une fosse creusée à partir des terres noires (couches 0-1, ép. romaine), à l'intérieur de la moraine (couche 6). (Zone détruite par l'excavatrice, voir fig. 1).

**Datation:** au cours du nettoyage des murs, quelques fragments de céramique ont été récupérés (complexe « remplissage du mur » de 1972) : quelques éléments résiduels « préhistoriques » et du mobilier gallo-romain aussi bien précoce (augustéen - I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) que tardif (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) Fragments minuscules, non illustrés.

**Interprétation:** il s'agit des vestiges d'un bâtiment gallo-romain, (environ 8-10 m de côté, avec une séparation interne), vraisemblablement du IV<sup>e</sup> s. de notre ère, en grande partie détruit en 1972 et dont la fonction ne peut être définie (habitation ?).

**M2:** muret de pierres sèches du chantier B/1972 (fig. 12, 26-28).

Appareillage, sans mortier, de galets morainiques (dimension moyenne 20 cm) et de blocs calcaires, conservé sur 1 m de haut. Ce mur semble être posé sur le sol (absence de fossé d'implantation) ; il décrit un léger arc de cercle (convexe vers l'amont) sur une longueur de 3 m et présente une épaisseur au sommet de 30 cm. A son extrémité ouest, un gros bloc calcaire, orienté nord-sud, perpendiculairement au mur, matérialise vraisemblablement l'assise d'un retour vers l'aval.

**Datation:** quelques tessons ont été recueillis dans le remplissage aval du mur (au milieu des pierres écroulées) exclusivement d'époque romaine, principalement tardive (IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et postérieur ?, voir pl. 7/11-13).

**Interprétation:** de par son orientation, sa courbure vers l'amont, ce mur a pu servir de soutènement à une terrasse, d'époque romaine tardive ou antérieure (*terminus ante quem*). La destruction durant les phases d'excavation précédentes (au XX<sup>e</sup> s.) enlève tout espoir de pouvoir l'intégrer à une couche archéologique ou une construction définie.

Il en va de même pour le grand mur reporté sur le plan de A. Naef (voir fig. 5/6) dont date et fonction demeurent inconnues.



Fig. 24 St-Triphon, Le Lessus. Chantier A/1972. Vue de l'ouest. Complexes des murs M1.



Fig. 26 St-Triphon, Le Lessus. Vue de l'ouest. La surface dégagée de l'humus au début de la fouille ; à gauche, le mur M2.



Fig. 25 St-Triphon, Le Lessus. Chantier A/1972. Vue du sud-est. Mur M1.

**M3:** « mur » du chantier C/1972 (Q-R/43-44-45) (fig. 12, 29)

Une assise de grosses dalles calcaires s'étend au-dessus des tombes 1-2/1972, perpendiculairement à celles-ci et sans perturber les squelettes. La base des blocs repose sur ou dans la c. 1, et vient s'appuyer à l'ouest contre un énorme bloc de la moraine. A l'est il ne semble pas y avoir de continuation au-delà de la tranchée D/1972.

**Datation et interprétation:** ces maigres renseignements ne permettent ni de dater ni d'interpréter cette structure dans un sens fonctionnel. Les tombes 1-2/1972 d'âge indéterminé (voir plus bas) ne fourniraient qu'un *terminus post quem*... Remarquons toutefois que M3 est dans l'axe d'une forte rupture de pente, visible dans les tranchées C, D, E/1972 (fig. 14) ; il pourrait donc s'agir de l'assise d'un mur de soutènement de terrasse, probablement d'époque médiévale.



Fig. 27 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue de l'ouest. Mur M2.

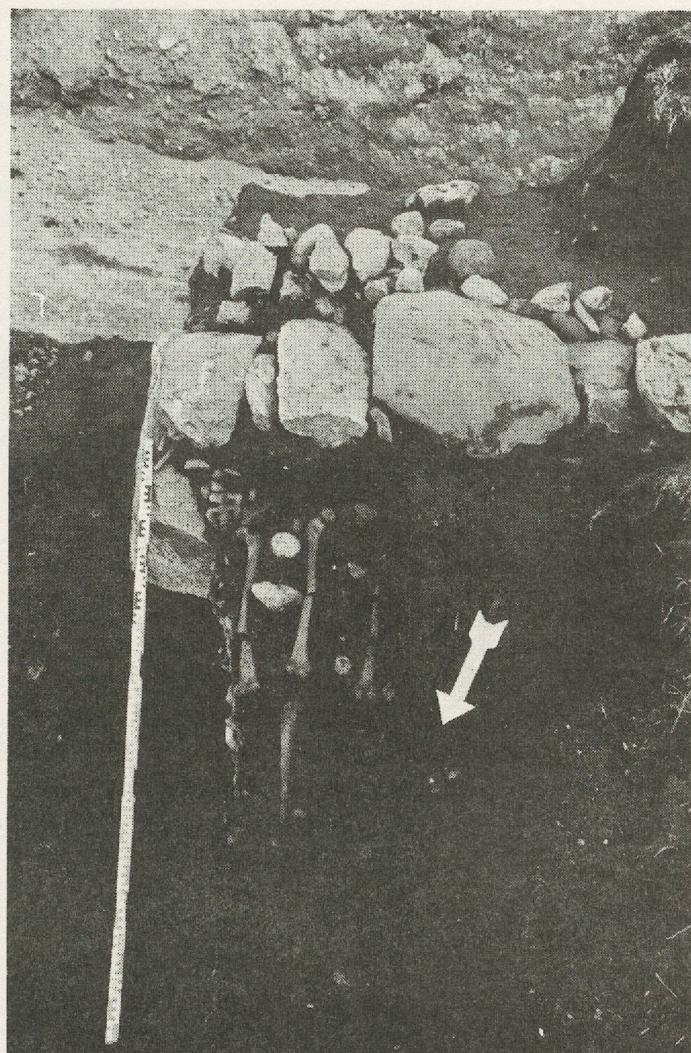


Fig. 29 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Mur M3, au-dessus de la tombe double (T. 1-2/1972).



Fig. 28 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue de l'est. Mur M2.

**M4:** mur d'entrée du chantier C/1972 (non reporté sur les fig. 5, 12)

Un muret composé de galets liés au mortier de chaux a été reconnu en bordure orientale du talus de l'ensellure supérieure du Lessus, environ 4 m à l'est de la tranchée E/1972 et parallèlement à celle-ci.

*Datation et interprétation:* des tessons de céramique vernissée permettent d'envisager une relation avec le complexe médiéval et/ou moderne du Lessus.

**M5:** mur du chantier C/1972 (K-L/47-48-49) (fig. 12, 30)

Une assise de grosses pierres (du même type que celle de M3) est conservée sur environ 2,50 m de longueur.

*Datation et interprétation:* en l'absence de données stratigraphiques (l'ensemble des c. 2-5 est érodé en cet endroit) ou de mobilier archéologique en relation, la date de cette structure est inconnue; peut-être s'agit-il également d'un mur de terrasse? Quelques gros blocs en alignement ont été repérés dans le fond de la tranchée D, aux environs des m<sup>2</sup> L-M/44. Ils pourraient, de par leur orientation, correspondre au prolongement de M5 vers l'ouest (fig. 31).

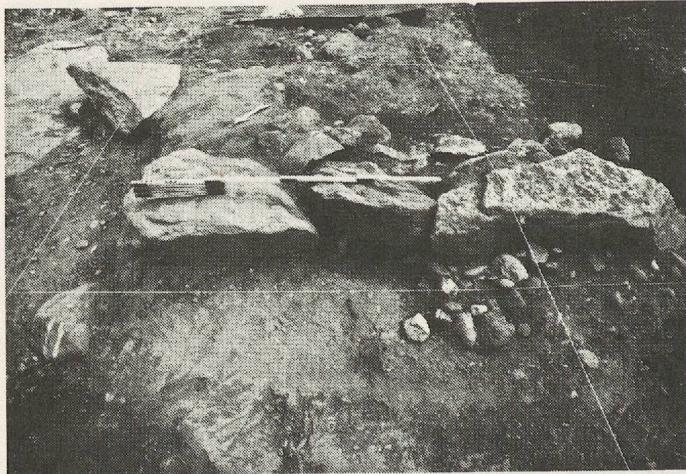
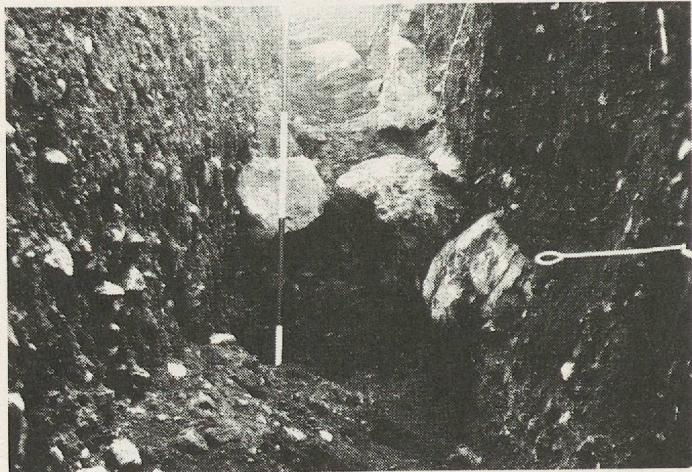


Fig. 30 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Mur M5.

Fig. 31 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tranchée D. Vue du nord. Mur M5 ?



#### Caisson F-G/48-49 (symboles : voir p. 71)

*Classement du matériel par décapage*

	c. 1	c. 2P (sol sup.)	c. 2 (sol inf.)	c. 3
R	++	++	++	+
P	-	++	++	+
LTF (•○●)	-	+	+	+
PREH (■)	-	-	-	-

### Structures au sol

#### *Empierrements* du chantier C/1972 (F-G/46-47-48-49) (fig. 32)

Deux sols superposés sont apparus dans la c. 2 : le sol supérieur est constitué de gros galets jointifs. Le sol inférieur, quelques cm plus bas, est composé d'un cailloutis dense, aménagé presque directement à la surface de la c. 3.

*Datation et interprétation* : ces deux sols étaient recoupés au sud par une fosse allongée (contenant du mobilier préhistorique, Bronze final et La Tène finale).

Le sol supérieur appartient, selon toute vraisemblance, à une occupation La Tène finale, pré-romaine ; cette occupation débute au-dessus du sol inférieur (soit l'époque La Tène finale également ou « préhistorique » en relation avec le niveau 3a ailleurs). La fouille de ces caissons a été interrompue en 1972 au sommet de la c. 3 ; on ne peut donc obtenir une meilleure appréciation d'ordre chronologique.

### Structures en excavation

#### *Fosses-foyers*

Plusieurs fosses allongées ont été repérées lors du nettoyage de la surface (c. 0-1) du chantier B/1972 ; comme ces structures présentent les mêmes caractéristiques (longueur plus de trois fois supérieure à la largeur, parois verticales, fond plat, remplissage de grosses branches carbonisées) et que ces particularités sont globalement absentes des autres structures du Lessus, nous les avons isolées du corpus « anomalies » (voir p. 49).

L'anomalie A35 est également intégrée aux quatre fosses-foyers, bien que sa forme ne puisse être précisée du fait de l'érosion, mais son remplissage semble être du même type que F1-F4, (la datation obtenue par le C. 14 a montré après coup qu'elle était d'environ 7 siècles plus jeune que les autres, voir plus bas).

**F1-F4**: chantier B/1972 (H-M/1-9) (fig. 12, 33-43)

*Description* : voir le tableau p. 45.



Fig. 32 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Empierrement supérieur de la c. 2.

## Description des fosses-foyers

	L. cm	l. cm	prof. cm	niveau de creusement	bords	aspect du fond	aspect des bords	remplissage		charbons de bois (espèces et datation C14) <sup>21</sup>	mobilier archéo- logique	séparation interne	
								sup. blocs	rubéf.				
F1	100	50	16	plus bas que la base de c. 0 (c. 1-c. 4 érodées)	vert.	légèrement charbonneux	légèrement rubéfiés(?)	?	?	quelques charbons	?	—	F1 + A34 2 caissons?
F2	200	65	20	»	»	très charbonneux	fortement rubéfiés	+	+ ?	charbons denses	Quercus ++ Fagus + 2730 ± 60 BP	quelques os carbonisés	F2: 2 caissons
F3	370	50	25	»	»	charbonneux	rubéfiés	++	—	branches carbonisées (Ø 8 cm)	Quercus ++ 2770 ± 60 BP	—	—
F4	380	70	35	»	»	»	»	++	—	traces de branches carbonisées	—	os (carbonisés) 2 tessons (Bronze final pl. 3/8)	—
A35	250	?	20	»	»	»	»?	++	—	»	Picea + Abies + 2060 ± 60 BP	crâne de bovidé carbonisé	—

*Datation*: les charbons de plusieurs fosses-foyers ont été prélevés en vue de datation C14 (note 21) : F2 et F3 peuvent être attribuées à la fin du Bronze final (780 ± 60 BC, 820 ± 60 BC, dates non calibrées), A35 par contre à la fin de la Tène (110 ± 60 BC, date non calibrée).

Deux tessons d'un même bord de jarre, attribués au Bronze final (pl. 3/8), ont été mis au jour dans le remplissage de F4, l'un d'eux au sommet de la fosse, l'autre dans le fond de celle-ci ; ce dernier présente les traces caractéristiques d'une re-cuisson (plages oranges).

*Interprétation*: F2 est divisée en deux parties (fig. 35, 36) qui ont vraisemblablement eu la même utilisation (présence de charbons de bois). Si l'on intègre la petite fosse A34 à F1, cet ensemble comprend également deux fosses.

F3, F4 et F5 ne présentent aucune séparation interne ; elles sont comblées dans leur partie supérieure par de grosses pierres non rubéfiées (« pierres en principe sans trace de feu » : journal de fouilles 15.3.1972) ; au-dessous de ces pierres, des branches carbonisées tapissent le fond des fosses (fig 37-43).

La partie conservée de ces structures est située en-dessous du sol d'implantation dont l'érosion a détruit toute trace. Il est donc difficile de se faire une idée de l'aspect de ces structures lors de leur fonctionnement et de leur mode de relation, toutefois postulé (même orientation, écartement constant, même type de construction et de remplissage).

S'agit-il de fours? Ce serait envisageable pour F1 ou F2 avec une séparation en deux parties. Ce type de construction, de par ses proportions, pourrait se rapprocher du four fouillé sur le site des « Rives » près de Chalon-sur-Saône (Bonnamour 1976, 128), mais l'absence de scories à proximité immédiate, ou de gouttelettes de bronze, tend à contredire cette hypothèse.

Dans le cas de F3, F4, F5, une interprétation comme fosse à *vocation artisanale* nous paraît plus vraisemblable. Peut-être s'agit-il de sortes de charbonnières (en vue de la transformation de bois en charbons de bois), bien que de telles structures soient généralement circulaires et à même le sol.

Des fosses de ce type se retrouvent dans plusieurs sites protohistoriques de Suisse. À Gächlingen SH (Bill 1976, 69), 2 fosses d'environ 3,5 m de longueur avec charbons et pierres rubéfiées sont datées d'environ 900 av. J.-C. (C14). À Fällanden ZH (fouilles de 1980 du Denkmalpflege Kanton ZH, W. Drack, comm. pers.) plusieurs fosses allongées orientées NW-SE contiennent de gros blocs, des charbons, et du matériel Bronze moyen - Bronze final ; elles sont interprétées comme « Werkgruben »<sup>22</sup>.

Nous proposons donc, à titre d'hypothèse, de rattacher cet ensemble de structures, à l'exception de A35, aux autres témoignages de l'activité de métallurgistes, de bronziers au Lessus : présence d'une lentille de bronze (pl. 2/20), de déchets de fonte de bronze (pl. 2/19), indatables d'après le contexte de découverte, et surtout la mise au jour de la sole d'un four dans le chantier principal 1959/1960 de O.-J. Bocksberger (1960/61, 208 ; 1964, 64-65) avec fragments de moules et gouttes de bronze fusé, attribués à la fin du Bronze final.

D'autres découvertes du siècle passé, les dépôts de fondeurs du Signal ou du Lessus ou même de Charpigny (voir chapitre II, IV), pourraient également, à titre d'hypothèse, être mis en relation avec ces restes d'activité.

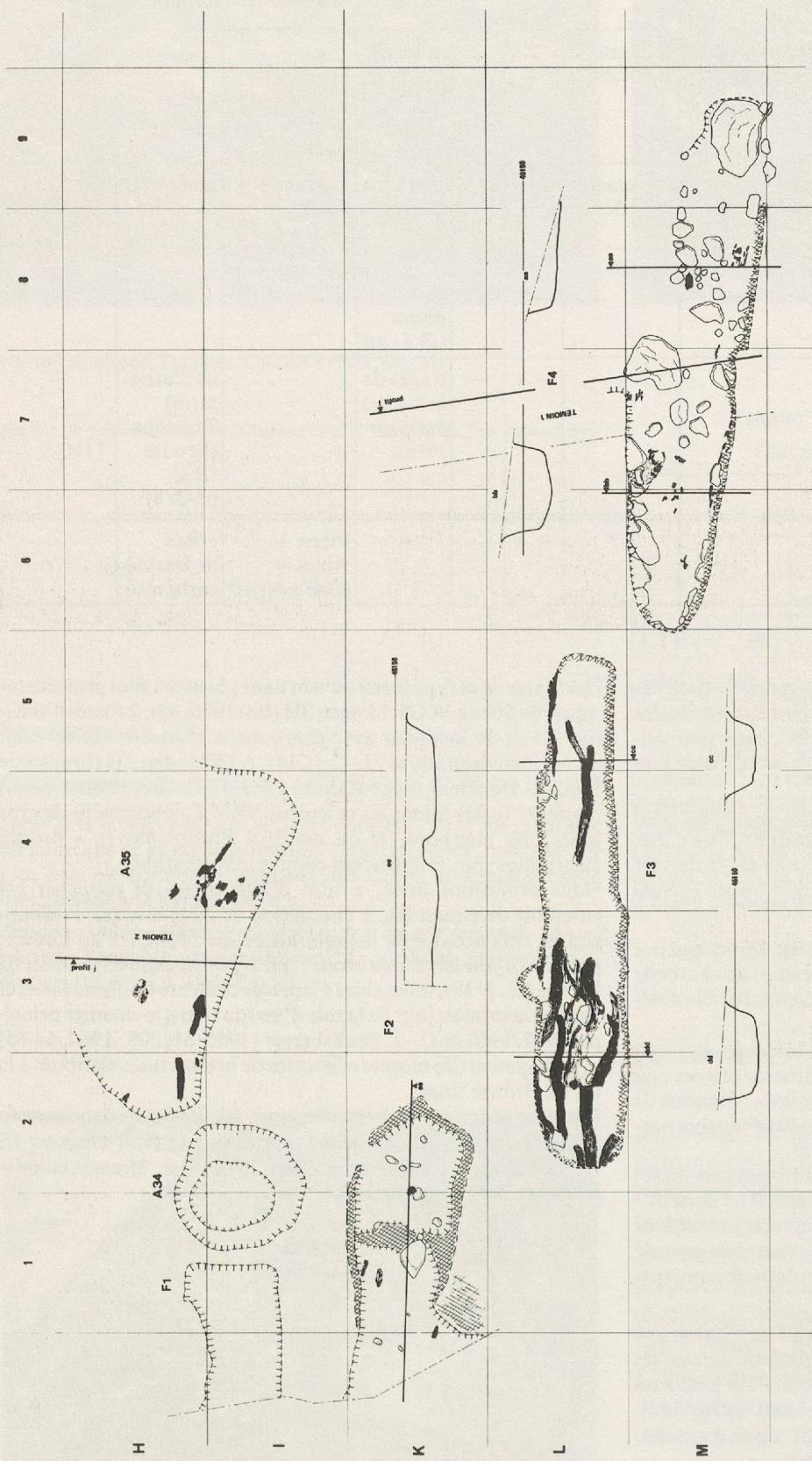


Fig. 33 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue du sud. La zone des fosses-foyers en cours de décapage. Ech. 1:50.

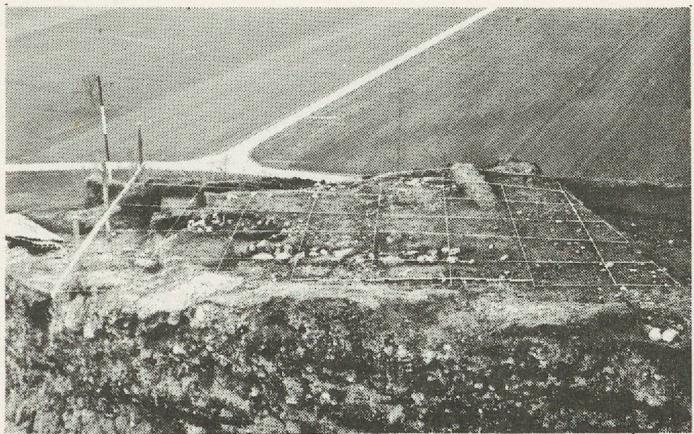


Fig. 34 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue du sud. La zone des fosses-foyers en cours de décapage.

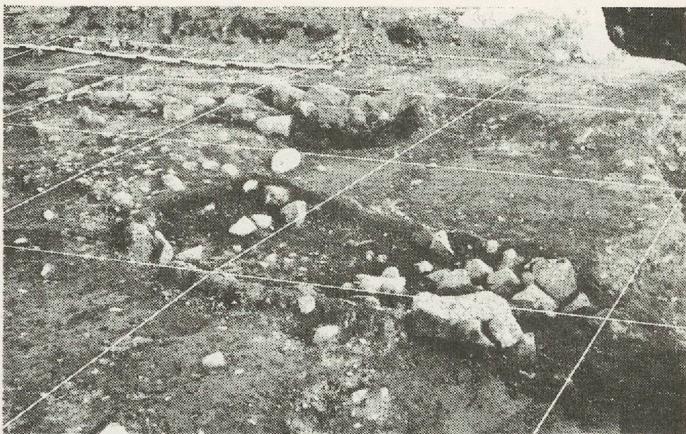


Fig. 35 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F2 (au premier plan) et F3 en cours de décapage.



Fig. 37 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F3 (au premier plan) et F2 en cours de décapage.

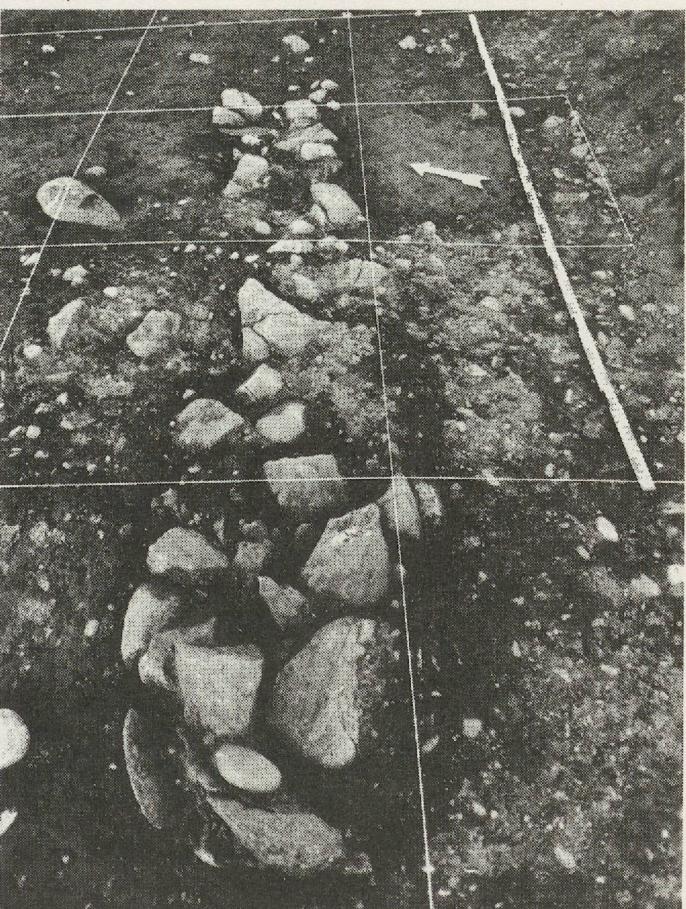


Fig. 36 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F2 et F3, après vidange.

Fig. 38 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosse-foyer F3 en surface.

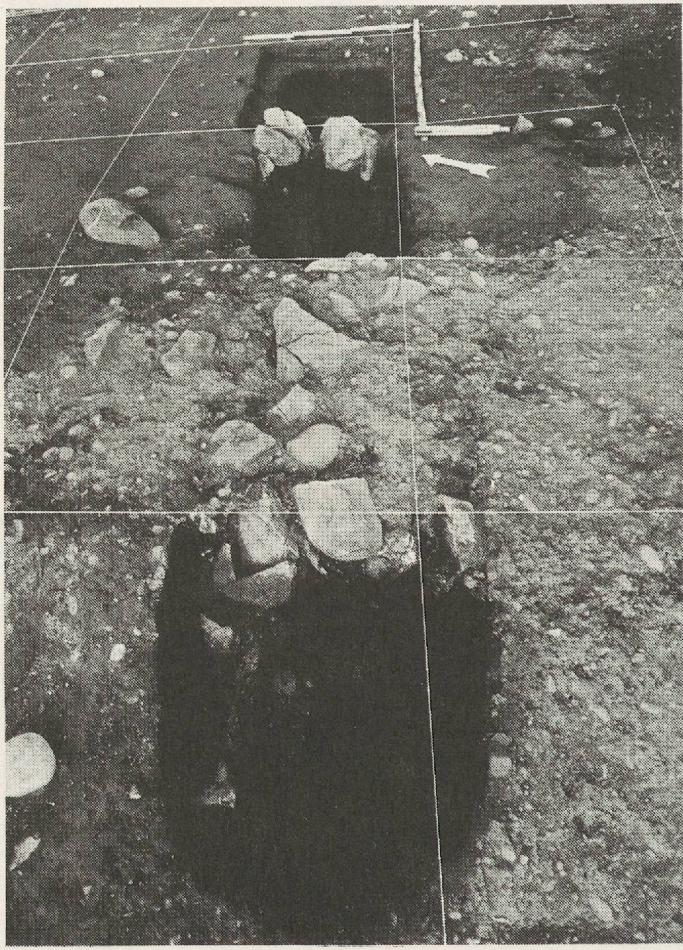


Fig. 39 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fossé-foyer F3 en cours de fouille; au fond, poutres carbonisées et comblement de gros blocs (voir fig. 38).

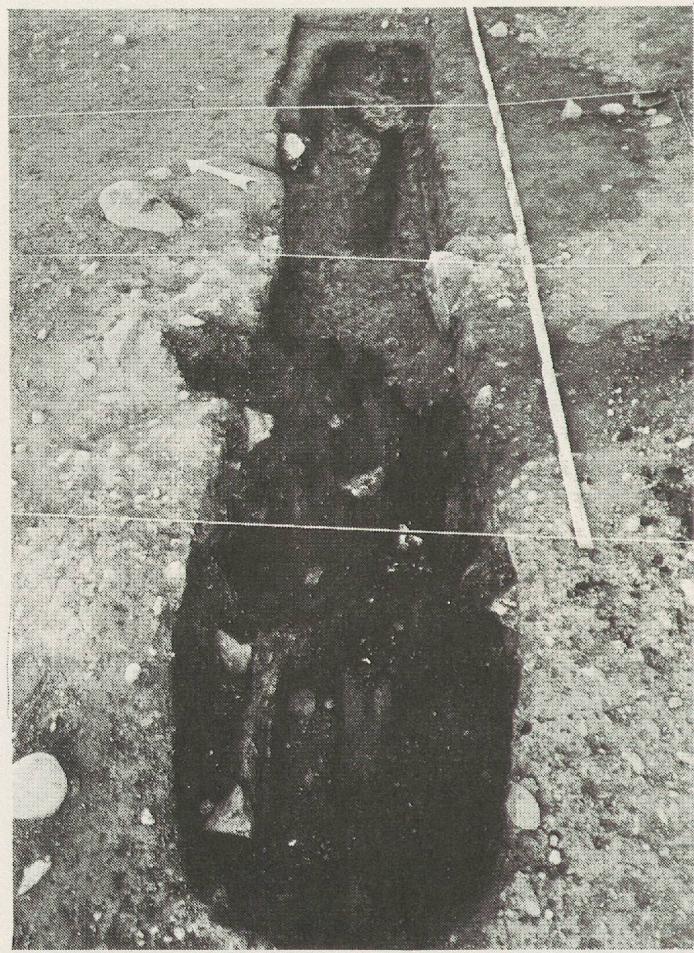


Fig. 40 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fossé-foyer F3 en cours de fouille (voir fig. 39).

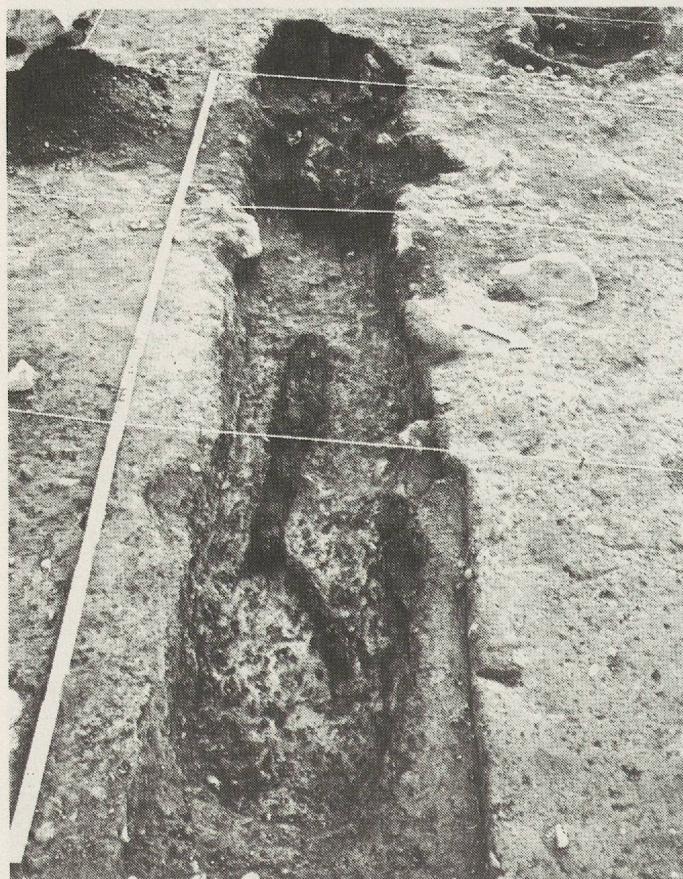


Fig. 41 St-Tiphon, Le Lessus. Fossé-foyer F3 vidée (voir fig. 40).



Fig. 42 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fossé-foyer F3; vue de l'ouest, détail d'une coupe transversale.

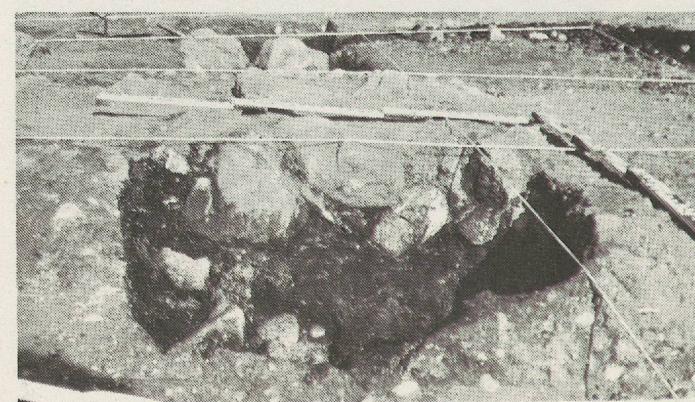


Fig. 43 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F4 (au premier plan) et F3 après la fouille.

## Anomalies

Au cours des fouilles de 1972, le temps et les moyens dont disposaient les archéologues ne leur ont pas permis d'étudier en détail les structures en excavation décelées dans les chantiers B et C (voir *chapitre I*). L'exploitation de cette documentation déficiente reste donc limitée; nous nous bornons ici à l'étude des structures en fosse figurant sur des coupes relevées, qui seules permettent de rattacher ces structures aux couches définies et de reconnaître, du moins en partie, les nombreux recouplements et recreussements de ces fosses. Les remaniements sont en effet si nombreux (surtout dans le chantier B/1972, voir p. 55, fig. 22, 44) qu'aucun des rares prélèvements par structure n'est homogène. De plus, ces actions successives n'ont pas pu pour la plupart être reconnues à la fouille.

Le caisson P1/1979, fouillé de manière fine (mobilier situé dans l'espace, voir fig. 45-46) permet d'étudier plus en détail l'ensemble des anomalies rencontrées. Les caissons P10 et P2/1979 ont été fouillés plus rapidement; certaines anomalies ont pu être répertoriées, mais ne doivent être interprétées qu'avec précaution.

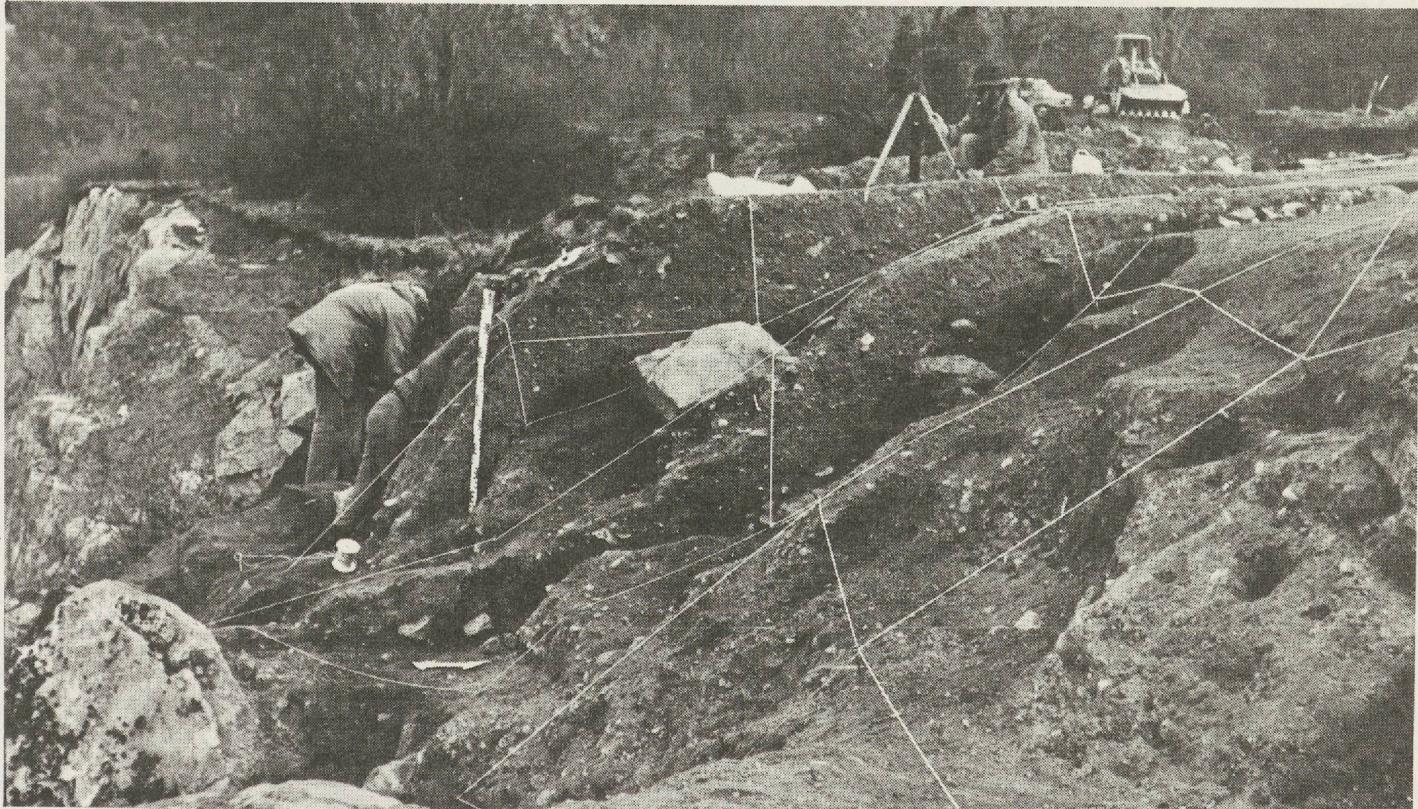
### Description (tableau p. 50-51)

Toutes les anomalies définies sur le plan général (fig. 12) sont décrites.

### Remarques concernant quelques critères descriptifs:

- «degré de certitude» — «probable»: les limites de l'anomalie sont peu visibles en coupe, le remplissage se laisse à peine différencier du terrain encaissant;  
+ «certain»: les limites sont nettes, le remplissage bien différencié;  
i l'anomalie a été creusée à partir du fond de la couche i;  
? la partie supérieure de l'anomalie est érodée;
- «utilisation»
- «degré de signification du mobilier» — l'anomalie n'a pas été définie au cours de la fouille, le mobilier n'est pas individualisé;  
0 l'anomalie a été fouillée en partie ou en totalité; le mobilier a été récolté en vrac, son attribution reste incertaine;  
1 l'anomalie est mal définie en plan, le mobilier est situé (3 dimensions) dans le terrain; il peut être attribué à l'anomalie au moyen de la projection d'une bande de quelques cm sur la coupe;  
2 l'anomalie est bien définie, le mobilier est situé (3 dimensions), mais une partie de la structure seule a été fouillée;  
3 l'anomalie est bien définie, le mobilier est situé (3 dimensions), elle a été fouillée intégralement;
- «classes chronologiques du mobilier» (voir p. 69 ss)  
— absent;  
+ moins de 5 fragments;  
\* plus de 5 fragments.

Fig. 44 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue de l'ouest. Ensemble de fosses imbriquées les unes dans les autres.



Anomalie	Coupe	m²	Degré de certitude	« Utilisation »	Couches entamées	Recoupe anomalie	Est recoupée par anomalie	Profondeur	Forme en plan	Dimensions max., en plan	Parois inclinées	Parois verticales	Fond arrondi	Fond plat	Fond pointu	Matrice de remplissage	Argile rubétisé	Charbons	Pierres	Jointives	Rubéfierées	Niveau de signif.	R	R4	R1	T	P	●	•	○	■	▲	△	◊	Fer	Bronze	Os humains	Os animaux	Datation C14 ou mobilier (terminus post quem)
A3	a	B,C/46	+	2	3			A4 inf., A4 sup.	55 CIR	300	+	-	? ?	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Préh. ■				
A4 sup.	a,e,g	B,C/47, 48	+	1	3			A3	40 CIR	140	-	+	+ +	-	-	-	-	-	-	-	1-2	1-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Proto. P					
A4 inf.	a,e,g	B,C/47, 48	+	1	2-3			A3, A20?	50 CIR	170	-	+	- +	-	-	-	-	-	-	1-2	1-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF •						
A5	b	E/40	-	0-1?	1				>20 CIR?		+	-	+ +	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ● •					
A6	b	C/40	-	0-1?	1				>30 CIR?		+	-	+ +	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ●					
A7	c,ii	F/43	+	?	6.				>50 CIR	50	*	-	- -	-	-	-	-	-	-	139	139	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ●					
A8	c,kk	F/43	+	?	6				>20 CIR	40	+	-	+ +	-	-	-	-	-	-	A12	>60 REC	150×50	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ●				
A9	c,gg	D,E/42, 43	+	?	6																										LTF ●								
A12	c,gg	D,E/42, 43	+	?	1			A9																							Aug. R1								
A13	d	D/45	-	0-1	1-2			A14																															
A14	d	F/45	-	?	5-6																																		
A15	d,ff	C,D/44	+	1b?	2-6			A13? T2/1979																						Préh. ■									
A16	a,e,g	B,C/47, 48	+	0-1	?			A3, T3/1979																						Rom. R									
A18	e	E/47	-	0?	1-3																																		
A19	g	C,D/48	-	?	?			T1/1979 A21?																						Proto. P									
A20	a,e,g	B,C,D/47, 48	-	?	3-6																									Proto. P									
A21 sup.	t,g	C,D/48, 49	+	1	2			A19?																						Proto. P									
A21 méd.	f,g	C,D/48, 49	-	?	2			A19?																						Préh. ■									
A21 inf.	f,g	C,D/48, 49	-	?	5-6			A19?																						Préh. ■									
A22	h	B/50	+	2-3	3-6																									?									
A23	h	B/50	+	1?	2, 3			A22																						Bronze ▲									
A24	h	B/50	+	1?	2, 3			A23, A22																						?									
A25	h	B/53	-	1	2																									?									
A26	f	E/48	-	3a?	4, 3a?																									Proto? P									
A27	i	D,E/4, 5	+	?	5																									?									
A28	i	E/5, 6	+	2?	5			A27																						Préh. ■									
A29	i	F/5, 6	+	2?	5																									Bronze fin. ▲ (2600 ± 70 BF)									
A30	j	E/3, 4	+	?	5, 6			A31																						Proto. P									
A31	j	F,G/3, 4	+	?	6			A32																						Préh. ■									
A32	j	G/3	-	?	5																									?									
A34	-	I/1, 2	+	?	?																									?									
A35	Voir tableau descriptif « fosses-foyer » p. 45																																						
A36	ff	C,D/44	+	1b	2, 6?																									Proto. P									
A37	c,ii,hh	F/44	-	?	1?			A39, A38s																						Proto. P									
A38 sup.	hh	F/44	+	?	6			A38i																						LTF ● •									
A38 inf.	hh	F/44	-	?	6																									LTF •									
A39	c,ii,kk	F/43	-	?	1?			A7,A8																						Proto P									

STL Chantiers B,C/1972, Chantier 1979

Tableau descriptif des anomalies (les anomalies A10, 11, 17, 33, définies en cours d'élaboration, ne sont pas décrites, n'intervenant pas dans la documentation ou les interprétations présentées ici).

CIR circulaire  
REC rectangulaire

### Anomalies du caisson P1/1979 (voir fig. 45-46)

#### A12 et A9

Ces deux anomalies ont été très difficiles à distinguer au cours des premiers décapages.

*Datation*: la projection du mobilier sur une coupe placée au milieu de A9 (coupe gg, fig. 46) montre pourtant une séparation entre une fosse (A12) au mobilier intégralement gallo-romain précoce (augustéen) (pl. 4/16-19; coupe gg) et une fosse inférieure (A9) au mobilier La Tène finale (pl. 4/20; coupe gg).

*Interprétation*: la fosse A12 a été creusée à l'emplacement d'une fosse plus ancienne (A9), dont elle recoupe le sommet; son remplissage (fragments de céramique augustéenne, nombreux os extrêmement fragmentés, voir p. 120), nous pousse à l'interpréter comme une simple *fosse à détritus*.

La fosse allongée A9 a des parois consolidées par trois assises superposées de pierres disposées de champ; son remplissage interne est composé de terre limoneuse sableuse, de teinte brun gris; un tel aménagement peut faire penser à une structure destinée à la conservation de denrées (*silo*), les pierres des parois, tout en isolant le contenu, consolident cette structure (fig. 47-48).

Remarquons toutefois que la tombe d'enfant de La Tène finale (T3/1979, voir p. 65, fig. 62-63), de même orientation que A9, a également des dalles dressées le long des parois de la fosse... L'absence d'os humains dans A9 nous empêche pourtant de proposer une interprétation dans le sens d'une structure funéraire<sup>23</sup>.

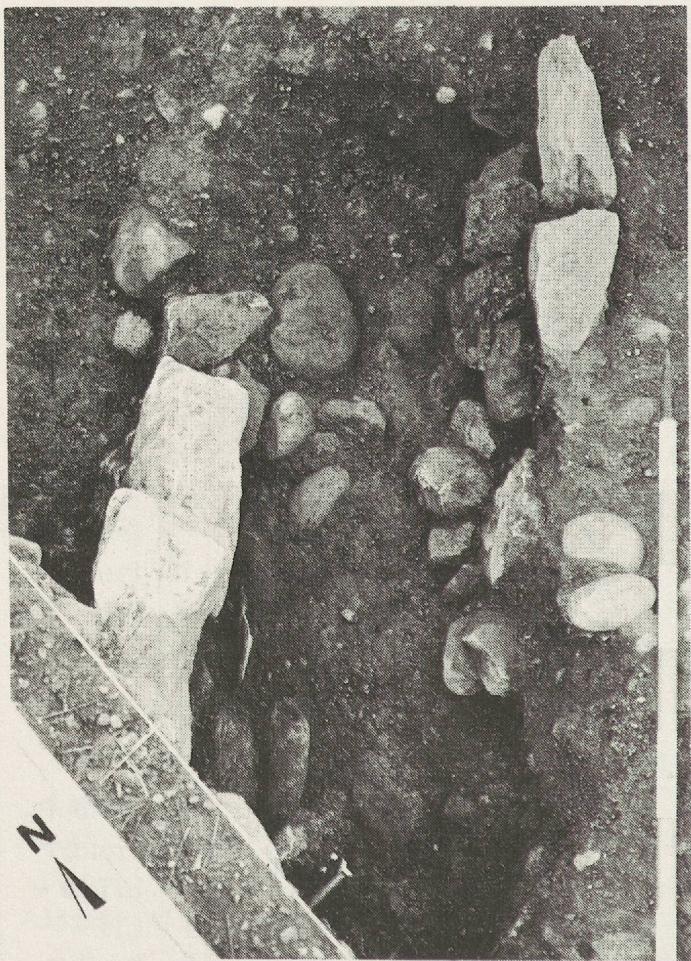


Fig. 47 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Anomalie A9 après vidange.

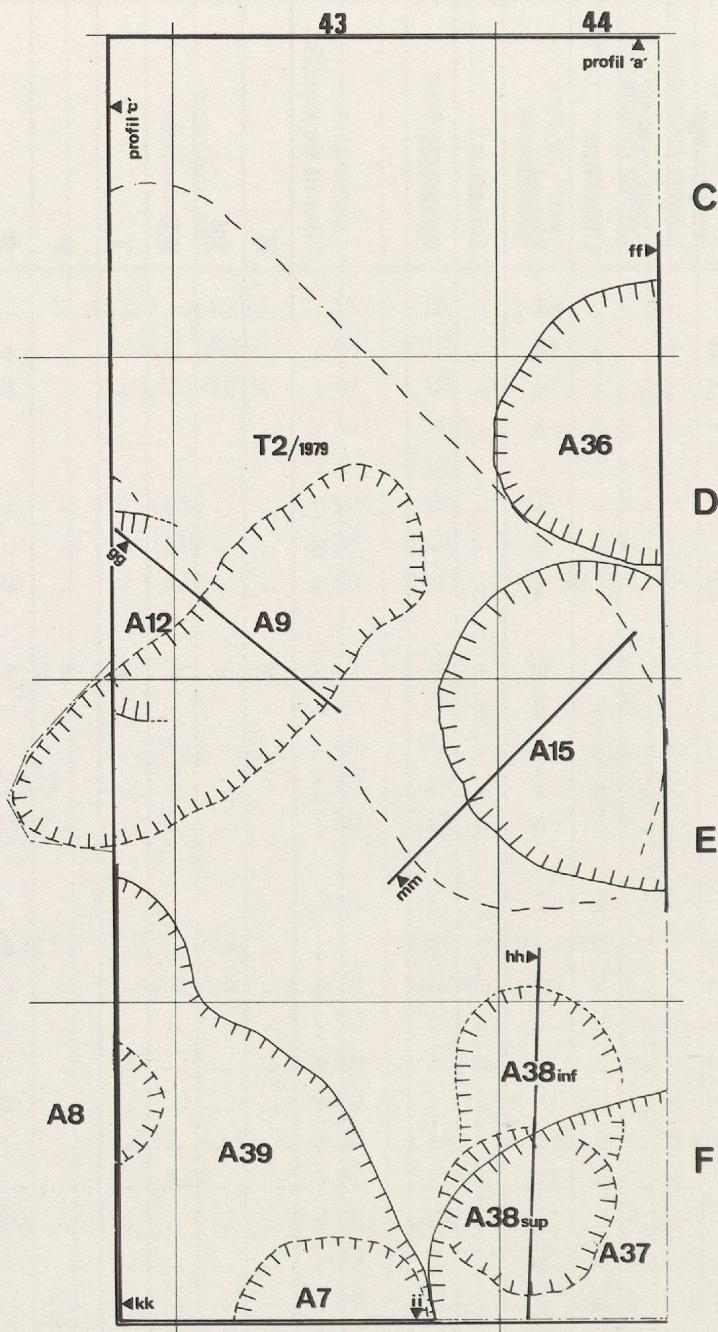


Fig. 45 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Plan des anomalies. Ech. 1:25.



Fig. 48 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Coupe c, à l'ouest du sondage; au centre, anomalie A9.

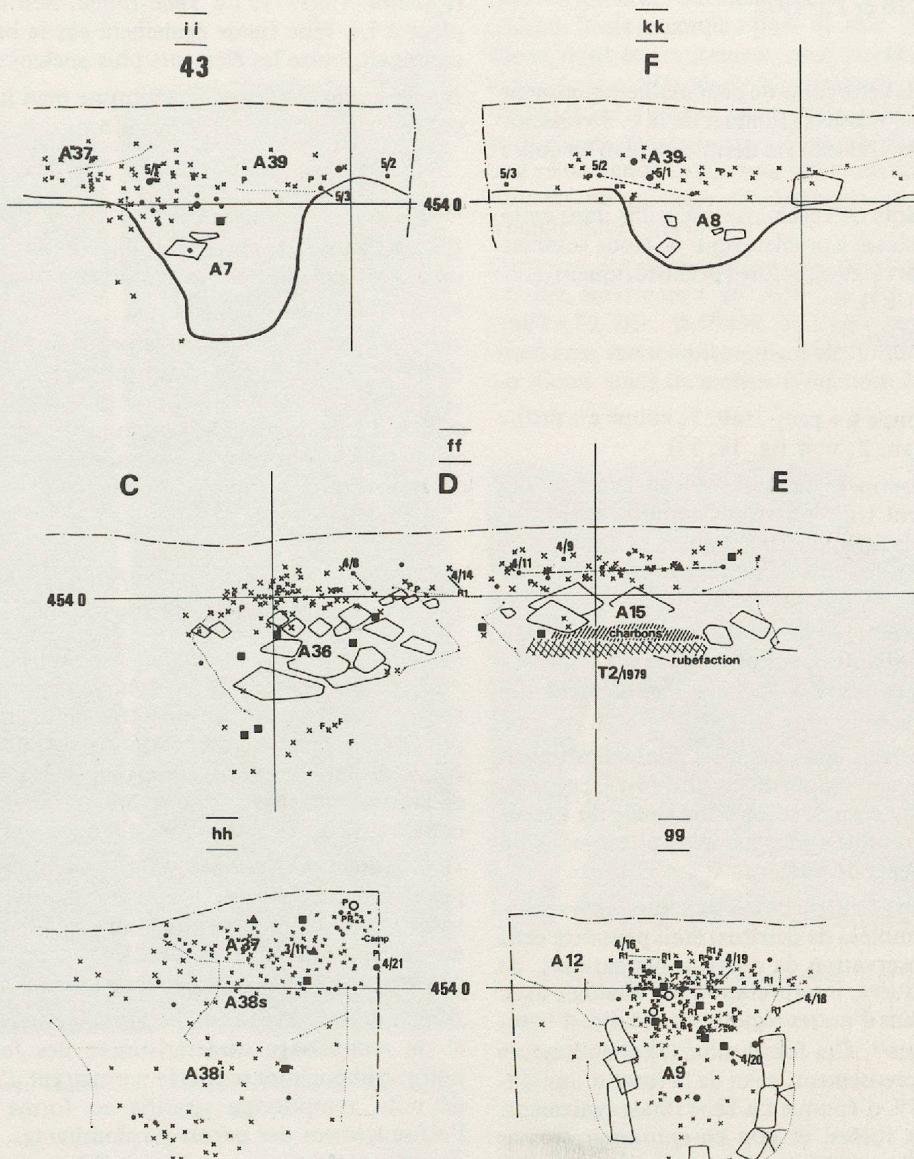


Fig. 46 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Coupes restituées en travers des anomalies. Projection du mobilier compris dans ces dernières. Position des coupes, voir fig. 45; légendes, voir tab. 1. Ech. 1:25.

#### A15 et A36 (coupe ff; fig. 46)

Ces deux anomalies circulaires sont érodées en leur partie supérieure; l'anomalie A36 a un remplissage dense de petits blocs calcaires éclatés au feu et d'os d'animaux divers (voir p. 120); dans la partie inférieure, le mobilier archéologique devient rare, des blocs rubéfiés de plus grande taille en tapissent le fond.

Le remplissage de A15 est composé de charbons de bois reposant sur une lentille d'argile rubéfiée (voir p. 120).

**Datation:** le mobilier de A36 se compose de fragments de céramique grossière de type préhistorique et de 3 fragments de fer (*terminus post quem*) à sa base; l'anomalie A15 ne contient qu'un fragment de céramique grossière de type préhistorique.

**Interprétation:** pour A36, l'hypothèse d'une simple *fosse à détritus* semble probable.

A15, par contre, peut être interprétée comme un *foyer*; de par sa position, une relation fonctionnelle avec la tombe T2/1979, quoique peu probable, pourrait être envisagée (voir p. 58).

#### A37, A38 sup., A38 inf. (coupe hh; fig. 46)

La partie supérieure de A37 est érodée; le remplissage terrestre

comporte de nombreux fragments d'os d'animaux et quelques débris de céramique.

A38 sup. et A38 inf. sont difficilement définissables (s'agit-il d'une seule fosse ou de deux fosses qui se recoupent?). Leur remplissage terrestre contient quelques tessons de céramique et os d'animaux (voir p. 121).

**Datation:** au vu du matériel céramique, ces 3 fosses sont en tout cas d'époque La Tène finale. A37 contenait en outre un fragment de céramique campanienne (non figuré ici) et un bord de pot à cuire (pl. 4/21).

**Interprétation:** simples *fosses à détritus*?

#### A39, A7 et A8 (coupe c, coupe ii et kk; tab. 1, fig. 46)

Ces trois structures ont été vues au sud du sondage P1/1979; A39, dont seule la partie inférieure subsiste, recoupe A7 et A8.

**Datation:** ces 3 structures sont vraisemblablement toutes d'âge protohistorique; A7 contient quelques tessons La Tène finale, A8 est stérile, A39 présente du matériel protohistorique (pl. 5/1-3).

**Interprétation:** A7 peut être un *trou de poteau*. A39 et A8 sont indéfinissables.

## Anomalies des caissons P10 et P2/1979

### A3 (coupe a + proj., tab. 1)

Le niveau de creusement de cette fosse ne peut malheureusement pas être restitué du fait de l'érosion (sommet de la c. 3 vraisemblablement); elle a en outre très mal été définie en plan au cours de la fouille.

*Datation:* tous les fragments de céramique recueillis dans cette fosse correspondent à la classe « préhistorique ». Nous sommes donc en présence d'une des rares structures préhistoriques fouillées en 1979 (âge du Bronze ?).

*Interprétation:* fosse à détritus...

### A4 sup., A4 inf., A20 (coupe a + proj., tab. 1; coupe e + proj., tab. 2; coupe g + proj., tab. 2; voir fig. 16, 17)

Il est impossible de se prononcer de manière tranchée: soit ces trois anomalies constituent trois phases de remplissage d'une même fosse (ce qui semble être confirmé par les coupes a et e) soit deux fosses imbriquées (comme le montre le décalage entre les deux parois A4 sup. et A4 inf. sur la coupe g).

Les parois de cette (ces) fosse(s) devaient être verticales à l'origine (ou légèrement surplombantes), si l'on se base sur l'absence de cône de remplissage habituel à sa base (éboulement des parois).

*Datation:* le mobilier recueilli dans ces trois anomalies imbriquées ne peut être sérié chronologiquement (pl. 5/4-14); typologiquement, il appartient au complexe La Tène finale du Lessus (avec quelques éléments résiduels plus anciens, phénomène dû aux nombreux remaniements de terrain).

*Interprétation:* la fonction première de ces structures en excavation (avant d'avoir été comblées de détritus) était peut-être celle de silos destinés à la conservation de denrées alimentaires, de grain, ou de tout autre matière, interprétation par analogie avec les recherches effectuées dans d'autres régions sur des sites d'habitat de l'époque de La Tène<sup>24</sup>. Ces fosses-silos (?) abandonnées ont alors subi un autre recouvrement, celui de la fosse d'implantation de la tombe T3/1979, d'époque La Tène finale également. Les bords rectilignes des fosses, et non en entonnoir (fosses « piriformes ») comme les exemples externes nous le montrent (voir note 24), l'absence de cônes de remplissage à la base des fosses et les caractéristiques sédimentaires du Lessus (terrain lâche) ne nous permettent pas d'envisager une longue durée d'utilisation de ce type de structures, allant au-delà de quelques années(?), et par là d'approcher une sériation typologique du mobilier à l'intérieur de la Tène finale.

### A16 (coupe e, g + proj.; tab. 2)

Le remplissage de cette fosse, qui coiffe la tombe T3/1979, est terieux (c. 1).

*Datation et interprétation:* quelques tesson de céramique, d'époques diverses et des fragments de tuiles permettent d'envisager qu'il s'agit du fond d'une fosse (à détritus ?) postérieure à La Tène finale...

### A19 (coupe g + proj., tab. 2)

Cette fosse allongée a été définie au cours de la fouille de la tombe T1/1979 qu'elle recoupe. Dans son remplissage, plusieurs fragments osseux, appartenant à l'individu de cette tombe (voir p. 114), ainsi qu'une épingle en bronze et un anneau-spiralé (pl. 1/T1/1979 n° 4, 5; pl. 1/mat. hors contexte n° 4) ont été recueillis (voir p. 57).

*Datation:* ce fossé, recoupant une tombe du Bronze ancien, a lui-même, semble-t-il, été recoupé par le fossé d'implantation de

la tombe T3/1979, La Tène finale. Son creusement peut être placé à La Tène finale également sur la base du mobilier qu'il contenait, outre les éléments plus anciens remaniés.

*Interprétation:* aucune fonction ne peut lui être attribuée avec certitude.

### A21 (coupe f, tab. 3; coupe 8 + proj., tab. 2)

Il s'agit en fait de trois anomalies superposées (A21 sup., A21 méd., A21 inf.) qui n'ont pas pu être délimitées précisément en plan au cours de la fouille.

*Datation et interprétation:* la projection d'une bande de 25 cm de part et d'autre de la coupe (profil g; tab. 2) permet de rattacher à A21 inf. et A21 méd. du mobilier strictement préhistorique. A21 sup. contient un tesson La Tène finale (pl. 5/15). Mais ces éléments sont trop peu nombreux pour permettre de dater ces structures. La fonction de ces fosses demeure inconnue.

## Anomalies du sondage P7/1979 (A22, A23, A24, coupe h + proj., tab. 3; fig. 20-21, 49-50)

Au m<sup>2</sup> B/50: trois anomalies à remplissage différencié (A22, A23, A24). A23 + A24 au remplissage très terieux semblent recouvrir A22 au remplissage très limoneux; à la base du remplissage de cette dernière, on remarque de fines lentilles en forme de cône, qui peuvent provenir de l'effondrement naturel de la partie supérieure des parois. La forme générale de A22 est conique, sa partie supérieure allant en se rétrécissant.

*Datation:* la projection du matériel (coupe h, tab. 3) ne permet pas d'attribuer avec certitude ces anomalies à une occupation précise. A23 et A24 recoupent la c. 2 et peuvent être rattachées aux occupations de la c. 1. A22 ne contient aucun mobilier, mais par son remplissage elle peut se rattacher au sommet de la c. 3.

*Interprétation:* A23 et A24: trou de poteau ? A22 a une forme et un remplissage caractéristiques des fosses-silos (forme de poire, embouchure resserrée permettant d'ajuster un couvercle de bois, remplissage stratifié en forme de cône marquant l'effondrement des parois surplombantes, absence de mobilier de type « détritus » ..., voir note 24).



Fig. 49 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P7/1979. Vue du nord. Anomalie A22 en cours de décapage.



Fig. 50 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier 1979. Coupe h. Anomalie A22 (voir fig. 20, tab. 3).

#### Anomalies du chantier B/1972 (coupe i, j, tab. 4; fig. 22, 44)

Un grand nombre de fosses a été décelé dans cette zone mais, comme nous l'avons déjà relevé, la fouille n'a pu être conduite de manière détaillée (*chapitre I*); d'ailleurs, l'enchevêtrement des structures rend la compréhension sur le terrain très hasardeuse, même dans le cas d'une fouille très fine (l'expérience de P1/1979 l'a bien montré!). Aucun complexe de mobilier (prélevé par structure ou par m<sup>2</sup>) n'est homogène. Les seules fosses étudiées sommairement ici sont celles qui apparaissent dans les coupes des témoins 1 et 2 (i et j).

#### A27 et A28 (coupe i, tab. 4)

Il s'agit de deux grandes fosses au remplissage inhomogène.

*Datation et interprétation:* une fibule de Nauheim (pl. 5/16) trouvée au fond de A27 permet de la dater, du moins l'une des phases de recouvrement, de La Tène finale. A27 est recoupée par A28, indatée. Leur fonction est peut-être également celle de fosses-silos, comme A22.

#### A29 (coupe i, tab. 4)

Il s'agit d'une grande fosse charbonneuse, à la base de laquelle les traces de 4 trous de poteaux ont été reconnus (fig. 51). Une

relation entre ces derniers et A29 ne peut malheureusement être établie. Dans la coupe i (tab. 4), la c. 2 comble le sommet de la fosse, dont le creusement peut être rattaché à la partie supérieure de la c. 3 (érodée). Au-dessus de A29, une autre fosse semble avoir été creusée à partir de la c. 1 (remplissage de gros blocs et quelques charbons. Ces deux anomalies ont été réunies sous une seule dénomination au cours de la fouille avec une distinction du remplissage charbonneux en «partie supérieure» et «partie inférieure».

*Datation et interprétation:* les charbons du remplissage de la «partie inférieure» de A29 ont été datés du Bronze final, (2600 ± 70 BP. B-4063). Il s'agit peut-être d'une fosse-silo recoupant vraisemblablement les fondations d'un aménagement sur pieux, sorte de grenier (voir note 24).



Fig. 51 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Anomalie A29.

#### Synthèse

Malgré le grand nombre de structures archéologiques reconnues dans les fouilles de 1972 et 1979 au Lessus, très peu sont interprétables, dans un sens chronologique tout d'abord et surtout dans un sens fonctionnel. Mis à part les tombes et les «fosses-foyers», quelques fosses-silos (A22, peut-être A4 et A20, A27, A29...), les structures en excavation n'ont pu être qualifiées que de «fosses à détritus» du fait de leur utilisation, secondaire du moins.

Une fosse (A29) a un remplissage daté du Bronze final par le C14; une autre fosse (A3) a été attribuée à une époque préhistorique (âge du Bronze ? sur la base de son mobilier); d'autres sont d'époque La Tène finale (avec un nombre impressionnant de recoulements, recreusements, remaniements (A9, A12, ou A4 inf., A4 sup., A20, T3/1979, A16 par exemple); certaines enfin sont assurément augustéennes (comme A12), d'autres peut-être romaines tardives, médiévales, voire modernes.

L'occupation préhistorique du site (Néolithique et âge du Bronze) se situait plutôt en aval des chantiers de 1972 et 1979, à l'emplacement des fouilles de O.-J. Bocksberger en 1959/1960 et plus bas dans cette ensellure supérieure (voir fig. 12, 14), mais également en amont des chantiers (mobilier transporté le long de la pente par l'érosion, tessons dans le chantier A/1972).

L'occupation de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine précoce (augustéenne) se situait par contre à l'emplacement des fouilles de 1972 et 1979. Des traces d'habitat, autres que des «annexes» (fosses et structures diverses) font totalement défaut (comme d'ailleurs pour les occupations antérieures); aucun trou de poteau ni trace de calage (mis à part la structure quadrangulaire de A29, «annexe», grenier ou autre) ni muret de fondation (soubassement de sablière basse) n'a pu être repéré au cours de la fouille. L'érosion constante sur Le Lessus qui a emporté, avec les sols d'occupation, les niveaux d'implantation de la plupart des structures, combinée aux remaniements continus du sol et aux réaménagements successifs (réutilisation de matériau durable), n'est pas étrangère à l'absence de conservation de témoins de ce type. L'emplacement des maisons pouvait également être en contrebas, au centre de l'ensellure supérieure du Lessus, mais également sur le plateau même, jusque dans les abords immédiats de la Tour (voir fig. 4-5).

L'ensemble des «fosses-foyers» du chantier B/1972 pourrait très bien faire partie du complexe artisanal, en relation avec l'atelier de métallurgistes du Bronze final identifié en 1959/1960 par O.-J. Bocksberger, également en «annexe» à l'habitat domestique proprement dit.

Pour l'époque romaine (et médiévale ?) des restes de murs de soutènement et d'une maison (d'habitation?) dans le chantier A/1972, ainsi que du mobilier archéologique permettent de compléter modestement l'image de l'occupation du Lessus aux périodes historiques.

### 3. Les sépultures

Seules les tombes mises au jour entre 1971 et 1979 sont étudiées ici.

L'étude anthropologique de Ch. Simon (p. 113) porte également sur les tombes fouillées par O.-J. Bocksberger en 1959/1960 (T. Cl - Bronze ancien -, T. E1 - La Tène finale ? -, T. E2 - La Tène finale -; pour le contexte et les observations de fouille: voir Bocksberger 1959; 1960/61; 1964; Kaenel 1983a).

Sur la table de la p. 63, les informations fournies par l'anthropologue, simplifiées, et l'orientation du squelette par rapport au nord sont reportées. Les tombes sont simplement disposées dans l'ordre de leur découverte, avec l'interprétation chronologique proposée plus bas.

#### Tombes attribuées au Bronze ancien et moyen

##### Description et catalogue du mobilier

###### T. En la Porte/1971

Comme nous l'avons relevé plus haut (p. 12), cette tombe a été saccagée à la fin de l'année 1971 à l'occasion de la construction d'une maison (soit avant l'intervention du printemps 1972), à l'écart de la zone du Lessus.

*Situation:* au lieu-dit «En la Porte», au pied du plateau du Lessus, environ 300 m au sud-est de la carrière (voir fig. 4,5/25, 73).

*La sépulture:* une fouille de contrôle entreprise en avril 1972 dans les fondations de la maison a permis de reconnaître le fond de la fosse allongée, aux parois verticales, orientée NE-SO, sans entourage de pierres ou aménagements particuliers (peut-être détruits lors de la découverte!); quelques fragments du crâne de l'individu, au NE de la fosse, permettent de préciser l'orientation du squelette.

*Mobilier funéraire* (pl. 1, T. En la Porte/1971, 1-3; catalogue p. 60)

Il se compose d'une hache, d'un poignard et d'une épingle en bronze, non situés sur le squelette.

En l'absence de restes du squelette, le mobilier permet d'attribuer cette sépulture à un homme, adulte.

###### T. 7/1972 (fig. 52-54)

Cette sépulture, dont seule une partie des jambes est conservée (le reste du corps ayant été détruit par des remaniements postérieurs, fosses, etc.), repose à la surface de la c. 5 (loess); le niveau d'implantation n'a pu être reconnu.

Les jambes sont croisées et indiquent un squelette allongé sur le dos. Orientation NE-SO, tête au NE.

Aucune trace d'aménagement observée.

Il s'agit d'un adulte, de sexe indéterminé (voir p. 114).

Aucun mobilier ne peut lui être associé.

L'attribution chronologique de cette sépulture reste incertaine, faute d'arguments; toutefois, sa présence dans la zone de la nécropole du Bronze ancien (voir fig. 12), son orientation et le fait qu'il s'agit d'un adulte (voir plus bas) nous permettent de l'assimiler au complexe funéraire du Bronze ancien (sans pouvoir à priori exclure tout autre datation).

Du mobilier bronze ancien, provenant à coup sûr de tombes détruites, a en plus été recueilli dans les environs (voir plus bas ; pl. 1, Hors contexte 1979).

#### T. 1 et T. 1A/1979 (coupe e, tab. 2, fig. 52, 55)

Au cours de la fouille du secteur P10 (voir fig. 12), des restes de squelettes humains sont apparus à l'intérieur de la c. 3, fortement remaniée à cet endroit ; deux individus ont été reconnus à la fouille.

Seule une partie du crâne et l'omoplate droite de *T. 1* ont été découverts *in situ* : d'autres fragments osseux, appartenant au même individu, ont été déterminés par l'anthropologue ; leur distribution est reportée sur la fig. 52.

Une orientation NE-SO du squelette peut être restituée.

Aucune trace d'aménagement observée.

Il s'agit d'un adolescent, de 17-19 ans, de sexe indéterminé (voir p. 114).

#### Mobilier funéraire (pl. 1, T. 1/1979, 1-3, + 4,5 ?; catalogue p. 60)

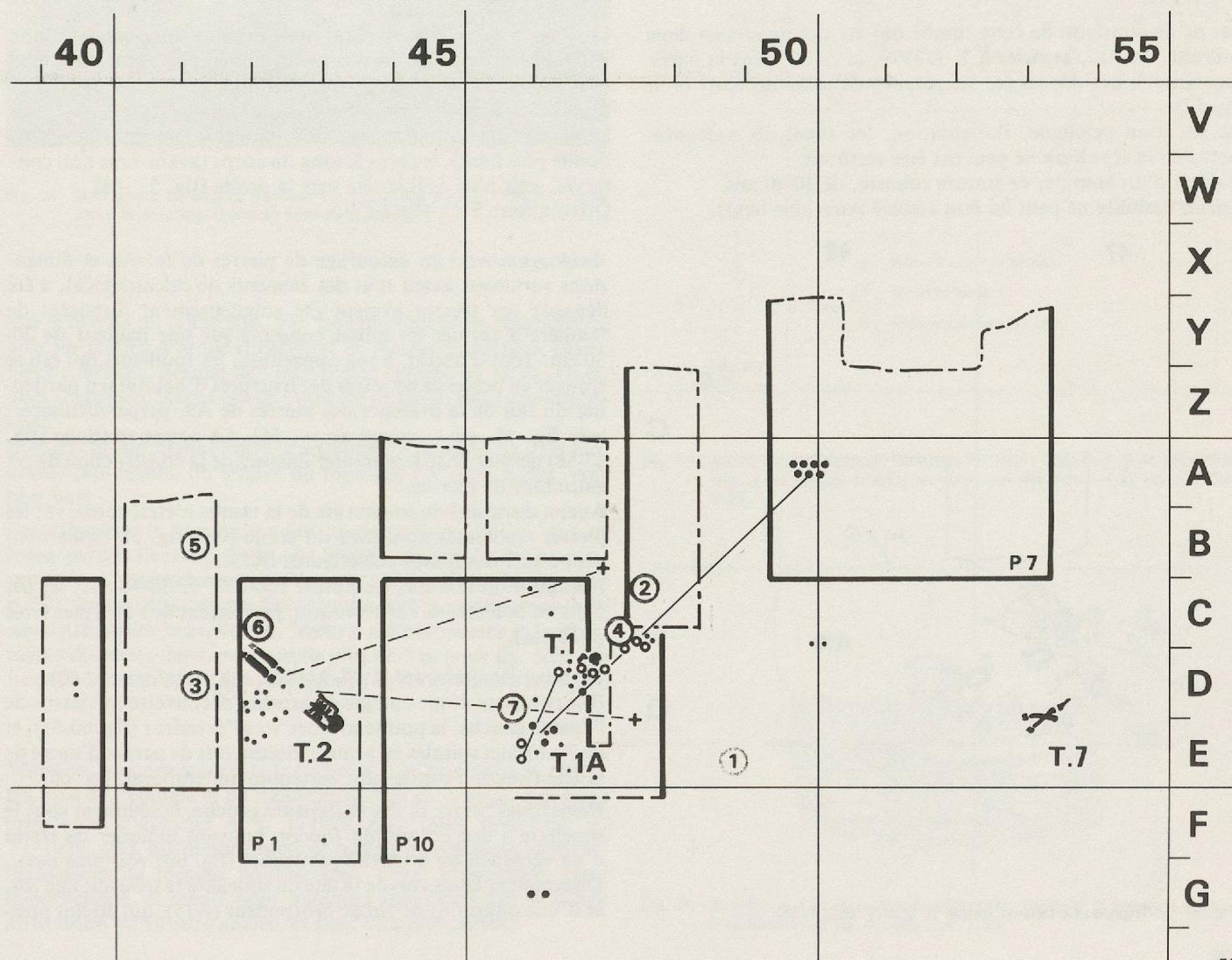
Il se compose d'une épingle en bronze, découverte sur l'omoplate droite, la pointe dirigée vers les pieds, d'un anneau spiralé en bronze, découvert sous le crâne dans la région de l'oreille droite et d'un simple anneau en bronze découvert dans la région du cou (peut-être déplacé à l'occasion des remaniements postérieurs).

Deux autres objets en bronze, une épingle et un second anneau spiralé ont été recueillis respectivement à 0,3 et 0,7 m au nord du crâne de *T. 1* (fig. 55) ; l'épingle se trouvait au fond d'une fosse qui recoupe *T. 1* et renferme du matériel «protohistorique» (A19).

On ne peut bien sûr affirmer que ces objets faisaient partie à l'origine du mobilier de *T. 1/1979* ; ils pouvaient appartenir tout aussi bien à *T. 1A/1979*, au mobilier inconnu, ou à toute autre sépulture, comme les autres objets «Hors contexte» (pl. 1/1-7 ; fig. 52).

- Os de la tombe T 1
- Os de la tombe T 1 A
- + Os de la tombe T 2
- Os humains inattribuables
- Os en connection
- ▲ Squelette *in situ*
- ① Bronzes hors contexte

Fig. 52 St-Tiphon, Le Lessus. Tombes T. 1, T. 1A, T. 2/1979. Plan de répartition des ossements humains et des objets de bronze hors contexte. Ech. 1:100.



53

54

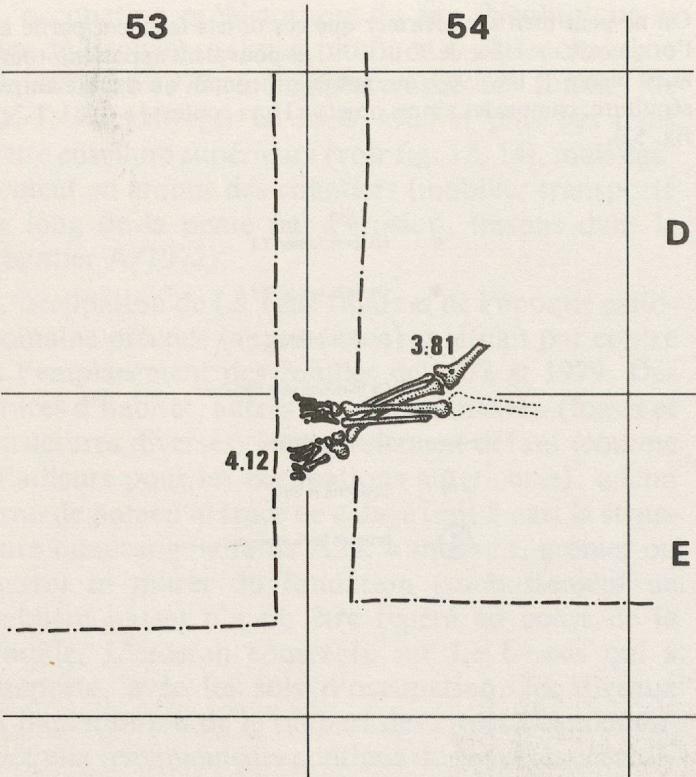


Fig. 53 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombe T. 7. Ech. 1:25.

**T. 1A/1979**

Les os du squelette de cette tombe ont été découverts en deux endroits, en P10, associés à T. 1/1979, et en P7 dans la partie superficielle des dépôts (c. 1), résultat de remaniements (voir fig. 52).

La situation originale, l'orientation, les éventuels aménagements de la sépulture ne peuvent être restitués.

Il s'agit d'un homme, de stature robuste, de 30-40 ans.  
Aucun mobilier ne peut lui être associé (voir plus haut).

47

48

C

D

+

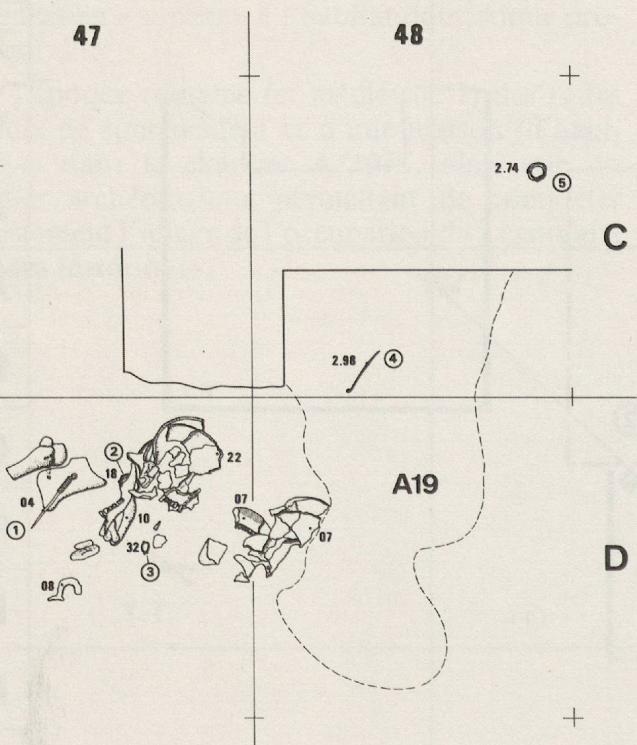


Fig. 55 St-Triphon, Le Lessus. Tombe T. 1/1979. Ech. 1:25.

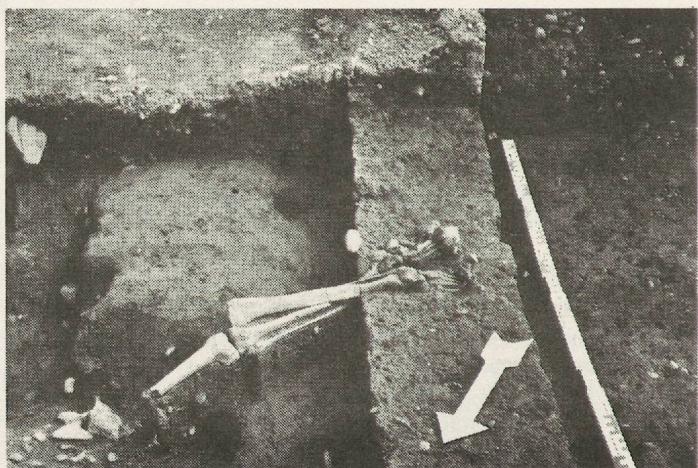


Fig. 54 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombe T. 7. .

**T. 2/1979 (coupe c, tab. 1; fig. 45, 46, 56-61)**

Cette sépulture s'est trouvée, par hasard, entièrement comprise dans le sondage P1, ce qui explique l'absence de coupe transversale (restituée toutefois sur la base de la documentation détaillée, coupe mm, fig. 57, 58).

La fosse, allongée, aux parois verticales (environ 2,4 m de long sur 1 m de large) est reconnaissable sur la coupe c (tab. 1), dans la zone des pieds. Le fond de la fosse repose sur la moraine (c. 6); son niveau d'implantation ne peut être repéré mais le point le plus haut de la fosse semble se situer à l'intérieur de la c. 3.

Ce fond n'est pas horizontal mais montre un pendage d'une vingtaine de cm de la tête aux pieds. Le remplissage de la tombe se compose de terre rougeâtre, non homogène avec des traces brunes, et de gravillon (le matériel de vidange de la fosse).

Le squelette repose allongé sur le dos (avec le léger pendage mentionné plus haut), les bras le long du corps (avant-bras non conservés, voir plus bas) la tête vers la droite (fig. 57, 59).

Orientation: E-O, tête à l'E.

**Aménagements:** un entourage de pierres de formes et dimensions variables, avant tout des éléments de calcaire local, a été dégagé; ces pierres avaient été soigneusement disposées de manière à former un muret conservé sur une hauteur de 20-30 cm. Tout d'abord, à son apparition, les fouilleurs ont cru se trouver en présence de restes de structures d'habitat (en particulier du fait de la présence des pierres de A9, perpendiculaires; voir fig. 45, 46 – coupe gg –, 56). La coupe restituée (fig. 57-58) permet de se représenter l'aspect de la construction de cet entourage de pierres.

Aucun dispositif de couverture de la tombe n'était conservé; les pierres reconnues au-dessus du crâne (voir fig. 58) appartiennent à une des fosses postérieures (A15).

Il s'agit d'un homme, de stature robuste, de 30-40 ans; les os, dans un bon état de conservation, permettent de l'affirmer (voir p. 114 ss).

**Mobilier funéraire (pl. 1, T. 2/1979, 1-3; catalogue p. 60)**

Il se compose d'une épingle en bronze, découverte au-dessus de l'épaule gauche, la pointe tournée vers l'extérieur (fig. 60-61), et de 2 anneaux spiralés en bronze, découverts de part et d'autre de la tête (traces d'oxyde sur l'extrémité du temporal, fig. 60).

**Remarques:** entre la tête et l'épaule gauche, le sédiment sous le squelette a une *coloration foncée*, pouvant indiquer les restes d'un vêtement ou d'un rite particulier (fig. 60; voir plus bas). Directement au-dessus de la tête du squelette se trouvait une fosse d'une quinzaine de cm de profondeur (A15), qui atteint pres-

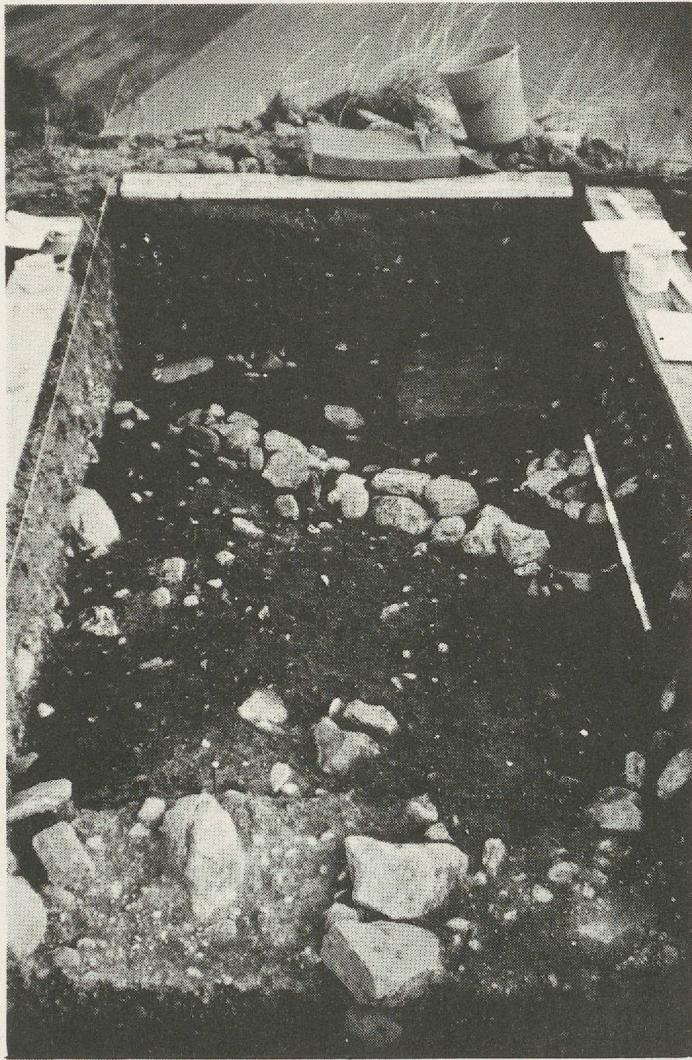


Fig. 56 St-Triphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Vue du sud. Tombe T. 2 en cours de décapage (bordure nord de la fosse).

que le niveau du crâne (fig. 58). Le remplissage de charbons de bois sur lentille d'argile rubéfiée et de pierres en surface, également rubéfiées, permet de l'interpréter comme un *foyer*. Quelques fragments osseux ont en outre été recueillis dans ce remplissage.

L'écart chronologique entre la sépulture et ce foyer ne peut être évalué (au-dessus, on trouve du mobilier La Tène finale, voir plus bas).

**Perturbation:** la sépulture a été coupée en son milieu, par un fossé perpendiculaire (A9) aux bords aménagés de pierres, remontant probablement à l'époque de La Tène finale (voir p. 52) : lors du creusement de ce fossé, toute la partie centrale du squelette (avant-bras, bassin, fémurs) a été emportée et les fragments dispersés dans un rayon de plus de 5 m (voir fig. 52) ! On ne peut donc affirmer que l'inventaire du mobilier soit complet.

**Mobilier hors contexte** (pl. 1/1-7); fig. 52; catalogue p. 60) En plus de l'épingle et de l'anneau spiralé en bronze, que nous proposons d'associer à T. 1/1979 (voir plus haut; pl. 1, T1/1979, 4-5), différents objets de bronze proviennent vraisemblablement de tombes bouleversées. Cette proposition reste hypothétique, et même pour quelques fragments (n°s 4-7) une attribution au Bronze ancien ne peut être démontrée.

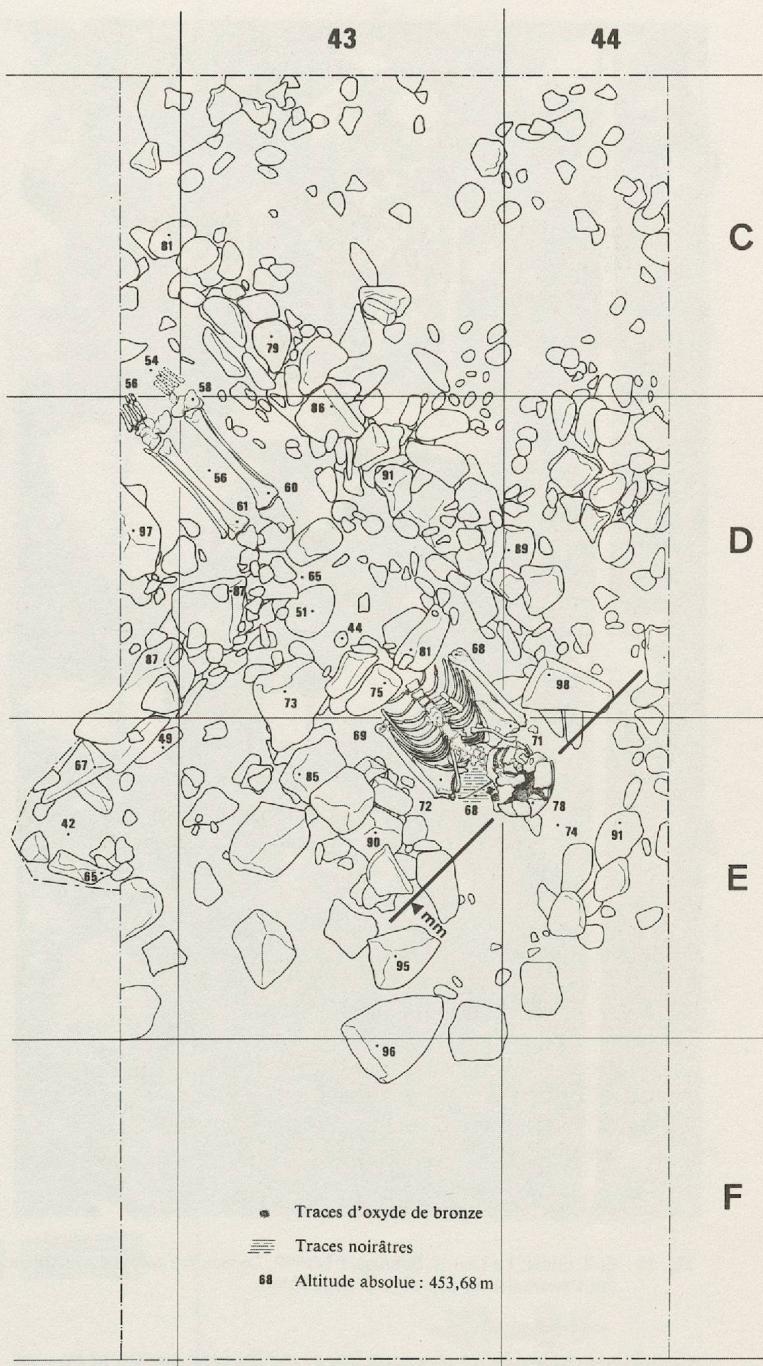


Fig. 57 St-Triphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2 et anomalies ; cumul des pierres relevées au cours des décapages (voir fig. 45). Ech. 1:25.

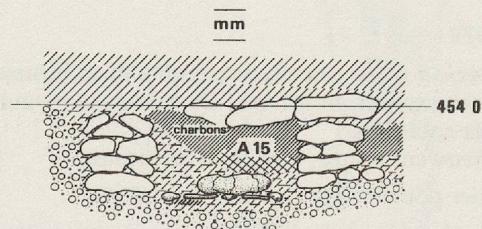


Fig. 58 St-Triphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2, coupe transversale restituée (voir fig. 45, 46). Ech. 1:25.



Fig. 59 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2 recoupée au centre par l'anomalie A9 (bordure de gros blocs).

#### Catalogue du mobilier des sépultures du Bronze ancien et moyen (planche 1; commentaire p. 62)

##### T. En la Porte/1971

1. Hache à rebords latéraux en bronze; tranchant semi-circulaire, extrémité du talon encochée.
2. Poignard en bronze; lame biconvexe à nervure médiane, lisse; plaque d'emmarchement trapézoïdale à 4 petits rivets (traces du manche reconnaissables).
3. Epingle à tête enroulée en bronze; tige circulaire lisse, tête aplatie.

##### T. 1/1979

1. Epingle à ganse (ou chypriote simple) en bronze;
2. Anneau spiralé en bronze; fil de bronze enroulé aux extrémités apointées.
3. Anneau en bronze; simple fil de bronze.

(Mobilier pouvant appartenir à T. 1/1979)

4. Epingle à tête enroulée en bronze; tige torsadée sous la tête, pointe recourbée; tête aplatie.
5. Anneau spiralé en bronze (voir n° 2).

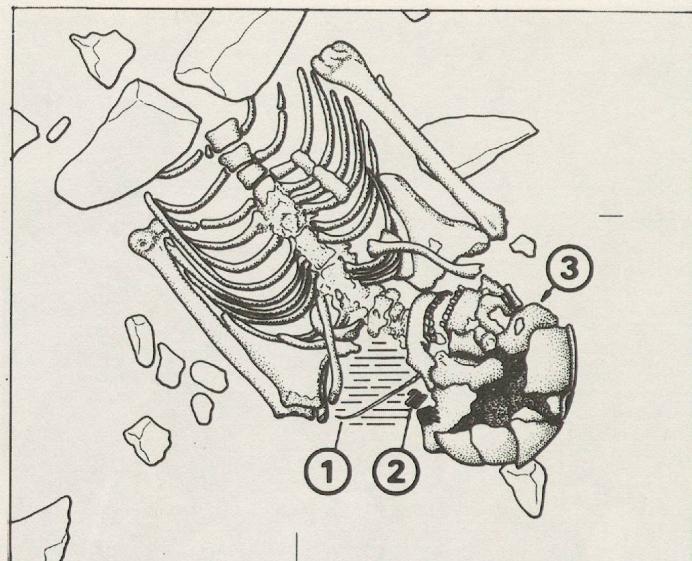


Fig. 60 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2. Détail avec la position du mobilier. Ech. 1:10.



Fig. 61 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2. Détail (voir fig. 60).

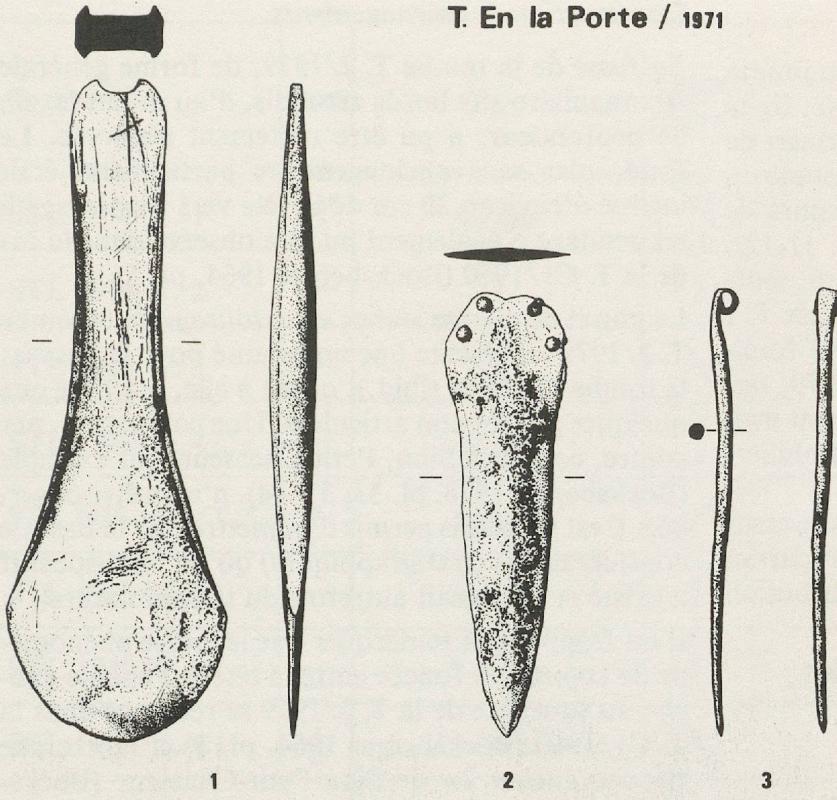
##### T. 2/1979

1. Epingle à tête enroulée en bronze (voir T. 1/1979, 4, de plus faibles dimensions).
2. Anneau spiralé en bronze (voir T. 1/1979, 2, 5).
3. Id.

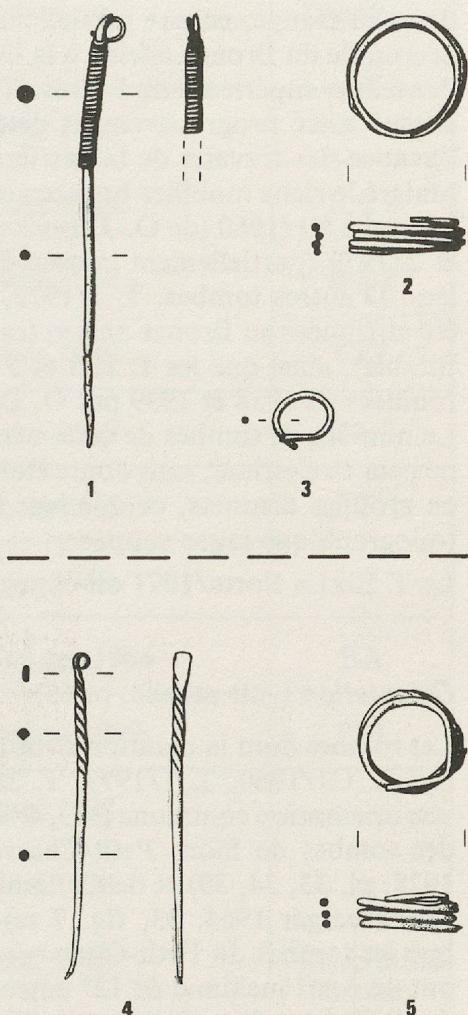
##### Hors contexte/1972 et 1979

1. Lame de poignard en bronze; lame biconvexe (pointe cassée) ornée sur les 2 faces de cannelures longitudinales de part et d'autre disposée en V (4 sur une face, 5 sur l'autre), plaque d'emmarchement semi-circulaire à 4 gros rivets cylindriques (= Kaenel 1978, fig. 4).
2. Epingle en bronze (fragment); tige torsadée (voir T. 1/1979, 4; T. 2/1979, 1).
3. Epingle à chas en bronze (tête non conservée).
4. Tube en tôle de bronze; perforation transversale en un seul endroit.
5. Fragment de tôle en bronze.
6. Id.
7. Clou (?) en bronze.

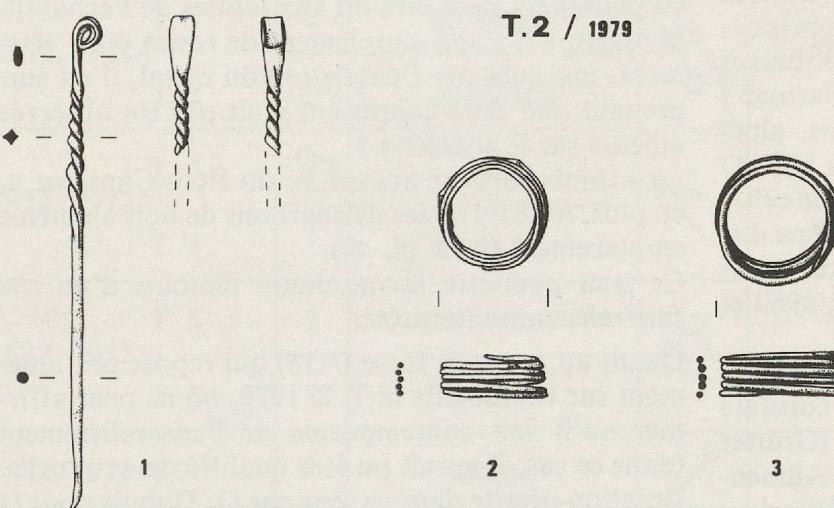
T. En la Porte / 1971



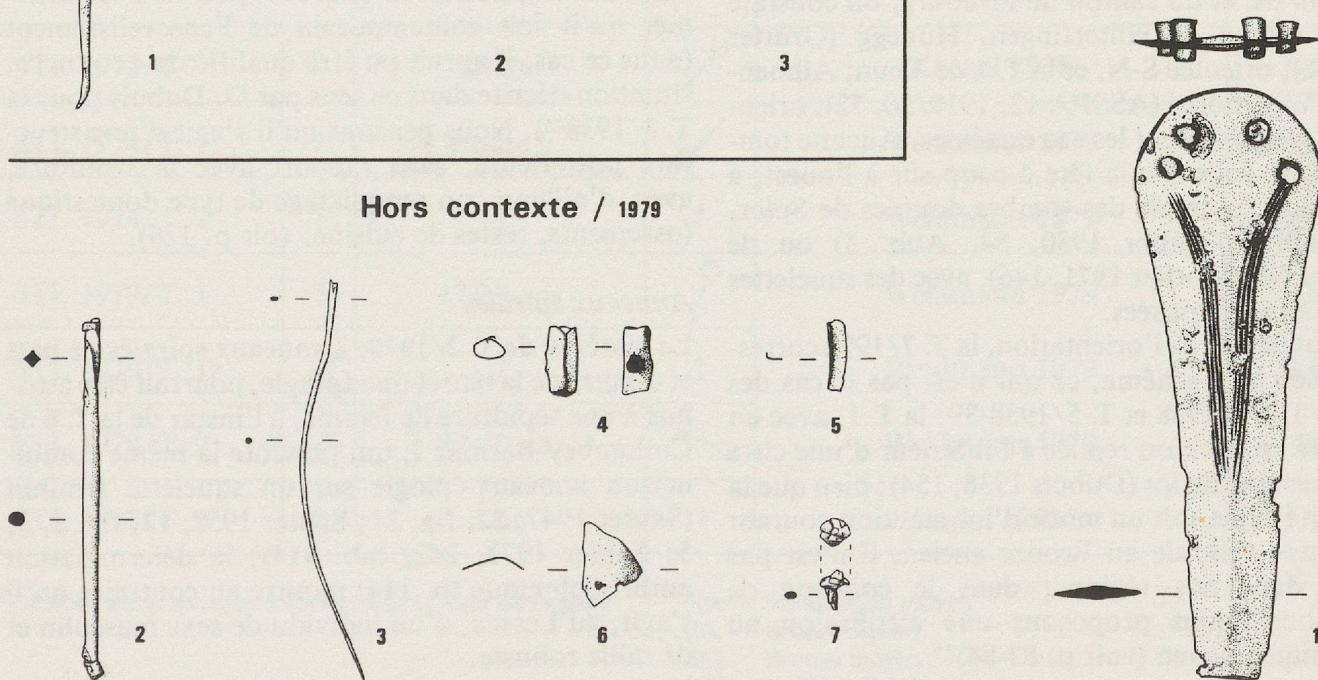
T.1 / 1979



T.2 / 1979



Hors contexte / 1972



Pl. 1 St-Tiphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique des tombes du Bronze ancien, moyen et mobilier hors contexte (voir p. 60). Ech. 1:2.

## Commentaire et interprétation

La fouille de 1979 a donc permis de mettre au jour la dernière frange, encore partiellement intacte, de la nécropole du Bronze ancien à la limite sud-ouest de l'ensellure supérieure du Lessus. Cette nécropole du Lessus a été progressivement détruite au cours de l'avance des travaux de la carrière (voir p. 11-12). Malgré le riche mobilier bronze ancien connu, seule la tombe C1/1960 (de O.-J. Bocksberger) et les T. 1 et 2/1979 (partiellement conservées) ont été fouillées. D'autres tombes, T. 7/1972, T. 1A/1979, ont été attribuées au Bronze ancien (sans argument irréfutable), ainsi que les T. 2, 3 et 5 ?, sans mobilier, fouillées en 1938 et 1939 par O. Dubuis.

Le nombre de tombes de cette nécropole du Lessus ne peut être estimé ; sans doute étaient-elles réparties en groupes distincts, ce que leur large distribution topographique laisse supposer.

La T. En La Porte/1971 est considérée à part.

## Orientation (voir table, p. 63)

Les tombes dont la datation *Bronze ancien* est assurée (T. C1/1960, T. 1/1979, T. 2/1979) présentent une orientation commune E-O. C'est d'ailleurs le cas des tombes de Sion, Petit-Chasseur (Bocksberger 1978, pl. 33, 34, 39) et de Collombey, La Barmaz I (Bocksberger 1964, 33, fig. 7 ss); toutefois, alors que les tombes du Petit-Chasseur orientées NE-SO ont un écart maximal de 12° entre elles et que celles de La Barmaz I (exclusivement SE-NO) ont une dispersion d'environ 40°, celles de St-Tiphon montrent des écarts allant jusqu'à 130° (T. C1/1960 et T. 1/1979).

En élargissant notre enquête aux tombes de la région de Thun/BE et du canton de Fribourg, on constate que la tombe de Hilterfingen, Hünegg (Grütter 1980, 88), orientée S-N, et la T. 1 de Thun, Allmendingen Wilerhölzli (ASSPA 12, 1919/20, 72), orientée N-S, représentent les cas extrêmes. Aucune tombe de cette zone n'a la tête à coup sûr à l'ouest, à l'exception toutefois des tombes doubles de Spiez, Einigen/BE (Grütter 1980, 84, Abb. 5) ou de Donath/GR (Mottier 1971, 146), avec des squelettes de directions opposées.

Du point de vue de l'orientation, la T. 7/1972 correspond bien à ce schéma, ce qui n'est pas le cas des tombes T. 1-3/1938 et T. 5/1938-39: la T. 1, avec un squelette en position repliée à l'intérieur d'une ciste de pierres sort du lot (Dubuis 1938, 154); bien que la position fœtale soit un mode d'inhumation courant en Europe centrale au Bronze ancien, il n'est pas attesté dans nos régions; dans le contexte de St-Tiphon, nous proposons une attribution au Néolithique moyen (voir p. 83-84)<sup>25</sup>.

## Construction et aménagements

*La fosse* de la tombe T. 2/1979, de forme générale rectangulaire aux bords arrondis, d'au moins 60 cm de profondeur, a pu être nettement observée. Le fond, plat sans aménagements particuliers, était incliné d'environ 20 cm de la tête vers les pieds; un tel pendage a également pu être observé dans le cas de la T. C1/1960 (Bocksberger 1964, pl. 1).

Le muret de pierres sèches en *entourage* de la tombe T. 2/1979 représente une nouveauté pour le Lessus; la tombe C1/1960 (*ibid.*), quant à elle, n'a livré que quelques pierres non articulées. Une couverture, par contre, comme à Sion, Petit-Chasseur, par exemple (Bocksberger 1978, pl. 33, 37, 44), n'a pu être observée. Il est toutefois permis d'admettre (sur la base de considérations stratigraphiques) qu'un tel dispositif a existé et émergeait autrefois du terrain naturel.

Il est frappant de remarquer que le même phénomène de *coloration* foncée entre la tête et l'épaule gauche du squelette de la T. 2/1979 se retrouve dans la T. C1/1960 (Bocksberger 1964, pl. 1) et la «tombe Bronze ancien 2» de Sion-Petit-Chasseur (Bocksberger 1978, pl. 35), mais sous l'épaule droite. Qu'une épingle se trouve dans les trois cas à cet emplacement peut être dû aux limites de l'échantillonage; s'il s'agit simplement de restes d'un vêtement, marqués par l'oxydation du métal, il est surprenant que cette coloration n'ait pas été observée ailleurs sur le squelette ?

La «tombe Bronze ancien 3» du Petit-Chasseur a, en plus, livré les restes de charbons de bois au même emplacement (*ibid.* pl. 40).

Ce sont peut-être les modestes témoins d'un *rite funéraire* non interprété.

Quant au *foyer* en fosse (A15) qui repose pratiquement sur le crâne de la T. 2/1979, on ne peut affirmer qu'il soit contemporain de l'ensevelissement (dans ce cas, il aurait pu être qualifié de «cultuel», situation décrite dans ce sens par O. Dubuis pour la T. 3/1938<sup>26</sup>). Nous pensons qu'il s'agit d'une structure postérieure, sans rapport avec la sépulture, avec, d'ailleurs, un remplissage de type domestique (ossements, restes de cuisine, voir p. 120).

## Anneaux spiralés

Le matériel de T. 2/1979, 2 anneaux spiralés de part et d'autre de la tête et une épingle, pourrait être attribué à une sépulture de femme, à l'instar de la T. 6 de Collombey-Barmaz I, qui présente la même combinaison anneaux-épingle sur un squelette féminin (Sauter 1947, 22, fig. 21; Sauter 1952, 12, fig. 6, 3, 5; Sauter 1973, 242, tab. 114); la détermination anthropologique (p. 114) montre au contraire qu'il s'agit, au Lessus, d'un individu de sexe masculin et de taille robuste.

<b>Tombe n°</b>	<b>Sexe</b>	<b>Age</b>	<b>Oriente- tion*</b>	<b>Références</b>	<b>Datation</b>
STL 1938/T. 1	♂	60 ans	⚡	Dubuis 1938	Néo ?
STL 1938/T. 2	—	?	?	Dubuis 1938	BA ?
STL 1938/T. 3	—	?	↖	Dubuis 1938	BA ?
STL 1938/T. 4	—	12 ans	↑	Dubuis 1938	LTF
STL 1938-1939/T. 5	?	adulte	↙	Dubuis 1939	BA ?
STL 1959/T. E1	—	3-4 ans	○	Bocksberger 1959	LTF ?
STL 1959/T. E2	—	2-3 ans	＼	Bocksberger 1960/1961	LTF
STL 1960/T. C1	♂	18-20 ans	↙	Bocksberger 1964	BA
STL En la Porte 1971	♂?	?	↙	Weidmann 1979	BM
T. 1 STL 1972/ T. 2	♀	20-30 ans	↙	Kaenel 1978	
T. 2	♂	20-30 ans	↙	Kaenel 1978	
T. 3 STL 1972/ T. 4	♀?	adulte	↙	Kaenel 1978	Indéterminé (romain tardif ?)
T. 4	?	17-18 ans	↙	Kaenel 1978	
T. 5 STL 1972/ T. 6	?	15-16 ans	↙	Kaenel 1978	
T. 6	?	10-12 ans	↙	Kaenel 1978	
STL 1972/T 7	?	adulte	↙	Kaenel 1978	BA ?
STL 1974/T. 1	?	adulte ?	↙	Weidmann 1979	Indéterminé
STL 1974/T. 2	?	?	?	Weidmann 1979	Indéterminé
STL 1979/T. 1	?	17-19 ans	↗	Weidmann 1979	BA
STL 1979/T. 1a	♂	?	?	Weidmann 1979	BA ?
STL 1979/T. 2	♂	30-40 ans	↙	Weidmann 1979	BA
STL 1979/T. 3	?	1 an	?	Kaenel 1983a	LTF

\* Le nord géographique coïncide avec le haut de la page

Néo	Néolithique moyen
BA	Bronze ancien
BM	Bronze moyen
LTF	La Tène finale

Les anneaux spiralés ne sont donc pas caractéristiques du sexe de l'inhumé.

Quant à leur fonction, elle n'est pas assurée : la paire de T. 2/1979 pourrait avoir servi d'ornement de la chevelure ou d'une coiffe (Sauter et Bocksberger 1959, 1002, note 1 – pour T. 3 et T. 6 de Barmaz I; Bocksberger 1964, 17 ss). Les anneaux spiralés de Conthey, en revanche, sont munis de petits crochets en fil de bronze (Gallay 1976, 11; fig. 2, 8-9) et ont pu être portés comme boucles d'oreille. Leur position sur le squelette est malheureusement inconnue (Pugin 1983). Ils sont, de plus, légèrement plus grands (diamètre 4 cm) que ceux de St-Tiphon et présentent une extrémité enroulée, l'autre pointue. Les anneaux spiralés de Sion, Petit-Chasseur «tombe Bronze ancien 2», deux exemplaires à droite de la tête et un à gauche (Bocksberger 1978, pl. 35-36), possèdent dans deux cas une extrémité enroulée ; leurs dimensions sont nettement plus grandes (diamètre 7,5 cm environ) et leur fonction demeure également inconnue.

Nous noterons enfin que cette présence systématique de paires d'anneaux spiralés nous permet, au Lessus, de proposer l'association de l'exemplaire de la pl. 1, T. 1/1979, 5, trouvé à 0,7 m au nord du crâne de la T. 1/1979, à celui découvert sous le crâne (pl. 1, T. 1/1979, 2).

#### Datation

Nous avons adopté ici la sériation du Bronze ancien en 4 phases, proposée par A. et G. Gallay en 1968 avec des compléments et modifications apportées par les travaux de G. Gallay en 1971, J. Bill en 1973 et A. Gallay en 1976.

La T. CI/1960 a été attribuée par les différents auteurs à la phase 3 (A. et G. Gallay 1968, 47, fig. 14; G. Gallay 1971, 127, fig. 11; Bill 1973, 56)<sup>27</sup>.

Nous pouvons simplement ajouter qu'il s'agit sans doute d'une jeune femme de 18-20 ans (voir p. 114).

Les 2 tombes T. 1/1979 et T. 2/1979 ne peuvent être datées avec précision au cours de la fin du Bronze ancien (phase 3 ou 4), le mobilier (épingles et anneaux spiralés) n'étant pas spécifique d'une phase précise. Bill (1973, 37) a montré que les épingle à ganse (ou chypriotes simples) étaient relativement tardives, sur la base de leur alliage. Les anneaux spiralés semblent par contre avoir été longtemps en usage et sont donc peu utiles pour une chronologie fine ; d'une part on en trouve (d'un type différent) à Conthey, Tombe 2, associés à un inventaire typique de la phase 2 (épingle à disque décoré, pendeloque en forme de hausse-col, coquilles perforées de collumbella rustica, Bocksberger 1964, 80), d'autre part dans un tumulus de La Chapelle-sur-Furieuse (Jura/F) avec une lame de poignard cannelée, une hache en bronze

à rebords et talon encoché et une épingle à tête en massue (Bill 1973, 90, Taf. 45, 8-11), soit un mobilier représentatif de la phase 4 (G. Gallay 1971, 127, Abb. 11). Remarquons toutefois, dans le cas de Conthey, qu'il s'agit vraisemblablement du type à une extrémité enroulée et l'autre apointée, de gros diamètre<sup>28</sup>, comme d'ailleurs dans le cas de la «tombe Bronze ancien 2» du Petit-Chasseur ; on ne peut développer cette comparaison entre types différents. L'exemplaire de la Chapelle-sur-Furieuse correspond, quant à lui, en forme et dimensions à ceux de St-Tiphon, mais il est constitué d'un fil d'or ! On en trouve encore des parallèles au Bronze moyen comme dans la tombe 2 du tumulus 3 de Weiningen/ZH (Osterwalder 1971b, 30, Taf. 5).

Globalement, le mobilier *Bronze ancien* du Lessus peut-être attribué pratiquement sans exception aux phases 3 et 4. Seuls les deux torques à extrémités enroulées (Dubuis 1938, 157, fig. 39, 32) apparaissent déjà à la phase 2 ; ils proviennent toutefois d'une tombe où ils sont associés à trois pendeloques à boucle et plaque de tôle qui, elles, se rencontrent par exemple dans la «tombe Bronze ancien 3» de Sion, Petit-Chasseur (Gallay 1976, 12, fig. 3) ou à Savièse, Drône/VS (A. et G. Gallay 1968, fig. 14 - tombe 35 ; Heierli et Oechsli 1896, pl. II, 2) dans des inventaires de la phase 4. Cette forme de pendeloque, dont trois exemplaires lisses et trois autres décorés sont représentés au Lessus, peut donc être attribuée à la phase 4 (les exemplaires non décorés apparaissant vraisemblablement déjà à la phase 3).

La tombe *En la Porte/1971*, qui ne fait pas partie de la nécropole du Lessus, peut être rapprochée des ensembles présentant la combinaison poignard hache-épingle, mis en valeur par G. Gallay (1971, 120 ss), caractéristique de l'extrême fin du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen.

L'épingle à tête enroulée (pl. 1/3) n'est pas typique d'une phase précise du Bronze ancien ou moyen. La hache en revanche (pl. 1/1) trouve son meilleur parallèle dans un ensemble funéraire de Varen (en français Varone)/VS : hache «type Clucy», variante A (Abels 1972, 29-31; Stufe Locham-Habsheim, début du Bronze B) ; cette hache de Varen est associée à une épée courte en bronze à 4 rivets et à une épingle à tête en anneau et tige perforée (Osterwalder 1971a, Abb. 2; Osterwalder 1971b, Taf. 11, 1-3; Horizon des épingles à section quadrangulaire, 1<sup>re</sup> phase du Bronze moyen ; Gallay et Pugin 1983, 45 : *Bronze B1*).

La présence de poignard (pl. 1/2) permet en outre de rapprocher le mobilier de cette tombe En La Porte/1971 d'un autre ensemble découvert à St-Tiphon (Viollier 1927, 259; Bocksberger 1964, 87, fig. 27, 1-2) provenant d'une tombe non identifiée ; il se compose d'un poignard à 2 rivets, lame bicon-

vexe et d'une épingle à tête enroulée plate et col renflé non perforé, également caractéristique de la phase ancienne du Bronze moyen (Osterwalder 1971b, Taf. 1).

Plusieurs éléments (épée, poignards, haches) peuvent être attribués au *Bronze moyen*, malheureusement, sauf le dépôt, sans ensembles cohérents (comme l'épingle à tête de lyre de la collection Kaebermann: Dubuis 1938, 155, fig. 38; Osterwalder 1971b, passim). Il n'est pas certain que l'épée et l'épingle publiées par Bocksberger (1964, pl. IV, 1 et 3) proviennent d'une même tombe; ces objets sont associés par Schauer (1971, Taf. 128, c; épée «type St-Tiphon») à la suite de Schenk (1906, 72, fig. 8-9); en fait, les notes de Naef (qui tire ses renseignements directement des propriétaires de la carrière, voir p. 12) ne mentionnent pas qu'il s'agit d'un ensemble clos, ce qui du point de vue typologique est malgré tout concevable, mis à part le récipient de La Tène finale (*ibid.* fig. 10)!

La *séquence* est donc «*continue*» au Lessus du Bronze ancien à la première phase du Bronze moyen (*Bronze B1*). La tombe En la Porte/1971, à l'écart du Lessus, fournit un nouvel ensemble clos caractéristique qui vient s'ajouter aux trop rares associations de mobilier de cette période connues dans la vallée du Rhône, comme celles de Varen/VS ou de St-Tiphon, dont il a été question<sup>29</sup>.

En *conclusion*, on peut donc admettre pour le *Bronze ancien* que la nécropole du Lessus (ou plutôt ses différents groupes de tombes), a été occupée durant les *phases 3 et 4*, avec un temps fort à la phase 4. C'est également à cette période que correspond le mobilier de l'*habitat* de la couche C du Lessus (Bocksberger 1964, fig. 12 et 13); en effet, à part quelques exemplaires, tous les cordons sont décorés d'impressions digitées et en plus on trouve des cordons verticaux (*ibid.* fig. 13, 9, 11, 28), éléments apparaissant d'après A. Gallay (1976, 18) à la phase 4, comme les formes de pots fortement incurvés (Bocksberger 1964, fig. 12, 11, 13, 14).

Le site du Lessus, nous l'avons vu, présente une séquence «*continue*» du Bronze ancien à la première phase du *Bronze moyen (Bronze B1)*; le mobilier funéraire métallique recueilli (malheureusement sans contexte cohérent, à de rares exceptions près comme les dépôts, ou localisation précise) en fournit la preuve; le cas de l'*habitat* demanderait à être précis sur la base de l'analyse du mobilier domestique (voir note 29).

La tombe En la Porte/1971 indique, quant à elle, qu'un emplacement, à l'écart de la nécropole du Lessus, a été choisi pour une inhumation du début du Bronze moyen. Est-elle isolée? Notons simplement que des restes d'*habitat* (non datés, «proto-

historique», âge du Bronze?) ont été reconnus à proximité en 1972 (voir p. 68).

### Tombe La Tène finale

T. 3/1979 (coupe e, g, tab. 2; fig. 62-63).

Cette sépulture, très perturbée, n'a été découverte qu'après la fin de la campagne de 1979, lors du démontage du témoin (de 30 cm de large!) laissé entre les sondages P2 et P10 (voir. fig. 12). Dans ce témoin, seule l'extrémité sud de la tombe est visible (tout d'abord interprétée à la fouille comme une simple fosse en profil).

Le niveau d'implantation peut être situé à la base ou dans la partie inférieure de la c. 1 (coupe e, tab. 2). Elle recoupe la partie supérieure des anomalies A4 sup. et A4 inf. et est elle-même recoupée par l'anomalie A16.

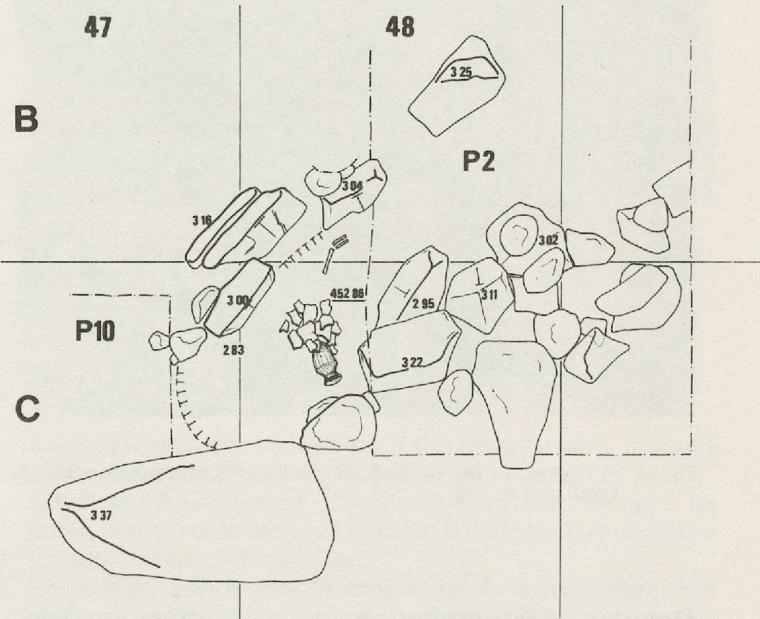


Fig. 62 St-Tiphon, Le Lessus. Sondages P10-P2/1979 (témoin). Tombe T. 3. Projection en plan des pierres relevées au cours des décapages. Ech. 1:25.

La fosse a des parois consolidées par des dalles et des gros blocs disposés de champ; son emprise a été délimitée dans le sondage P2 par projection de tous les cailloux relevés au cours des décapages correspondant aux limites supérieure et inférieure de la fosse (453.40-452.80 m environ); son extrémité sud est bien précise, au nord elle paraît avoir été recoupée par une excavation (non reconnue au cours de la fouille de P2). Le remplissage se compose de terre limoneuse et de nombreux cailloux.

Il s'agit d'un enfant, d'un an environ; des os du crâne et des fragments du bras gauche sont seuls conservés (voir p. 114).

Orientation: SO-NE, tête au SO

*Mobilier funéraire* (fig. 64 = Kaenel 1983a, fig. 5).

Un récipient en céramique, disposé derrière la tête de l'enfant. *Gobelet* en céramique indigène (voir p. 69); pied annulaire surélevé, panse ovoïde, rebord évasé; surface externe finement lissée horizontalement; une zone écrue sur le haut de la panse est ornée de traits incisés en chevrons, une autre zone, plus large, au bas de la panse, est ornée de bandes parallèles lissées verticalement.

Pâte feuilletée, micacée, de teinte ocre orange; surface brun-noir.



Fig. 63 St-Trophime, Le Lessus. Sondages P10-P2/1979 (témoignage). Tombe T. 3. Détail (voir fig. 62).

### Datation et interprétation

Cette sépulture recoupe un complexe de fosses La Tène finale (A4) et est elle-même recoupée par une autre fosse (A16) d'époque romaine, semble-t-il (présence de tuiles, voir p. 54).

Le gobelet en céramique indigène permet d'attribuer la sépulture à La Tène finale; elle est donc contemporaine de l'occupation du site d'habitat du Lessus (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.; sans qu'il soit possible de préciser, vraisemblablement toutefois dans une phase récente si l'on se base sur les recoulements de structures, voir p. 54).

Remarquons à ce propos que les tombes La Tène finale fouillées auparavant (T. 4/1983, Dubuis 1938, 156), T. E2/1959 et peut-être T. E1/1959 (Bocksberger 1959, 168) sont également des sépultures d'enfant, phénomène courant à diverses époques à l'intérieur même des zones d'habitat.

Le rite de l'inhumation semble en plus rester une particularité du milieu alpin dans nos régions à la fin de La Tène (Kaenel 1983b, 54; cette question sera reprise ultérieurement, voir note 1).

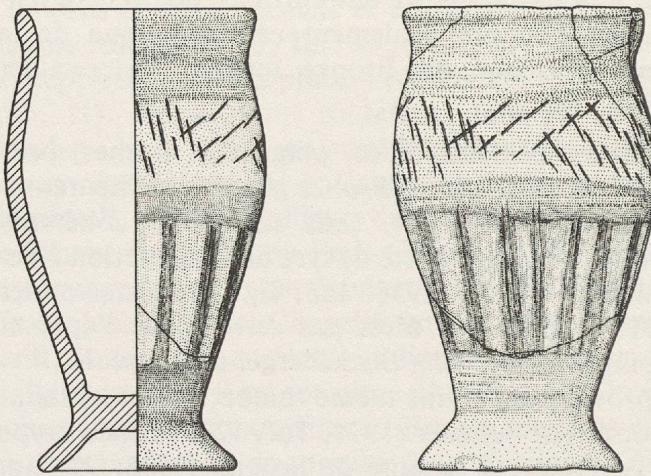


Fig. 64 St-Trophime, Le Lessus. Mobilier de la tombe T. 3 (voir fig. 62-63; p. 65). Ech. 1:2.

### Tombes d'époque indéterminée

#### T. 1 à 6/1972

Ces tombes doubles à inhumation, en pleine terre, ont été fouillées dans la partie méridionale du chantier C, à proximité de la tranchée D/1972 (fig. 12); elles ont d'ailleurs été en partie perturbées par les opérations de creusement de cette tranchée à la pelle mécanique, (individus 2 et 4). L'érosion en cet endroit n'a pas conservé le niveau d'implantation des fosses; le remplissage (terre noire caillouteuse) a livré du mobilier de toutes périodes, non significatif.

#### T. 1-2/1972 (fig. 65, 29, 66)

Les 2 squelettes sont allongés côté à côté, sur le dos, têtes au sud; les têtes ont, semble-t-il, été disposées face à face lors de l'inhumation.

L'individu 1 (femme de 20-30 ans) a son humérus droit posé sur la partie distale de l'humérus gauche de l'individu 2 (homme de 20-30 ans).

Quelques galets morainiques en ligne, limitent la bordure sud de la fosse, au niveau de la tête des 2 squelettes.

Le muret M3 (voir plus haut, fig. 29) recoupe la tombe, mais passe légèrement au-dessus des squelettes.

Le mobilier du remplissage de la fosse comprend des tessons d'époque romaine tardive, un fragment de céramique vernissée même, mais dont la signification est quasi nulle (non localisé par rapport au niveau de remplissage de la fosse).

#### T. 3-4/1972 (fig. 67, 68)

Les 2 squelettes sont allongés sur le dos, têtes au nord; l'individu 3 (femme adulte) a les bras le long du corps; l'individu 4 a été mutilé par l'excavatrice lors du creusement de la tranchée D/1972 (non adulte, 17-18 ans).

Les limites de la tombe n'ont pas pu être précisées en fouille. Il ne semble pas y avoir d'aménagements de la fosse (bordure de pierres, etc.).

Le mobilier du remplissage de la fosse, non significatif, comprend quelques tessons d'époque pré- et protohistorique, une petite perle en verre, de la tuile, un clou forgé, un fragment de tôle de bronze, ainsi qu'un élément de bronze (pl. 2/19) certainement en position secondaire, qui peut à titre d'hypothèse être associé à l'activité de métallurgistes au Bronze final sur le Lessus (déchet de fonte?, voir p. 45).

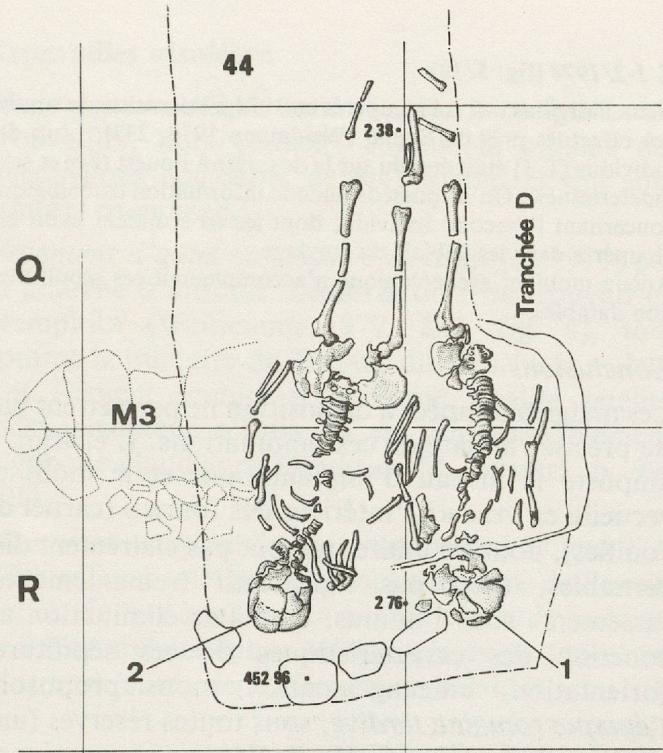


Fig. 65 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 1-2. Ech. 1:25.

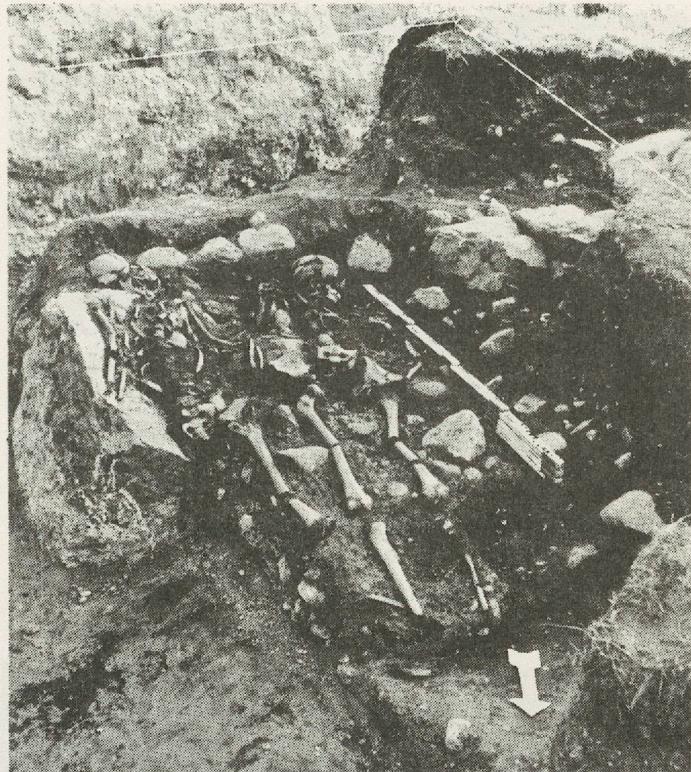


Fig. 66 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 1-2 (voir fig. 65).

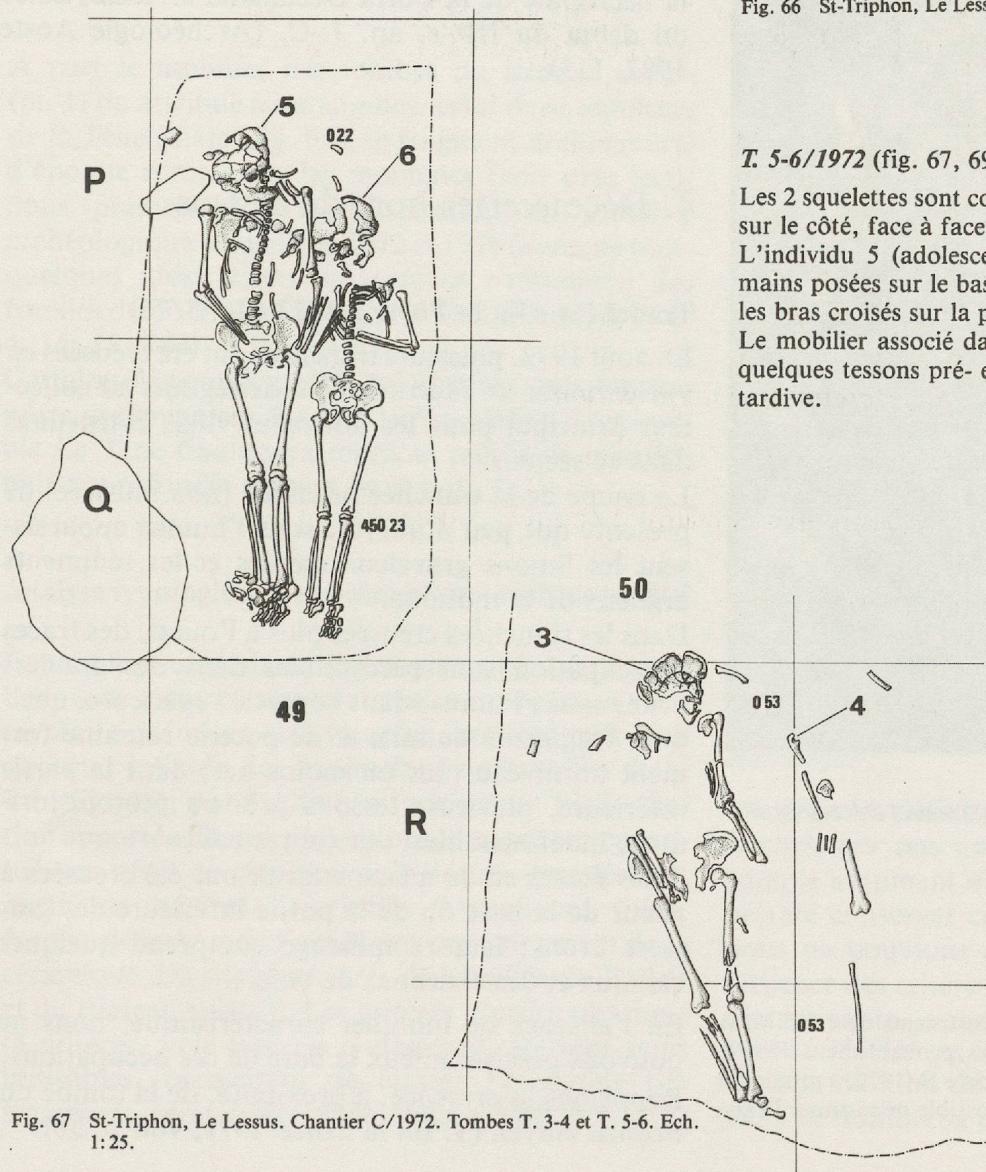


Fig. 67 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 3-4 et T. 5-6. Ech. 1:25.

#### T. 5-6/1972 (fig. 67, 69)

Les 2 squelettes sont couchés sur le dos, têtes au nord, inclinées sur le côté, face à face (voir T. 1-2/1972).

L'individu 5 (adolescent, 15-16 ans) a les bras allongés, les mains posées sur le bassin ; l'individu 6 (enfant de 10-12 ans) a les bras croisés sur la poitrine.

Le mobilier associé dans le remplissage de la fosse comprend quelques tessons pré- et protohistoriques et d'époque romaine tardive.



Fig. 68 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 3-4 (voir fig. 67).

#### T. 1-2/1974 (fig. 5/18)

Deux individus ont été récupérés en 1974 à l'occasion de sondages effectués près du Signal (Weidmann 1979, 237). L'un des individus (T. 1) était étendu sur le dos, tête à l'ouest (âge et sexe indéterminés). On ne possède aucune information ostéologique concernant le second individu, dont les os semblent avoir été récupérés dans les déblais du sondage.

Aucun mobilier archéologique n'accompagnait ces sépultures, non datables.

#### Conclusions

Les maigres données à disposition ne permettent pas de préciser la date de ces inhumations. L'érosion a emporté le niveau d'implantation, et le mobilier recueilli en vrac «à l'intérieur des fosses» (carnet de fouilles), dont les limites ne sont pas clairement discernables, n'est pas significatif (remaniements, tassements sous l'humus, etc.). Par élimination en fonction des caractéristiques de ces sépultures (orientation, aménagements...) nous proposons l'*époque romaine tardive*, sous toutes réserves (une datation de La Tène finale, de l'époque augustéenne ou du Haut Moyen Age ne pouvant être exclue<sup>30</sup>); une tombe double du même type a été fouillée dans la nécropole de la Porta Decumana à Aoste, datée du début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Archéologie Aoste 1982, 115).

## 4. Découvertes hors du Lessus

#### Tranchées «En la Porte»/1972 (fig. 5/26)

En août 1972, plusieurs tranchées ont été creusées en vue d'établir un raccordement des égoûts au collecteur principal pour les nouvelles villas construites dans ce secteur.

La coupe de la tranchée orientale (non illustrée) ne présente que peu d'intérêt: sous l'humus apparaissent les limons graveleux stériles et les sédiments argileux de la moraine.

Dans les tranchées creusées plus à l'ouest, des traces d'occupation sont perceptibles dans des graviers bruns sous l'humus: dans la partie supérieure, quelques fragments de tuile et de poterie romaine forment un niveau plus ou moins net; dans la partie inférieure, plusieurs tessons pré- ou protohistoriques, indéfinissables, ont été recueillis.

Trois fosses en ce même endroit ont été creusées à partir de la base ou de la partie inférieure des graviers bruns; leur remplissage comprend quelques cailloux et des charbons de bois.

En l'absence de mobilier caractéristique, nous ne pouvons préciser mieux la date de ces occupations. Rappelons la présence, à proximité, de la tombe du Bronze moyen (T. En la Porte/1971, voir p. 56).



Fig. 69 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 5-6 (voir fig. 67).

#### Remarque

On peut rattacher à cet ensemble les ossements de 3 individus (1 adolescent de 16-18 ans et 2 adultes, probablement de sexe opposé) récupérés en vrac dans la tranchée D/1972, à proximité des T. 1-2/1972. Il n'est donc pas impossible de restituer l'existence d'autre couples (?) de tombes...

## Trouvailles «isolées»

Dans cette rubrique sont rangées 2 catégories de trouvailles, hors contexte comme la plupart des découvertes anciennes de St-Tiphon, et qui sont traitées en annexe.

*Fragment d'autel* en calcaire «extrait [en 1971] par la charrue d'un mur médiéval où il se trouvait en réemploi» (Weidmann 1979, 236, fig. 4), tout comme le milliaire de Trajan, disparu (voir p. 10). Cet élément sculpté d'excellente qualité (atelier local, sculpteur d'Italie ?) est vraisemblablement d'époque claudienne (étude de M. Bossert, p. 99-101).

*Monnaies* mentionnées ou conservées à ce jour<sup>31</sup>. Elles offrent une image complémentaire de l'occupation du site à mettre en parallèle avec le reste du mobilier archéologique (céramique avant tout, voir plus bas) (étude de A. Geiser, p. 103-111).

## 5. Le mobilier archéologique (pl. 2-7)

A part le mobilier des tombes du Bronze ancien (pl. 1) ou attribué à ces tombes, celui de la sépulture de la Tène finale (fig. 64), le fragment architectural d'époque romaine et les monnaies (voir plus bas), nous présentons ici une sélection du mobilier archéologique recueilli en 1972 et 1979 (avec, en plus, quelques illustrations des tessons «romains» des fouilles de O.-J. Bocksberger 1959/1960: pl. 6/1, 2, 4, 14, 15; 7/7).

Certains éléments ont déjà été illustrés dans les rapports préliminaires (Kaenel 1978; 1983a). L'ensemble La Tène finale sera repris et publié de manière plus approfondie ailleurs (voir note 1).

### Analyse typologique de la céramique : code descriptif

Le mobilier céramique du Lessus ne peut être attribué, à de rares exceptions près, à un horizon sédimentaire défini en stratigraphie, restitué tant bien que mal à l'aide des projections de mobilier (tab. 1-3; fig. 46); pour utiliser au maximum l'information apportée par ces projections, nous avons constitué une série de classes typologiques, grossières, à partir de critères descriptifs intrinsèques (pâte, forme, décor), ceci d'après nos connaissances de la céramique des sites terrestres de la vallée du Rhône et du Plateau suisse<sup>32</sup>. Les critères d'ordre physique (8 critères, voir tableau ci-dessous), souvent seuls utilisables, permettent de classer l'ensemble des fragments céramiques dans trois grands groupes:

«romain», «protohistorique» et «préhistorique» (un quatrième groupe «médiéval ou moderne» — céramique vernissée, faïence, etc. — n'entre pas en ligne de compte, n'étant pas représenté dans les projections). Ces trois groupes principaux ont été séries en 9 classes typologiques, à valeur chronologique plus ou moins fine, en tenant compte, en plus, de critères d'ordre géométrique et sémiologique (critères déjà définis dans la littérature et que nous ne détaillons pas ici).

Le groupe «*romain*» compte 4 classes :

T tuile, brique (avec, peut-être, des éléments plus récents «médiéval ou moderne»)

R gallo-romain sans autre précision (céramique tournée, terre sigillée, à revêtement argileux, etc., en grande majorité en cuisson oxydante)

R1 gallo-romain précoce, époque augustéenne  
(fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C. — début I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)

R4 gallo-romain tardif (IV<sup>e</sup> s. — début V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).

Le groupe «*protohistorique*» compte 4 classes :

P protohistorique, sans autre qualificatif (voir remarque plus bas), céramiques *La Tène finale*:

- grise fine (tournée, cuisson réductrice)
- peinte fine (tournée, cuisson oxydante avec — ou sans — traces de peinture)
- «indigène» (modelée, pâte «feuilletée», abondants éléments micacés, cuisson oxydoréductrice, pâte claire, surfaces sombres, décor caractéristique).

Le groupe «*préhistorique*» compte 4 classes :

■ préhistorique, sans autre qualificatif (voir remarque plus bas)

◊ Néolithique (moyen)

△ Bronze (ancien ou final) (céramique «grossière»)

▲ Bronze final (céramique «grossière» ou «fine»)

### Remarque :

Les grandes définitions «*protohistorique*» et «*préhistorique*» ont une valeur chronologique limitée (simple argument «*e silentio*» parfois); nous avons préféré conserver cette imprécision dans les cas où nous ne pouvions attribuer un tesson à coup sûr (absence des critères géométriques ou sémiologiques déterminants, connaissances personnelles insuffisantes, références internes et externes trop faibles) d'où la dilution de l'argumentation chronologique dans de nombreux cas.

Le groupe «protohistorique» peut en outre très bien comprendre des éléments d'époque romaine, mais de «tradition protohistorique», soit La Tène finale dans le cas particulier, que l'analyse typologique, dans l'état des connaissances, ne permet pas d'individualiser.

#### Catalogue du mobilier (pl. 2-7) (voir en outre pl. 1 et fig. 64)

Les éléments illustrés sur ces planches et qui figurent sur une projection du mobilier (tab. 1-3; fig. 46) sont individualisés sur ces dernières par le n° de la planche/n° de l'objet; les autres éléments de ces mêmes projections ne sont pas individualisés, mais simplement représentés par leur symbole (voir p. 31, 69)<sup>33</sup>.

La plupart des éléments étant *fragmentaires*, nous ne le répéterons pas systématiquement.

#### Néolithique (moyen) (planche 2)

- 2/1 Fragment d'*herminette* en roche verte.
- 2/2 Fragment de *lame* en silex gris; retouches bilatérales abruptes sur la face supérieure.
- 2/3 *Lame* en silex blond; fines retouches unilatérales abruptes sur la face supérieure.
- (2/4-10) Céramique à pâte sombre, dégraissant grossier, surfaces généralement claires (beige clair à brun-noir), lissées. Fragments fortement érodés.
- 2/4 *Jarre* ou *marmite*; bord légèrement évasé, lèvre amincie; mamelon sous le bord (= Kaenel 1978, 67).
- 2/5 *Id.*; bord rentrant, légèrement redressé, lèvre amincie; départ de mamelon (?) sous le bord.
- 2/6 *Id.*; lèvre aplatie; départ de mamelon (?) sous le bord.
- 2/7 *Id.*; bord évasé, lèvre amincie.
- 2/8 *Id.*
- 2/9 *Coupe*?; bord rentrant, lèvre amincie.
- 2/10 Fragment de panse; mamelon saillant perforé horizontalement.

#### Commentaire

L'ensemble de ce matériel est trop fragmentaire et surtout il ne provient pas d'un horizon ou de structures cohérentes (produit de remaniements) pour permettre une attribution précise à un faciès défini du Néolithique moyen, Chassey – Cortaillod – Lagozza, bien connu sur divers sites du Valais (voir en dernier lieu Gallay et Corboud 1983; Gallay, Olive et Carazzetti 1983).

Le n° 4 a été récolté avec quelques vestiges osseux en 1972 dans le niveau charbonneux 4a, au m<sup>2</sup> F/46, en amont du sondage P10/1979 (coupe f, p. 25 et tab. 3).

Le n° 3 est présent sur la coupe h (projection d'une bande de 1 m sur cette coupe, tab. 3). Il se trouve en position secondaire dans la c. 2.

Le n° 7 se situe dans la partie supérieure du remplissage de l'anomalie A3 (peut-être même en-dessus de cette anomalie, dans la base de la c. 2 (coupe a, tab. 1)).

#### Age du Bronze (ancien, moyen ou final) (planche 2)

- (2/11-17) Céramique à pâte sombre (noire) à dégraissant grossier, surfaces sombres en général ou plus claires (beige, brun, pl. 2/13).
- 2/11 *Jarre*; bord évasé, lèvre aplatie, cordon sous la lèvre incisé de coups d'ongle obliques.
- 2/12 *Id.*; bord légèrement évasé, lèvre épaisse et aplatie.
- 2/13 *Id.*; bord rentrant, lèvre épaisse en biseau interne, évasée à l'extrémité.
- 2/14 *Id.*; bord souligné à l'intérieur par une légère arête.
- 2/15 *Id.*; bord largement évasé, lèvre amincie.
- 2/16 *Fond* plat.
- 2/17 *Id.*
- 2/18 *Tasse* (type Roseaux ?), bord évasé, lèvre ronde, pâte sombre, dégraissant fin, surfaces noires (texture proche de celle de pl. 3/10).
- 2/19 *Fragment de bronze*; résidu de coulée.
- 2/20 *Lentille* de bronze (analyse spectrographique, voir note 34).
- 2/21 *Brunisseur* en roche verte; section trapézoïdale; traces de polissage fin sur toutes les faces.

#### Commentaire

Ces maigres données viennent simplement s'ajouter au corpus publié par Bocksberger (1964, 40). Plusieurs éléments pourraient être qualifiés de «bronze ancien» (voir note 29). La plupart de ces objets proviennent de terrain remanié (des couches supérieures 0 à 2, des fosses du chantier B/1972 ou des déblais). Le n° 17 a été recueilli à l'intérieur de la c. 3 (chantier C/1972).

Le n° 18 provient de la base de la c. 3 (proj. coupe e, tab. 2) et pourrait donner un argument pour la position du Bronze ancien (s'il s'agit véritablement d'une tasse Roseaux).

Le n° 11 peut être attribué au Bronze ancien 4 (Gallay 1976, 18).

Le n° 21 trouve de nombreux parallèles en contexte Bronze final; un exemplaire a été mis au jour dans les fouilles de la Cathédrale de Lausanne en contexte Ha B2 (de Rychner 1979), également fortement représenté à St-Tiphon (Egloff et Farjon 1983, pl. 1/3).

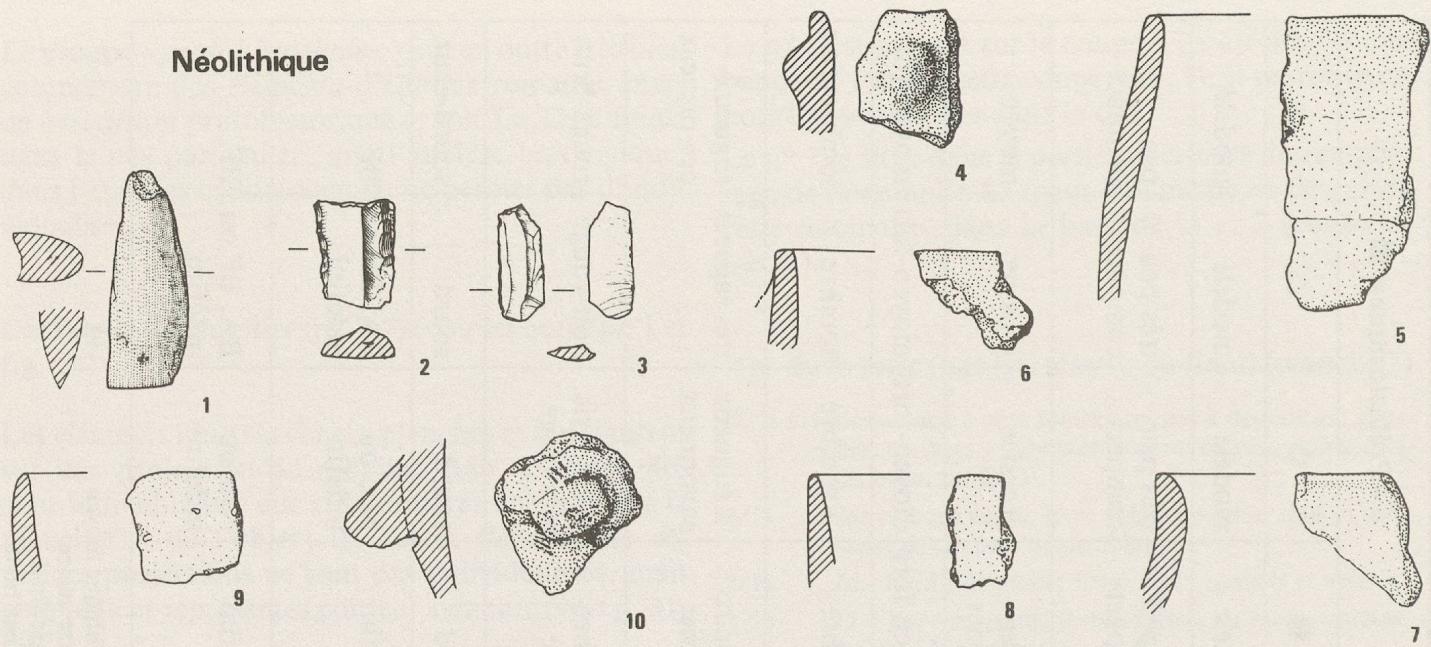
Le n° 19 a été découvert dans le remplissage des T. 1-2/1972, en position secondaire (non significative).

Groupe		« Romain » R		« Protohistorique » P				« Préhistorique » ■			
Classe		[T] R	R1 R4*	P	●	○	•	■	◊	△	▲
Physique	Façonnage	tourné	tourné	modelé	tourné	tourné	modelé	modelé	modelé	modelé	modelé
	Compacité	très compact	très compact	compact	très compact	très compact	± compact « feuilletté » micacé	très peu compact	très peu compact	très peu compact	peu compact
	Dégraissant	indéfini	inexistant	moyen	très fin	très fin	fin-moyen	moyen-grossier	grossier	grossier	moyen
	Epaisseur	indéfini	fin	indéfini	fin	fin	fin-moyen	moyen-fort	moyen-fort	moyen-fort	moyen-fort
	Couleur (du cœur)	indéfini	rose	sombre	gris foncé	gris-orange	gris-rose	sombre	± sombre	sombre	sombre-clair
	Texture (surface externe)	indéfini	revêtement argileux*	rugueux ± fin	lisse, savonneux	lisse	peu rugueux	rugueux- ; grossier	± rugueux- savonneux	très rugueux	rugueux- peu rugueux
	Couleur (surface interne)	indéfini	rose	sombre	gris-foncé/ clair	orange-beige	noir-gris	sombre-beige	beige, gris, gris beige	noir-rouge	rouge-brun
	Son	clair	clair	± clair	clair	clair	± clair	sourd	sourd	sourd	sourd-clair
Géométrique	Forme	indéfini	R précoce R tardif	indéfini (LTF ou tradition)	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	indéfini	Néo ou indéfini	BA, BF ou indéfini	BF
Sémiologique	Décor	indéfini	R précoce R tardif	indéfini (LTF ou tradition)	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	indéfini	Néo ou indéfini	BA, BF ou indéfini	BF

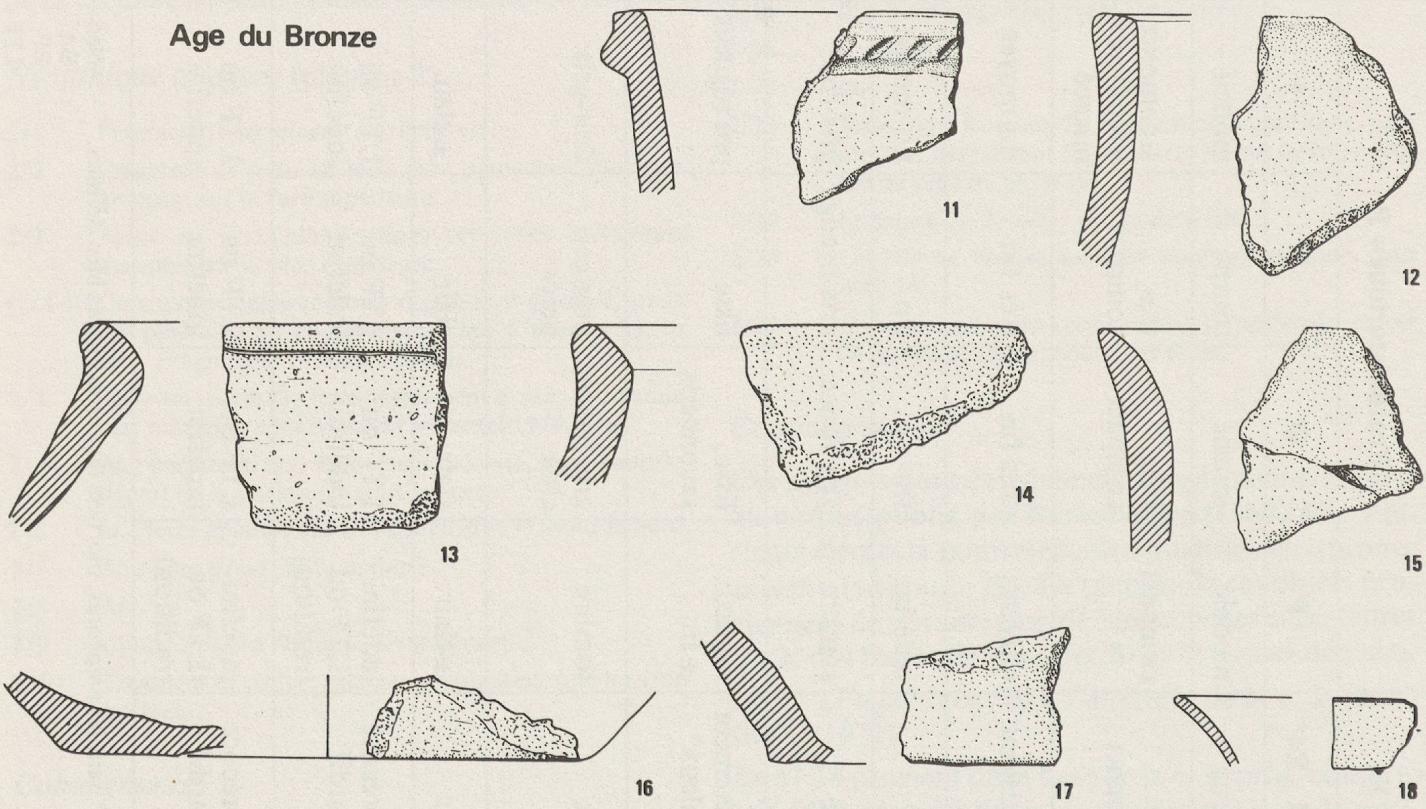
\* sans les amphores, mortiers ou autres classes bien définies.

Néo  
BA  
BF  
LTF      Néolithique moyen  
Bronze ancien  
Bronze final  
La Tène finale

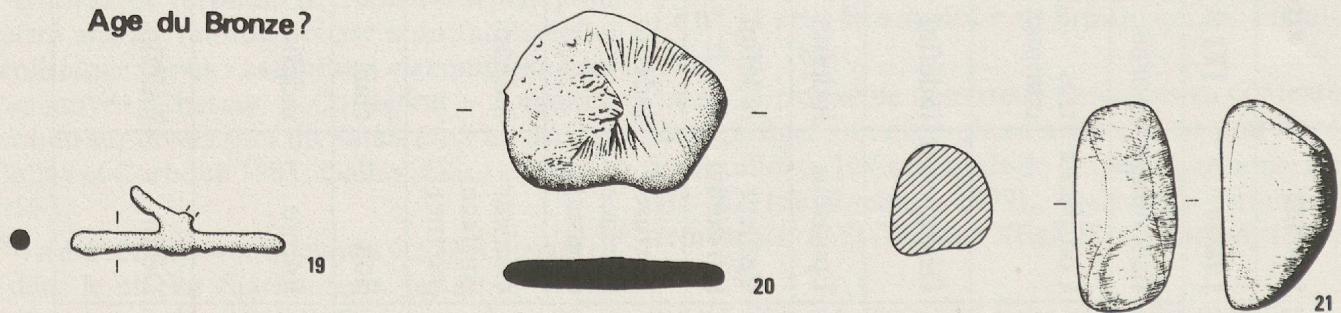
**Néolithique**



**Age du Bronze**

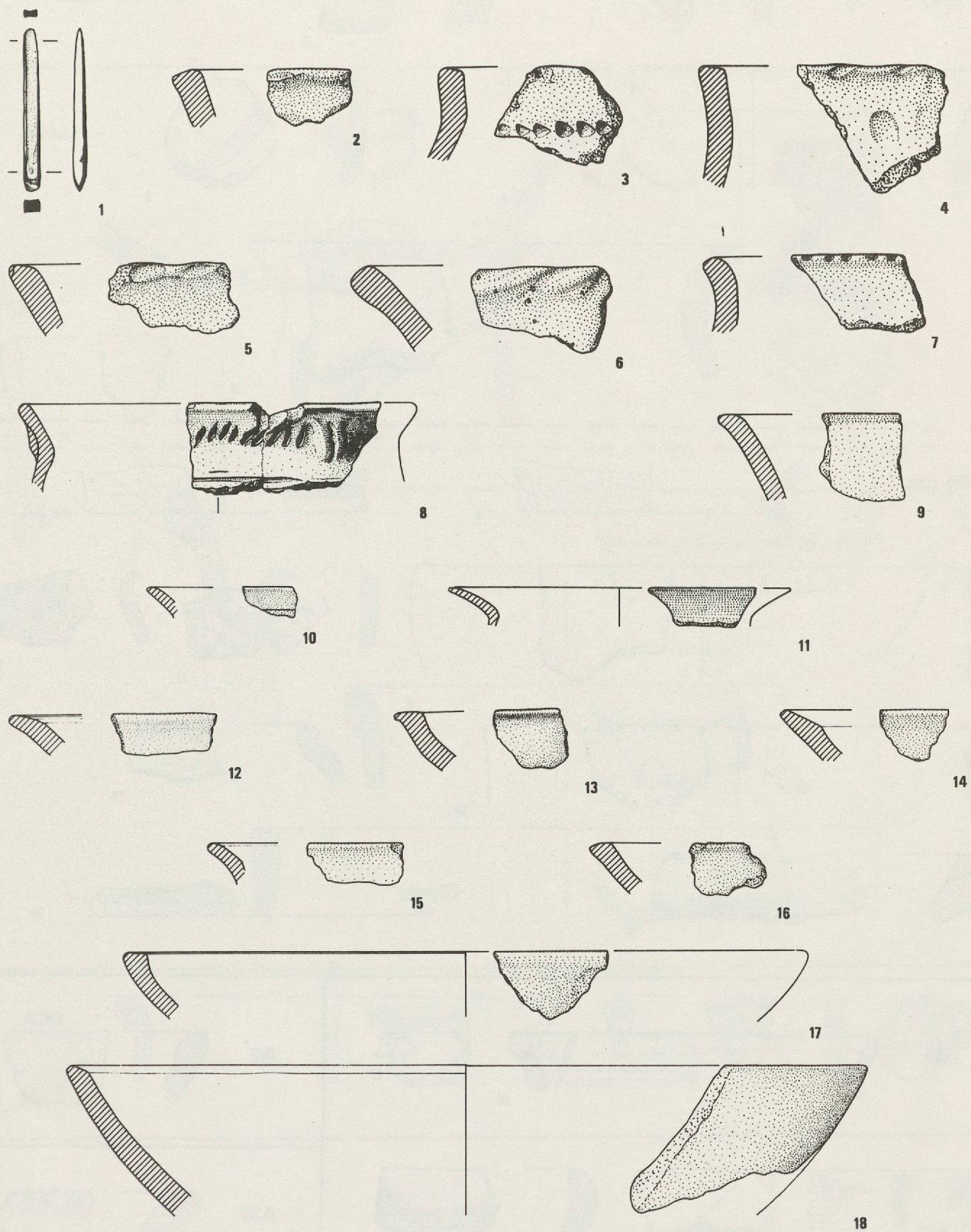


**Age du Bronze?**



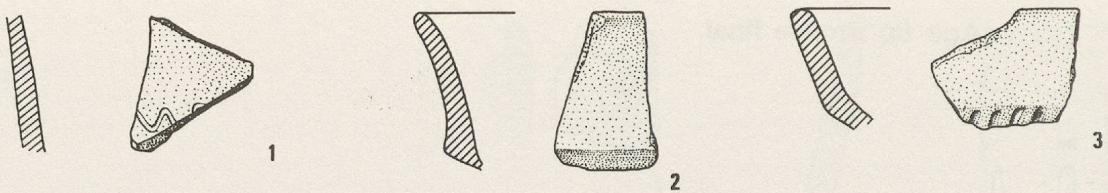
Pl. 2 St-Trophime, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique attribué au Néolithique et à l'Age du Bronze (voir p. 70). Ech. 1:2.

**Age du Bronze final**



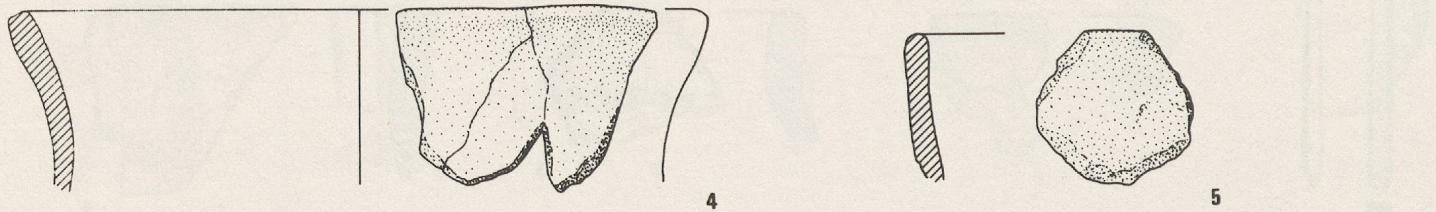
Pl. 3 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique attribué au Néolithique et à l'âge du Bronze (voir p. 70). Ech. 1:2.

P1 c.1b



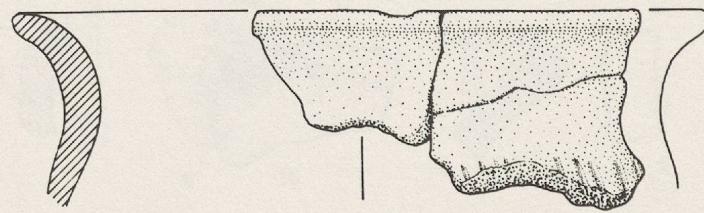
1 2

3



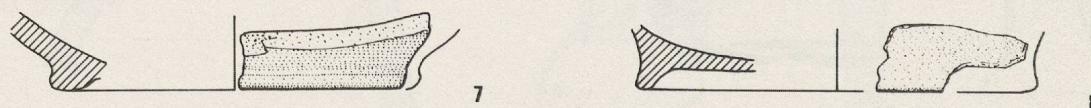
4

5



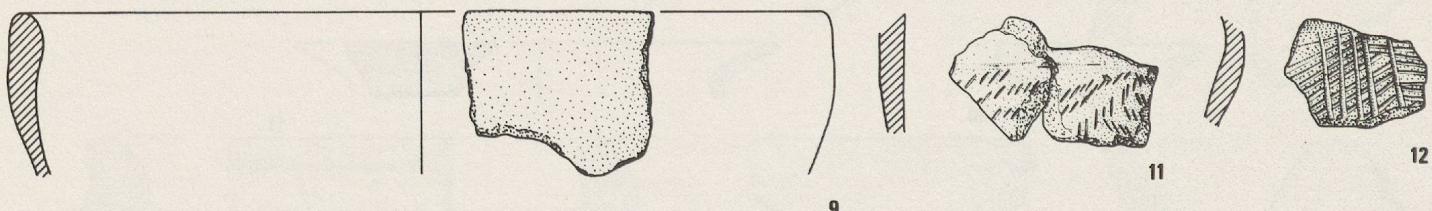
6

P1 c.1a



7

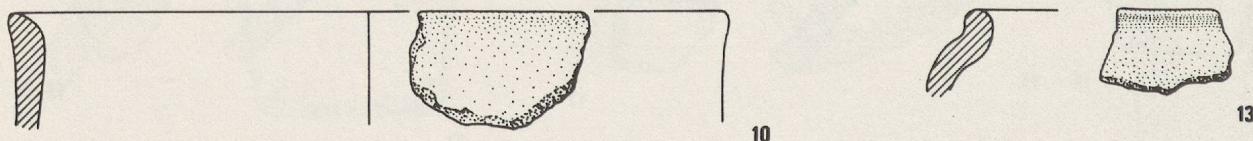
8



9

11

12



10

13



15

14

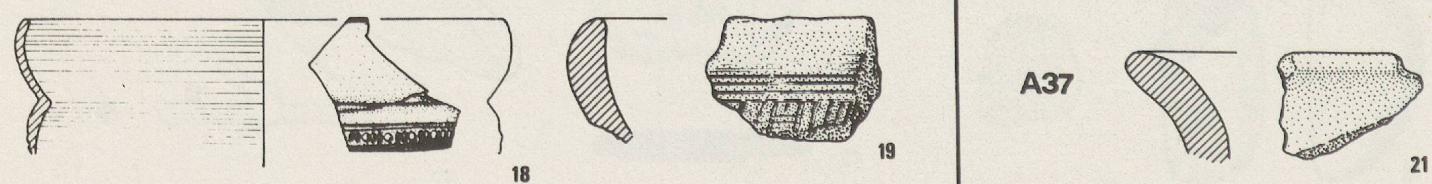
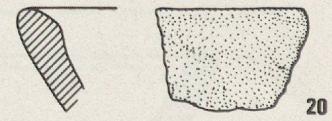
A12



16

17

A9



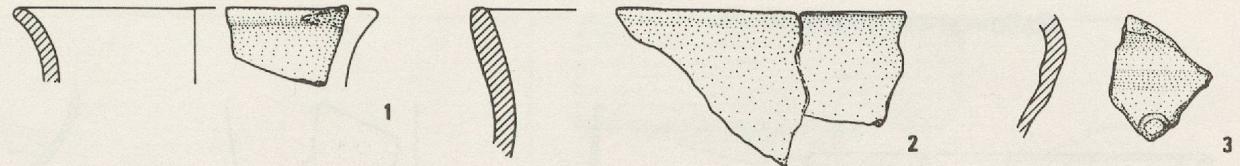
18

19

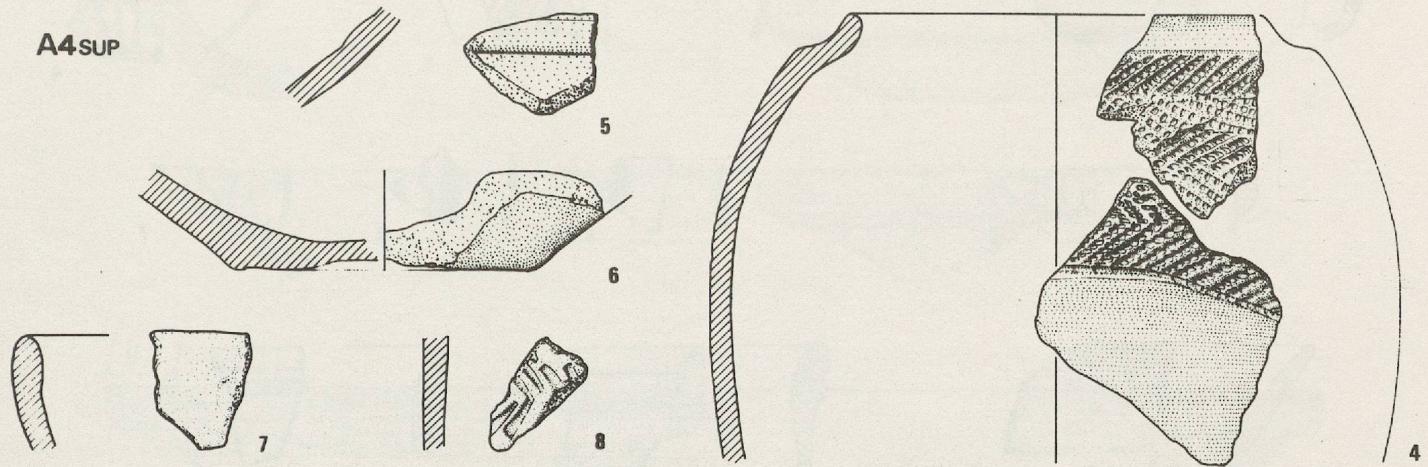
21

Pl. 4 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique de La Tène finale et gallo-romain en contexte (voir p. 78-79). Ech. 1:2.

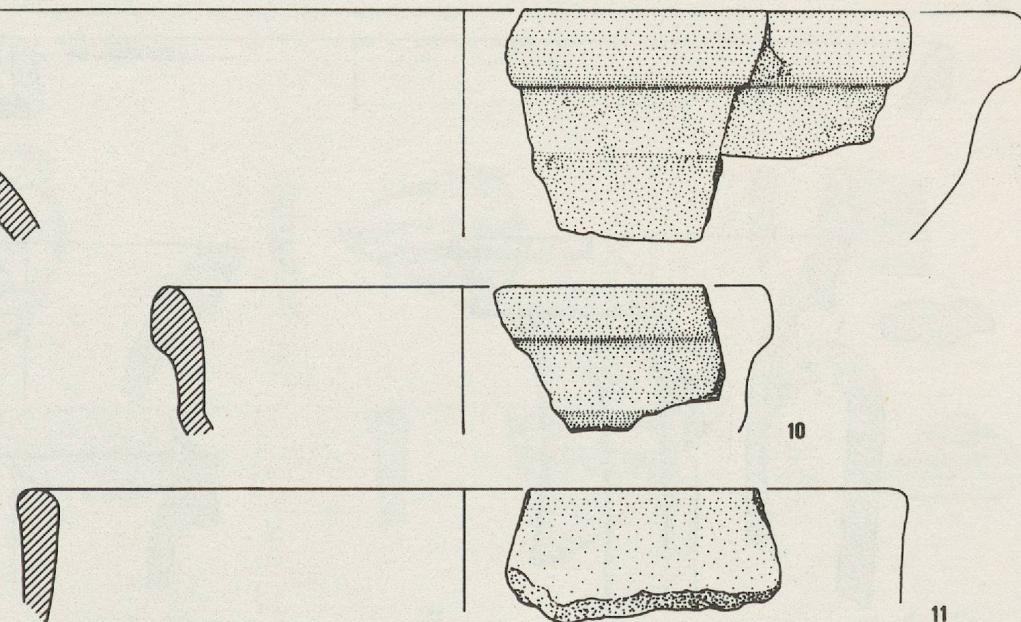
A39



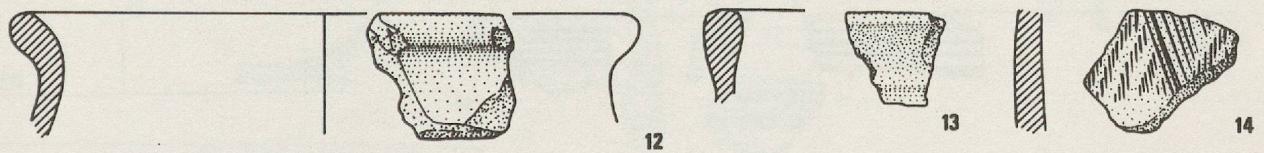
A4 SUP



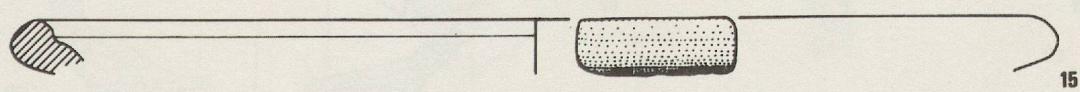
A4 INF



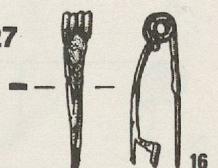
A20



A21 SUP

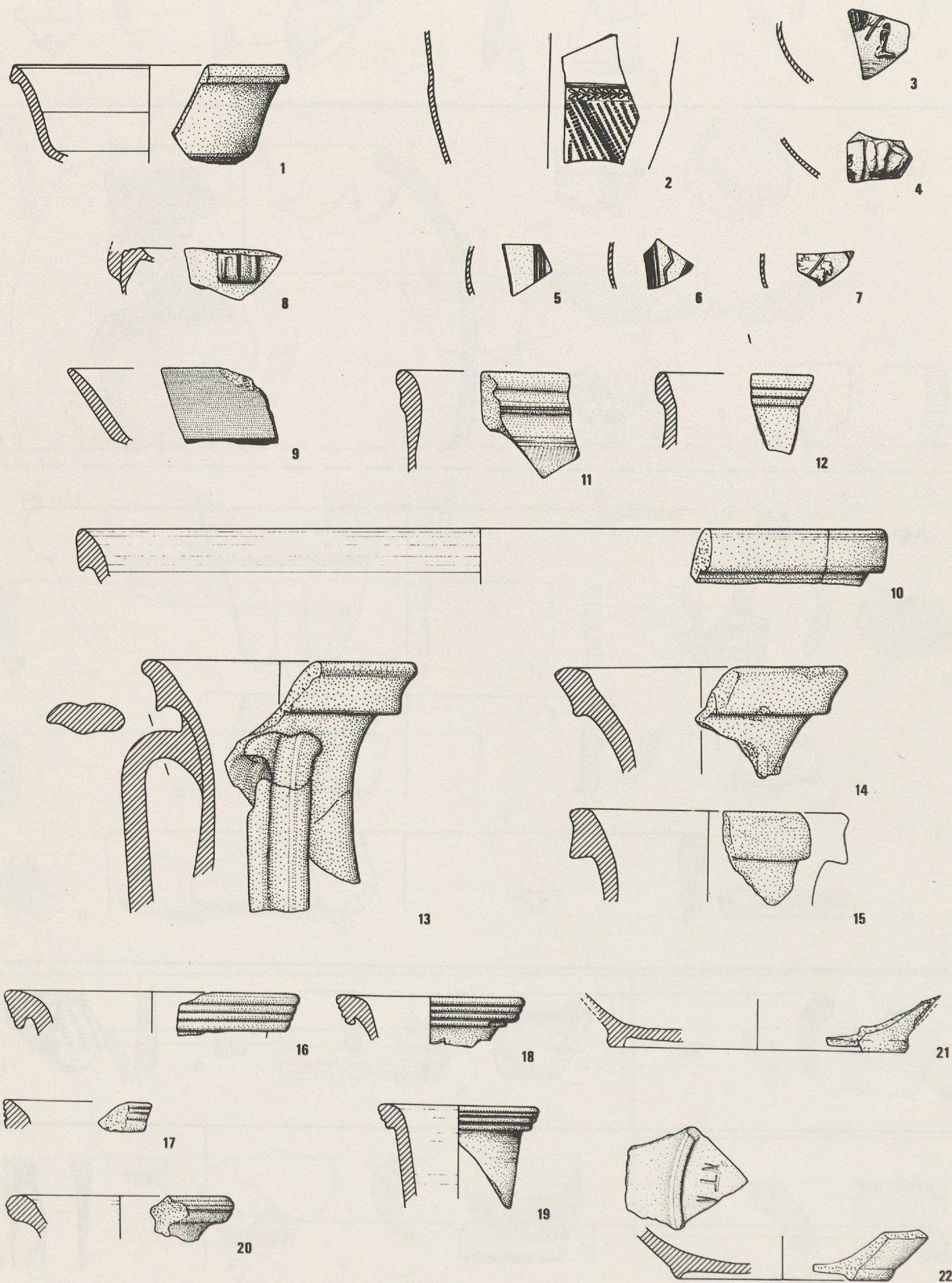


A27

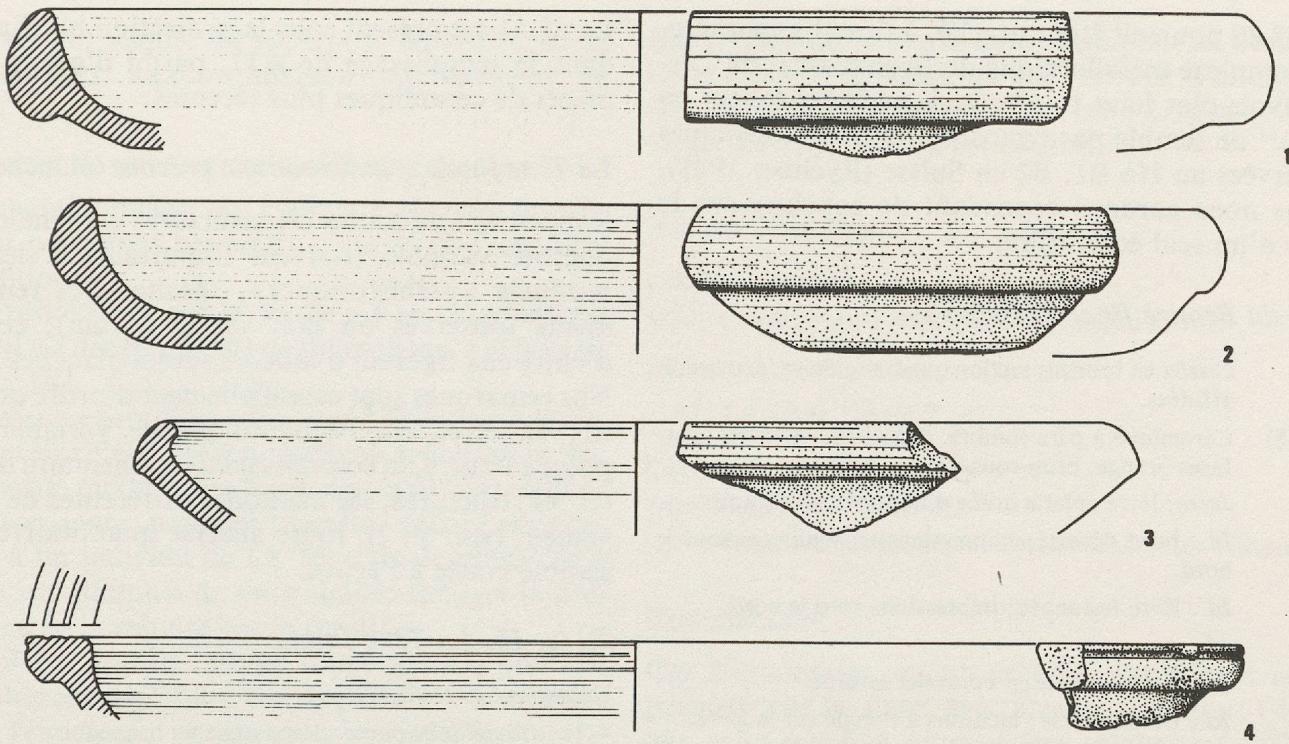


Pl. 5 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique de La Tène finale et gallo-romain en contexte (voir p. 79-80). Ech. 1:2.

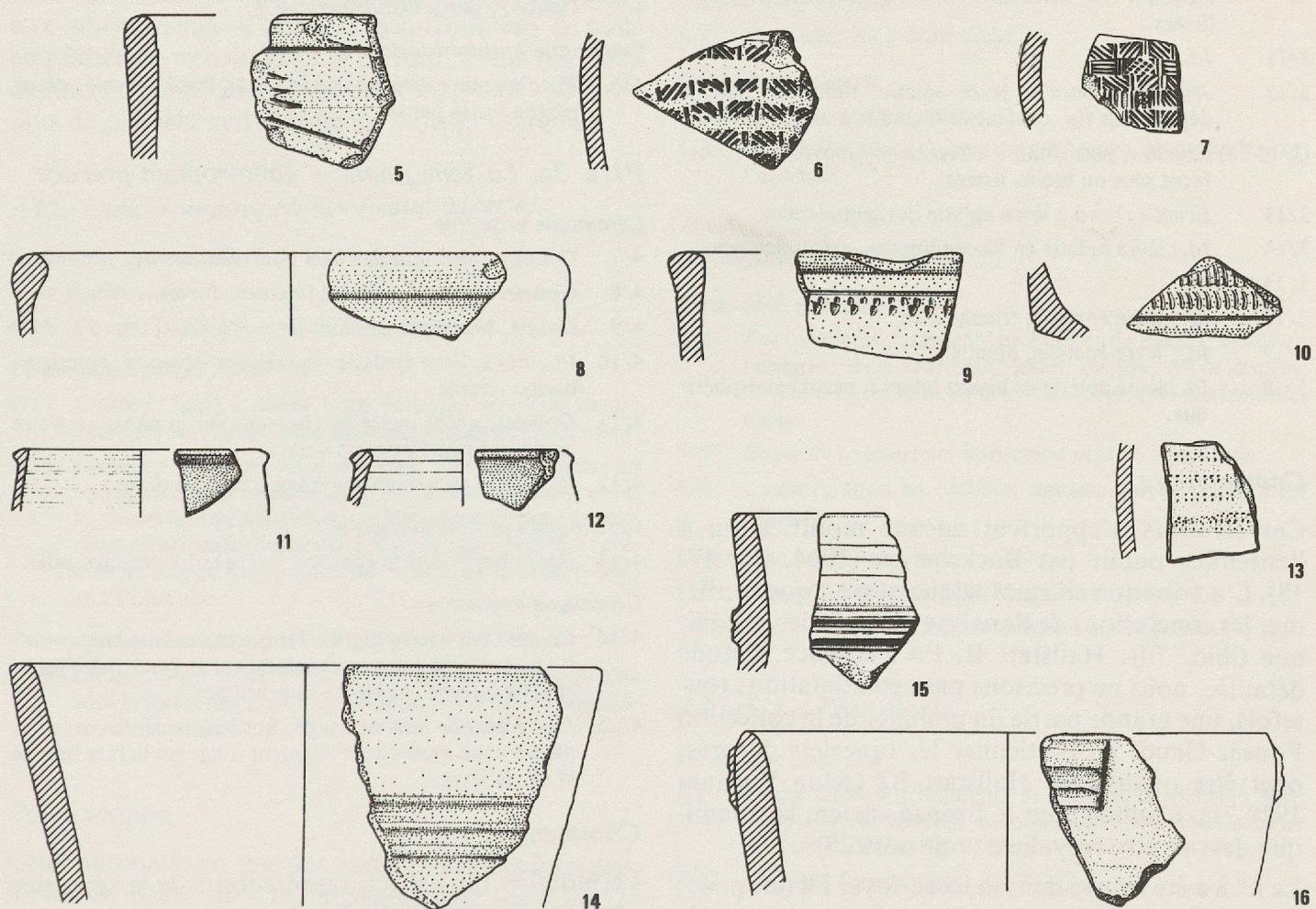
Gallo-romain (augustéen)



Pl. 6 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979, Mobilier archéologique de l'époque romaine, hors contexte (voir p. 80-81). Ech. 1:2.



Gallo-romain (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle)



Pl. 7 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique de l'époque romaine, hors contexte (voir p. 81-82). Ech. 1:2.

Le n° 20 pourrait être rattaché, à titre d'hypothèse, au complexe métallurgique du Bronze final du Lessus (voir plus haut p. 45), mais sa faible teneur en étain<sup>34</sup> ne semble pas concorder avec les moyennes observées au Ha B1, B2 en Suisse (Rychner 1981). Nous nous gardons cependant de conclure sur la base d'un seul échantillon.

### *Age du Bronze final (planche 3)*

- 3/1 Ciselet en bronze ; section quadrangulaire, extrémités affutées.
- (3/2-8) Céramique à pâte sombre, dégraissant grossier ; surfaces orange, brun-rouge.
- 3/2 Jarre ; lèvre aplatie ornée d'impressions digitales.
- 3/3 Id. ; bord déversé ; impressions triangulaires sous le bord.
- 3/4 Id. ; lèvre festonnée ; impressions sous le bord.
- 3/5 Id.
- 3/6 Id. ; lèvre épaisse en bourrelet externe.
- 3/7 Id. ; bord déversé ; incisions à l'ongle sur la lèvre.
- 3/8 Id. ; paroi mince, rebord déversé ; impressions sous le bord de part et d'autre de 2 bourrelets verticaux.
- 3/9 Récipient à encolure évasée, lèvre aplatie ; pâte noire à dégraissant grossier, surfaces noires, lissées.
- 3/10 Tasse ? ; bord, paroi mince ; pâte sombre à dégraissant moyen à fin ; surfaces sombres (gris-noir), en partie lissées.
- 3/11 Id.
- 3/12 Assiette? ; bord à lèvre aplatie, rainurée ; pâte à dégraissant fin, couleur orange due à une recuisson.
- (3/13-18) Ecuelles ; pâte sombre à dégraissant moyen à fin ; surfaces plus ou moins lissées.
- 3/13 Ecuelle ; bord à lèvre aplatie horizontalement.
- 3/14 Id. ; lèvre aplatie en biseau interne, arête marquée.
- 3/15 Id.
- 3/16 Id. ; lèvre épaisse, triangulaire.
- 3/17 Id. ; lèvre épaisse, aplatie.
- 3/18 Id. ; lèvre aplatie en biseau interne, paroi hémisphérique.

### *Commentaire*

Ces éléments n'apportent aucune modification à l'ensemble publié par Bocksberger (1964, fig. 17-18). L'attribution chronologique ne peut que confirmer les conclusions de l'analyse du mobilier métallique (*ibid.* 70) : Hallstatt B. En l'absence d'étude détaillée, nous ne précisons pas cette datation ; toutefois, une grande partie du mobilier de la collection Pousaz-Gaud, en particulier les bracelets décorés, peut être qualifié de Hallstatt B2 (selon Rychner 1979, 71). Comme pour le Bronze ancien, la céramique devrait être réévaluée (voir note 29).

Le n° 8 a été trouvé dans la fosse-foyer F4 (cf. p. 45) et peut être utilisé en *terminus post quem* pour la datation de cette structure.

Le n° 11 est présent sous la projection hh (fig. 46), dans le remplissage de A37, parmi d'autres fragments de céramiques plus récentes.

### *La Tène finale et gallo-romain précoce (planches 4-5)*

Rappelons que toutes ces structures contenaient un nombre variable (souvent important) d'éléments résiduels « préhistoriques », résultat des remaniements (observés ou non sur le terrain) ; certains d'entre eux figurent d'ailleurs sur les planches 2 et 3. Nos remarques sont essentiellement d'ordre qualitatif ; en effet, vu l'échantillonnage variable d'un point à l'autre, la connaissance fragmentaire de toutes les structures, les méthodes différentes de prélèvement (voir p. 7), toute analyse quantitative nous semble vouée à l'échec.

#### *P1/c. 1b. La Tène finale*

##### *Céramique grise fine*

- 4/1 Bouteille? ; panse, décor ondé au brunissoir.

##### *Céramique indigène*

- 4/2 Coupe carénée ; bord, surfaces noires.
- 4/3 Id. ; décor impressionné sous la carène.
- 4/4 Pot ; bord évasé, lèvre épaisse.
- 4/5 Coupe? ; paroi hémisphérique ?

##### *Céramique « protohistorique »*

- 4/6 Pot ; encolure détachée de la paroi, bord déversé ; décor peigné sur la panse.

#### *P1/c. 1a. La Tène finale – gallo-romain précoce*

##### *Céramique grise fine*

- 4/7 Coupe? ; pied annulaire en bourrelet exerne.
- 4/8 Gobelet? ; pied annulaire finement formé.
- 4/9 Coupe ; bord, extrémité et lèvre épaisse.
- 4/10 Id. ; bord, lèvre épaisse, légèrement déversée, aplatie en biseau interne.
- 4/11 Gobelet ; décor incisé en chevrons sur la panse ; registre limité par une fine cannelure.
- 4/12 Id. ; décor peigné en chevrons sous l'encolure.

##### *Céramique « protohistorique »*

- 4/13 Pot? ; bord, courte encolure, lèvre redressée, arrondie.

##### *Céramique « romaine »*

- 4/14 Coupe? (en « terra nigra » ?) ; pied annulaire bas, équarri ; trace d'une rainure circulaire sur le fond ; pâte grise, engobe interne et externe noir brillant.
- 4/15 Plat à engobe interne rouge ; bord en bourrelet externe ; pâte orange, restes de revêtement rouge sur la face interne et sur la lèvre.

### *Commentaire*

Le mobilier illustré ici, représentatif de la séquence stratigraphique c. 1b-1a, permet d'observer un ensemble qui paraît être « proprement » La Tène

finale (c. 1b) auquel est superposé un ensemble où des éléments «gallo-romains» interviennent en masse.

Il convient de nuancer cette affirmation :

- l'échantillonnage est malheureusement insuffisant pour nous permettre d'étayer une telle proposition ;
- les projections sur la coupe a (tab. 1) montrent qu'il y a des fragments de tuiles jusqu'à la base de la c. 1b !
- le tesson «protohistorique» (n° 6) pourrait également être d'époque romaine (voir remarque p. 70);
- le tesson qualifié de «*terra nigra*» (n° 14), unique en son genre, pourrait toutefois encore appartenir à un individu de La Tène finale plutôt qu'à une «imitation» de terre sigillée (malgré la présence de la rainure sur le fond);
- le plat à engobe interne rouge (n° 15) pourrait également déjà faire son apparition en contexte La Tène finale, par comparaison avec les ensembles d'Italie du Nord<sup>35</sup> bien que cela n'ait pas encore été observé au nord des Alpes. Nous l'attribuons toutefois à l'occupation augustéenne comme le reste de la c. 1a.

Les remaniements intervenus dans le terrain, alliés aux phénomènes d'érosion contribuèrent à nous empêcher de reconnaître à la fouille des horizons distincts (voir p. 24); le mobilier ne permet pas non plus de préciser cette séquence stratigraphique.

## A12. Gallo-romain précoce («augustéen»)

Céramique «romaine»

*Terre sigillée arétine*

4/16 Coupe; bord, forme Haltern 7. Service Ic.

Céramique à parois fines

4/17 Coupe?; bord à mince lèvre détachée vers l'extérieur; pâte ocre rose, dure, bien cuite, sans trace de revêtement.

4/18 Gobelet; encolure incurvée vers l'intérieur après un étranglement au sommet de la panse ovoïde; décor moulé, succession de pastilles entre 2 bâtonnets dans un étroit champ horizontal limité par 2 fines gorges; pâte id.; revêtement orange rouge conservé au-dessus du champ orné et à l'intérieur.

Céramique «protohistorique»

4/19 Coupe; bord à lèvre rentrante, épaisse; décor peigné sous la lèvre, registre de lignes obliques entre des cannelures horizontales.

Commentaire

Cette anomalie est une des rares structures interprétables du point de vue chronologique (voir p. 52) attribuable à l'époque augustéenne, à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Elle fournit un terminus ante quem pour les occupations de la Tène finale qu'elle recoupe (l'anomalie A9); malheureusement, ni la couche 2, ni la couche 1b ne sont présentes à cet endroit.

## A9. La Tène finale

Céramique indigène

4/20 Coupe; bord à lèvre épaisse en biseau interne.

## A37. La Tène finale ?

Céramique «protohistorique»

4/21 Pot; bord (voir n° 6).

— Fragment de céramique «campanienne» (non illustré).

Commentaire

Ces 2 anomalies ont un mobilier insuffisant pour permettre de les dater avec plus de précision; l'époque gallo-romaine ne peut être totalement exclue, comme dans le cas de A12 (voir plus haut, c. 1b-1a).

## A39. La Tène finale ?

Céramique grise fine

5/1 Bouteille; col à bord évasé.

Céramique indigène

5/2 Pot; bord évasé, épaisse.

5/3 Gobelet?; panse à bourrelet externe; décor ondé sous l'encolure.

## A4 sup. La Tène finale

Céramique grise fine

5/4 Pot (plusieurs fragments de bord et de panse); encolure resserrée, lèvre redressée; panse ovoïde; décor impressionné à la roulette en chevrons imbriqués horizontalement.

5/5 Bouteille?; bourrelet horizontal près de l'encolure.

5/6 Coupe?; fond en ombilic; anneau porteur légèrement dégagé.

Céramique indigène

5/7 Coupe?; bord, traces de lissage interne fin.

5/8 Pot?; décor imprimé en chevrons sur la panse.

## A4 inf. La Tène finale

Céramique grise fine

5/9 Coupe carenée (fragments de bord et de panse); bord évasé; lèvre épaisse arrondie en bourrelet externe (= Kaenel 1983a, fig. 7/1).

5/10 Id.; petit format (ibid. fig. 7/2).

Céramique indigène

5/11 Pot; bord épaisse, lèvre ronde.

## A20. La Tène finale ?

### Céramique grise fine

5/12 *Pot*; bord déversé, lèvre épaisse, ronde.

### Céramique indigène

5/13 *Coupe?*; bord épais, lèvre aplatie; surface externe de couleur ocre.

5/14 *Gobelet?*; décor incisé en chevrons sur la panse.

### Commentaire

Le mobilier de ces 3 anomalies est de La Tène finale (pour leur relation stratigraphique, voir p. 54); on ne peut malheureusement, faute d'un échantillonnage suffisant, étayer une sériation typologique au sein de La Tène finale, ce qui a déjà été déploré à propos des couches 2, 1b et 1a (p. 28).

Les classes principales de céramique grise fine, surtout les coupes carénées (n°s 9-10) et le fond en ombilic (n° 6), permettent d'établir un parallèle avec les productions de Genève à La Tène finale<sup>36</sup>.

Le n° 3, en céramique indigène, imite la forme des céramiques grises fines avec bourrelet et décor ondé, (tout comme ces dernières peuvent imiter les formes de céramique «campanienne» d'Italie, voir pl. 5/15; Kaenel 1978; Paunier 1981, 176).

Le pot orné (n° 4) a un type de décor que l'on rencontre, entre autres, à Bâle, Gasfabrik (Furges-Gunti et Berger 1981, Taf. 57, n° 1262). Sa forme est proche d'un exemplaire de Genève (Paunier 1981, n° 42).

On ne peut préciser une datation dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., avec des arguments d'ancienneté (Bâle, Gasfabrik) ou en faveur d'une occupation de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Bâle, Münsterhügel, Genève dans une certaine mesure).

## A21 sup. La Tène finale

### Céramique grise fine

5/15 *Plat*; bord à marli légèrement dégagé et lèvre épaisse en bourrelet externe.

### Commentaire

Il pourrait s'agir d'une forme imitant les profils de la céramique «campanienne», du genre de la forme Lamboglia 6.

## A27. La Tène finale

5/16 *Fibule de Nauheim* en bronze; ressort à 4 spires, corde interne; arc orné en surface d'un triangle gravé; traces de polissage (= Kaenel 1978, fig. 6).

### Commentaire

Le contexte de trouvaille, dans une fosse du chantier

B/1972 (voir p. 55) ne permet pas d'associer du mobilier céramique à cette fibule, représentative avant tout de l'horizon Gasfabrik de Bâle (voir plus haut).

## Gallo-romain (planches 6-7)

Sélection d'éléments qualitativement représentatifs des horizons gallo-romains de St-Trophime. Ces fragments de céramique et pierre ollaire, hors structure pour la plupart, proviennent des couches superficielles du Lessus (humus et c. 1, souvent indissociables).

Une étude quantitative (qui ne pourrait être envisagée que sur la base de l'ensemble du matériel connu) n'a pas été abordée (voir p. 9).

Quelques éléments jugés significatifs ont été empruntés au corpus recueilli par O.-J. Bocksberger entre 1958 et 1960 (Pl. 6/1, 2, 4, 14, 15; 7/7).

### Gallo-romain précoce («augustéen») (pl. 6/1-22; 7/1-4)

#### Terre sigillée italique

6/1 *Coupe*; forme Haltern 7, Service Ib.

#### Céramique à parois fines

6/2 *Gobelet de type ACO*; décor moulé sur la panse, rangée de fleurons horizontaux sous une gorge, puis lignes de pastilles parallèles obliques; engobe externe rouge.

6/3 *Coupe de SARIUS*; décor moulé sur la panse, jambe et bas du corps d'un gladiateur en armure; traces d'engobe rouge interne et externe.

6/4 *Id.*; torse de gladiateur.

6/5-7 *Goblet(s) ou coupe(s)* (3 fragments du même récipient?); décor moulé sur la panse, fins cordons parallèles, en zig-zag, feuille de vigne.

#### Lampe

6/8 Bord rainuré, fragment de l'anse; pâte beige, traces d'engobe brun ocre.

#### «Présigillée» (= «formes précoce»)

6/9 *Plat*; bord, paroi oblique rectiligne, lèvre amincie ronde, carène marquée; pâte orange ocre, savonneuse, micacée; restes d'engobe interne et externe rouge.

#### Terre sigillée «de qualité médiocre»

6/10 *Plat*; forme Haltern 1, Service Ib; pâte orange rose; restes d'engobe interne et externe orange.

#### Imitation de terre sigillée

6/11 *Coupe carénée*; forme Drack 21; bandeau guilloché sur la panse; pâte beige, engobe externe brun ocre.

6/12 *Id.*

## *Amphores*

6/13 Forme Haltern 70

6/14 *Id.*

6/15 Forme Haltern 69.

## *Cruches*

6/

16-18 Bord à lèvre détachée, pendante, cannelée horizontalement.

6/

19-20 *Id.*; lèvre moins détachée du col.

6/

21-22 Fond à anneau porteur (*graffito* sous le fond du n° 22).

## *Plats à engobe interne rouge*

7/1-2 Bord épais en bourrelet externe; fond plat, engobe interne et sur la moitié de la lèvre.

7/3 *Id.*; bord rentrant.

7/4 *Id.*; bord équarri, lèvre aplatie horizontalement, cannelée en surface.

## *Commentaire*

Aucun des éléments illustrés ne peut être associé à une structure cohérente (comme A12, voir pl. 5). Ils sont représentatifs de cet horizon gallo-romain précoce, que nous avons qualifié d'«augustéen» dans un sens large.

La terre sigillée italique (mais non arétine selon des critères visuels uniquement), les gobelets à parois fines, les cruches à lèvre pendante et les plats à engobe interne rouge sont parfaitement caractéristiques des premières couches gallo-romaines du Plateau suisse, à Vidy-Lousonna par exemple (Kaenel, Klaußener et Fehlmann 1980; Kaenel et Fehlmann 1980, *passim*). Les amphores ne contredisent pas cette datation, ni les «imitations» de terre sigillée, quoiqu'elles puissent être plus récentes (pl. 6/11 et 12); il est en fait impossible d'estimer la durée de cette occupation dans le début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. en l'absence d'éléments plus spécifiques.

Le plat à parois rectilignes obliques (pl. 6/9) qualifié de «présigillée», est tout à fait remarquable; il s'agit d'une imitation d'une forme de céramique «campanienne» en vernis rouge, telle qu'on en trouve au sud des Alpes à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. On ne peut exclure la possibilité qu'il apparaisse déjà en milieu La Tène finale<sup>37</sup>.

Les parois fines et plus particulièrement les coupes de SARIUS (pl. 6/3-7) marquent également ce contact et ces échanges avec le sud des Alpes, phénomène observé déjà à La Tène finale<sup>38</sup>.

Le cas de séquence stratigraphique La Tène finale – époque romaine ne peut malheureusement (comme

d'ailleurs la séquence interne La Tène finale) être mieux précisé (voir p. 80).

Le type d'occupation, vraisemblablement domestique, reste inconnu et peut prolonger celui de La Tène finale sans changements fondamentaux au début de la mise en place de l'administration romaine.

## *Gallo-romain tardif (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles) (pl. 7/5-16)*

### *Terre sigillée*

7/5 *Bol* à déversoir à tête de lion; bord vertical, lèvre ronde détachée par deux cannelures (int. et ext.); partie de la crinière incisée du lion.

### *Terre sigillée d'Argonne*

7/6 *Bol*; décor de damiers à la roulette (= Kaenel 1978, fig. 10).

7/7 *Id.*

### *Céramique à revêtement argileux*

7/8 *Coupe carenée*; forme Lamboglia 1/3; lèvre épaisse en bourrelet.

7/9 *Id.*; forme dérivée de Drag. 44; lèvre épaisse, aplatie, dégagée par une gorge; décor guilloché sous le bord.

7/10 *Id.*; gorge sur la carène; décor guilloché au-dessus.

### *Céramique à revêtement argileux*

7/11 *Gobelet à haut col*; lèvre épaisse, triangulaire à l'extérieur; engobe orange à brun foncé à reflets métalliques.

7/12 *Id.*

7/13 Fragment de panse; décor à la roulette; pâte ocre, sans engobe.

### *Pierre ollaire*

Roche de teinte gris-vert; restes organiques et de suie noirs adhérents à l'intérieur et à l'extérieur.

7/14 *Bol tronconique*; fines cannelures et bourrelets horizontaux sur la panse.

7/15 *Id.*; bord légèrement évasé à lèvre plate, dégagé par une série de cannelures et bourrelets horizontaux.

7/16 *Id.*; lèvre amincie; reste d'un élément de préhension sous le bord.

## *Commentaire*

La terre sigillée d'Argonne et la céramique à revêtement argileux originaire de la vallée du Rhône (sigillée claire B ou «lucente») sont caractéristiques d'un horizon postérieur au milieu du III<sup>e</sup> s. que l'on retrouve dans les sites de la fin du III<sup>e</sup> s., du IV<sup>e</sup> s. et du début du V<sup>e</sup> s., les meilleurs points de référence étant Genève et Yverdon (Paunier 1977; Paunier 1981; Roth-Rubi 1980 – avec un état de la question).

Pour la pierre ollaire en Valais, voir Paunier 1983.

Le tesson pl. 7/13 sort du lot, de par sa qualité technique et son décor; il pourrait appartenir à un horizon encore plus récent du Haut Moyen Age, du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s.

Nous ne nous avançons pas, faute de documents suffisants pour cette période. Rappelons qu'il a été découvert (comme les exemplaires pl. 7/11-12 d'ailleurs) dans le remplissage du mur M2 (de soutènement ?) du chantier B/1972 (voir p. 42).

Il est intéressant de relever que, même si on ignore

tout du type d'occupation à l'époque romaine tardive (bâtiment en maçonnerie du chantier A/1972, « annexes » des chantiers B et C/1972 et 1979) le site du Lessus a de nouveau été habité, peut-être en raison de ses défenses naturelles, après une éclipse entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.